RAPPORT D'ACTIVITÉS 2005

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS 5

LES MISSIONS DE L'APEFE DANS LE MONDE 7

AMERIQUE LATINE 9
- Bolivie 11

CARAÏBES 21
- Haïti 23

AFRIQUE SUBSAHARIENNE 31
- Bénin 33
- Burkina Faso 45
- Burundi 57
- Congo 71
- République démocratique du Congo 75
- Rwanda 101
- Sénégal 109

MAGHREB 129
- Algérie 131
- Maroc 133

PROCHE ORIENT 141
- Palestine 143

ASIE 151
- Vietnam 153

INTERVENTIONS MULTILATÉRALES 173
- Le CRPF-CIRTEF au Bénin 175
- L'IFMT-AUF au Laos 176
- La CONFEMEN au Sénégal 178
- Le BRAO-OIF au Togo 180
- Le CREFAP au Vietnam 181

LES INSTANCES DE L'APEFE 183

AVANT-PROPOS

Le recentrage stratégique opéré par l'APEFE depuis 2003 porte ses fruits. Une meilleure concentration géographique et sectorielle limite désormais à un maximum de trois secteurs par pays, des interventions qui gagnent ainsi en impact et en cohérence. Cette évolution s'inscrivant dans une approche plus ciblée de lutte contre la pauvreté, répond à un objectif stratégique consistant à renforcer les capacités de formation, de recherche et de gestion des structures et institutions partenaires. Un appui ciblé et limité dans le temps est ainsi fourni tout en permettant une appropriation par le partenaire. Ce renforcement s'opère tant en faveur des structures locales de formation (79,6% des interventions 2005 de l'APEFE soutiennent ces structures), qu'en appui aux programmes des institutions gouvernementales et décentralisées. Ces interventions aident ainsi le pays partenaire à consolider l'état de droit, ou renforcent des programmes multilatéraux.

En 2005, l'APEFE qui assurait déjà une présence permanente dans douze pays, a ouvert un bureau de coordination à Alger. Les premiers projets y seront développés dès 2006. L'Algérie, pays prioritaire de la coopération fédérale belge, est aussi partenaire de Wallonie-Bruxelles qui y a ouvert une Délégation depuis cette année et y mène un programme axé sur la formation professionnelle et la santé.

L'APEFE met également en œuvre des interventions multilatérales menées avec l'Organisation internationale de la Francophonie via la CONFEMEN (Conférence des Ministres de l'Éducation ayant le français en partage), le BRAO (Bureau régional de l'Afrique de l'Ouest), l'IFMT (Institut de la Francophonie pour la Médecine tropicale), le CREFAP (Centre régional de Formation d'Asie-Pacifique), le CIRTEF (Centre Régional de Production et de Formation), ou l'AUF (Agence Universitaire de la Francophonie).

Mais c'est véritablement sur l'Afrique centrale (République démocratique du Congo, Rwanda, Burundi et Congo Brazzaville) que l'APEFE a concentré tous ses efforts en 2005 en y affectant plus de 45% de ses budgets. Si l'année 2005 fut particulièrement tendue en République démocratique du Congo, elle fut cependant une année fructueuse en termes de transparence politique. La période dite «de transition» qui se clôturait le 30 juin 2005 a été prolongée pour permettre au processus électoral de s'appuyer sur une aide logistique suffisante. L'APEFE a notamment soutenu ce processus via le secteur «gouvernement et société civile», en renforçant les compétences des professionnels de la presse écrite et en formant les professionnels de la production en radio et télévision. Ces quelques exemples, ainsi que bien d'autres plus amplement détaillés dans ce rapport annuel d'activités, en témoignent.

Philippe SUINEN
Adaministrateur délégué

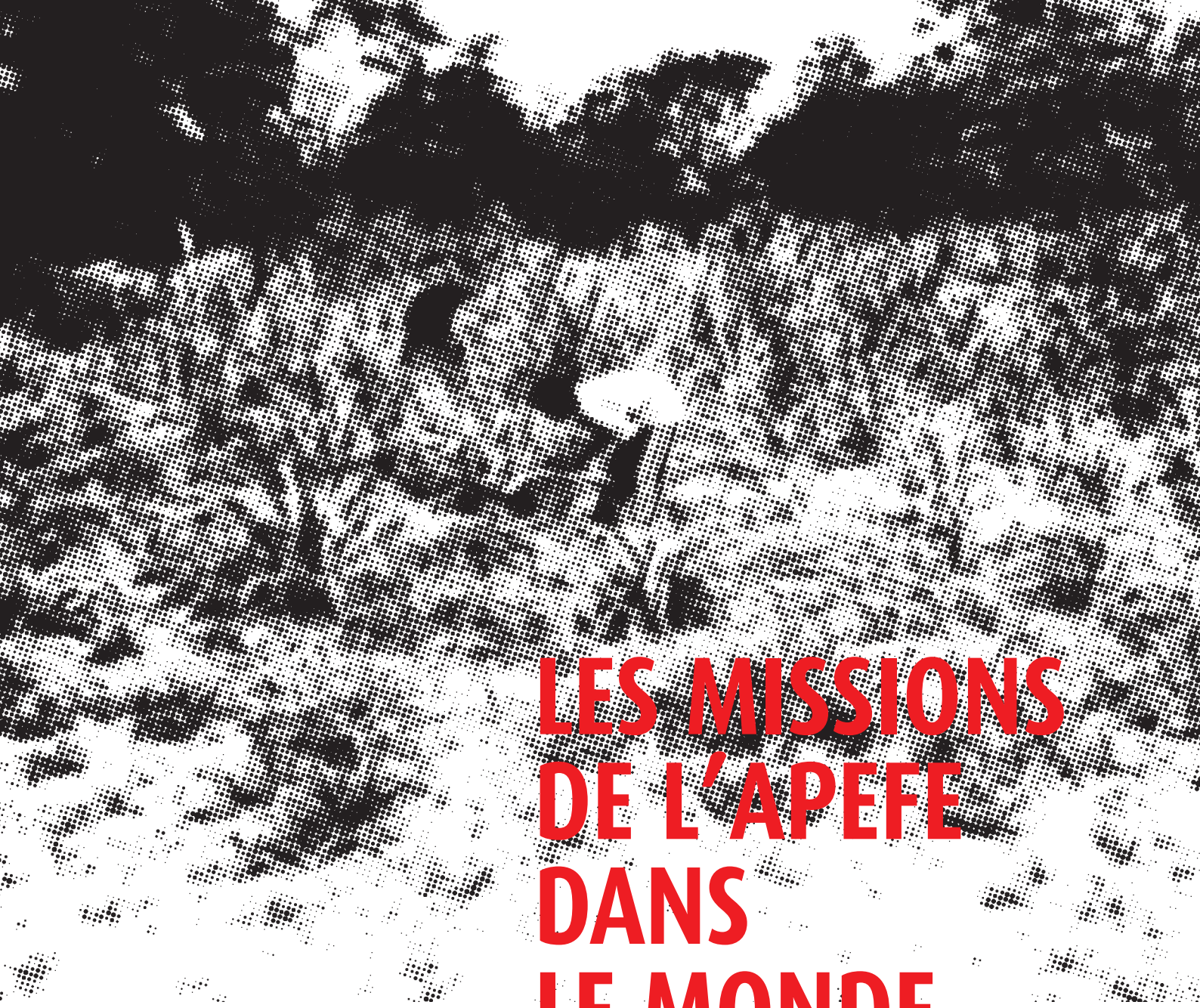

LES MISSIONS DE L'APEFE DANS LE MONDE

AMÉRIQUE LATINE

BOLIVIE

1 LE CONTEXTE

La Bolivie, second pays le plus pauvre d'Amérique du Sud, se caractérise par un indice de développement humain de 0,681. Le pays se classait, selon l'indicateur de développement humain du PNUD, 114eme sur 162 en 2004.
Le taux d'analphabétisme de la population est estimé à 45%, dont une forte majorité de femmes. La mortalité infantile y est très élevée.
Le contexte politique se caractérise par une dégradation des situations économique, sociale et politique du pays. L'accession à la présidence de la république du Vice–Président Carlos Mesa en remplacement du Président Sanchez de Losada, n'a pas apporté d'évolution sensible aux diverses propositions économiques et de reconnaissance des droits collectifs de la population indigène.
Il démissionnait en juillet 2005 suite aux événements de juin, long aboutissement de la partitocratie, de la corruption et surtout de la difficulté de défendre les intérêts particuliers des différents groupes ethniques, religieux et économiques. Les élections générales (présidence et parlement) fin 2005, ont été remportées de manière historique par Evo Morales, leader «Cocalero» et Président du Mouvement pour le Socialisme (MAS), avec 54% des suffrages, donnant à la Bolivie sont premier Président indien. Le parti du Président Morales est également majoritaire au Parlement.
L'APEFE a maintenu son appui aux Programmes nationaux importants et prioritaires en éducation et santé, via le Programme National de Chagas et la réforme éducative dans sa composante «Éducation Interculturelle Bilingue» (EIB).
Ces projets rencontrent les composantes essentielles de la stratégie bolivienne de lutte contre la pauvreté (EBRP) et l'axe principal et transversal bolivien en matière d'éducation pour la période 2004-2015.

2 LES PROJETS

2.1 Santé

Le contrôle de la transmission congénitale de la maladie de Chagas

L'OMS estime que 50 millions de personnes meurent chaque année de cette maladie endémique des pays d'Amérique du sud et centrale. La Bolivie est de loin le pays le plus affecté par cette anthropozoonose responsable de lésions cardiaques, nerveuses ou du système digestif. Conformément au deuxième axe de la stratégie bolivienne de lutte contre la pauvreté, la lutte contre la maladie de Chagas est une priorité nationale faisant partie du plan stratégique de santé (PES) dans lequel elle constitue une composante du bouclier épidémiologique. Le Programme National de Chagas (PNC), approuvé par l'OMS, a démarré en 1999. Il inclut des actions de contrôle des transmissions vectorielles et congénitales sanguines, et des actions d'Information – Éducation - Communication. Le projet APEFE qui comprend trois interventions parfaitement intégrées dans ce programme prioritaire, se focalise plus précisément sur la transmission congénitale.

2.1.1 *Programme de formation au contrôle de la maladie de Chagas*

Ce projet, mené en collaboration avec le PNC, les services départementaux de santé (SEDES) et l'Université Mayor de San Simon vise à appuyer la détection, le traitement, et le suivi des cas de Chagas congénital dans les hôpitaux de deuxième et troisième niveaux. L'ULB en assure la tutelle scientifique, le CGRI, la DRI et la CUD contribuent au projet en termes financiers et de ressources humaines.

L'objectif spécifique de cette intervention prévoit qu'en décembre 2008, la détection, le traitement et le suivi des cas de Chagas congénital dans les 20 hôpitaux relevant de six départements du pays, aient été organisés; et qu'au moins 80% des enfants aient été diagnostiqués et traités par une équipe médicale formée.

D'autre part, les services de santé de premier niveau qui s'articulent autour de ces hôpitaux, ont été intégrés dans un système de référence et contre référence qui permettra de suivre les enfants

nés de mères infectées par le Chagas, quel que soit le service et quel que soit le niveau où se réalise la consultation.

En plus de l'évaluation des besoins en matériel des laboratoires concernés et leur équipement, de la formation en 2004 de deux cents professionnels de la santé, médecins et infirmières, trois cents nouveaux professionnels de la santé ont été formés en 2005 dans les hôpitaux et centres de santé qui en dépendent.

Un manuel «Chagas congénital, stratégie de diagnostic et contrôle» a également été élaboré, imprimé et diffusé à plus de 1000 exemplaires.

Une mission de 45 jours, composée de deux experts boliviens a défini la faisabilité et les modalités d'extension du projet dans trois nouveaux départements, tandis qu'une évaluation du programme en cours était réalisée.

2.1.2 *Formation et recherche en immunologie de la maladie de Chagas*

Ce second projet mené avec les mêmes partenaires, vise à améliorer la capacité résolutive des laboratoires par la formation du personnel de laboratoire des hôpitaux de deuxième et troisième niveaux dans les aires sélectionnées des départements de forte prévalence, ainsi que celle des professionnels de l'Université Mayor de San Simon pour développer des techniques de diagnostic immunologique du Chagas congénital.

Outre la formation initiale du personnel de laboratoire des hôpitaux sélectionnés des départements de Cochabamba, Sucre et Tarija, c'est-à-dire 50 personnes, des stratégies de formation continue ont été définies et appliquées. Une personne par laboratoire a été désignée comme responsable et les manuels de formation ont été imprimés et diffusés. Par ailleurs une supervision et un contrôle de qualité ont été initiés.

Le traitement statistique des données a également débuté tandis que les recherches concernant l'amélioration des techniques immunologiques se sont poursuivies.

À ce jour, les 10 hôpitaux retenus pour la première phase du projet réalisent couramment les analyses nécessaires au diagnostic et au suivi des cas de Chagas congénital, ainsi que le contrôle de qualité.

La formation du personnel des laboratoires des services de santé du premier niveau a été initiée.

Un CD présentant les techniques courantes de laboratoire et destiné à la formation du personnel de laboratoire est en cours d'élaboration, ainsi que la constitution d'une banque de données concernant la transmission congénitale de la maladie. Cette banque de données doit être validée et publiée.

2.1.3 *Renforcement des programmes IEC pour le contrôle de la transmission congénitale de la maladie de Chagas*

Ce projet s'inscrit en coordination avec les engagements décrits plus haut et est mené avec le PNC (composante IEC), l'École Technique de Santé boliviano-japonaise de Cochabamba et les mêmes partenaires de Wallonie-Bruxelles.

Il porte plus précisément sur la mise au point d'une stratégie de sensibilisation visant à freiner la transmission congénitale de la maladie de Chagas chez les femmes enceintes et dans les départements de forte prévalence.

Il vise également l'information et la formation des futurs cadres du système de santé bolivien, du personnel de santé des hôpitaux et des enseignants de biologie des collèges de l'enseignement secondaire.

Au terme de l'intervention, il est prévu que 70% des 22.300 femmes enceintes concernées demandent la réalisation du test et que 90% des 596 professeurs formés intègrent une information sur le Chagas congénital dans leurs cours de biologie.

Au cours de l'année 2005, outre la production de matériel spécialisé IEC (triptyque, broche, maquette, rotafolio, tableaux périodiques, marque-pages,...), 327 médecins, licenciés en Biochimie et infirmiers, 747 professeurs de collèges, 29 professeurs de l'École technique de santé et des centres de santé ont été formés. Tandis que diverses actions de sensibilisation étaient menées en faveur des populations à l'occasion d'événements divers.

2.2 Éducation

2.2.1 *Formation continue en éducation interculturelle bilingue (EIB), des instituteurs des zones rurales et urbaines*

La Réforme éducative mise en place en Bolivie, prône l'Éducation interculturelle bilingue comme politique d'Etat. Elle a pour objectif de promouvoir le bilinguisme social et individuel et de construire un système éducatif interculturel et participatif qui facilite l'accès de tous les Boliviens à une éducation de qualité. Dans le contexte complexe qui règne actuellement en Bolivie, la dimension interculturelle de ce programme revêt une importance particulière dans la mesure où elle est porteuse d'enjeux importants en ce qui concerne l'intégration des populations diverses et hétérogènes qui la composent. L'accession à la plus haute magistrature d'un Indien Quechua renforcera sans aucun doute cette politique.

2.2.2 *Mise en réseau du système de formation des enseignants*

L'intervention consiste à mettre en place un réseau de formation continue en Éducation Interculturelle Bilingue (EIB) sous la Coordination de la Direction de l'Éducation Interculturelle Bilingue du Ministère de l'Éducation (DIEIB).
Deux axes principaux sont définis:

- le premier vise à renforcer la formation permanente des instituteurs en cours d'exercice par la création et le développement d'un réseau de licences en EIB avec la collaboration des universités boliviennes.
- le deuxième vise à consolider le secteur du conseil technique, scientifique et pédagogique de la DIEIB, afin de lui permettre d'amplifier ses actions sur le terrain.

Il est prévu que fin 2007, le réseau de formation permanente en EIB de la DIEIB dispose de 6 programmes de formation permanente sur l'ensemble du territoire national, tant en zone urbaine qu'en zone rurale.

Plusieurs résultats planifiés ont été atteints en 2005 et notamment l'ouverture d'un deuxième programme de licence en EIB (Quechua) au sein de l'Université technique d'Oruro, l'aboutissement du processus de création de deux programmes de licence à l'Université San Xavier de Chuquisaca et à l'Université Miguel Saracho de Tarija; ces programmes ouvriront en janvier 2006. Un atelier de planification GPPI regroupant tous les concernés des «terres basses» de Bolivie (départements de Santa Cruz de la Sierra, Béni et Pando), ainsi ue les autorités du Ministère de l'Éducation, a jeté les bases de l'extension du projet qui devrait débuter en avril 2006.

Une mission de trois mois, effectuée par deux experts boliviens et sous la tutelle scientifique de l'Université catholique de Louvain, a permis de mesurer l'impact réel du programme APEFE. Les résultats seront connus courant janvier 2006.

2.2.3 *Formation continue des Enseignants à Potosi*

Cette intervention consiste à mettre en place une licence en Éducation Interculturelle Bilingue conçue suivant un enseignement modulaire à horaire décalé. Cette licence fait partie d'un réseau de licences national créé en coordination avec la Direction de l'Éducation Interculturelle Bilingue du Ministère de l'Éducation et s'organise en collaboration avec l'Université Tomás Frías de Potosi.

En dépit des difficultés persistantes rencontrées en matière d'infrastructure (transformations actuelles de l'Université), le programme a conféré le titre de licencié en EIB, à 45 instituteurs en cours d'exercice. L'impact du programme se fait actuellement sentir clairement dans les écoles. L'équilibre financier et l'équipe des enseignants restent stables, ce qui facilite le processus d'appropriation du projet.

Un nouveau programme de licence en EIB, dépendant de l'Université de Potosi, devrait démarrer à Uncía, à la demande des autorités du district.

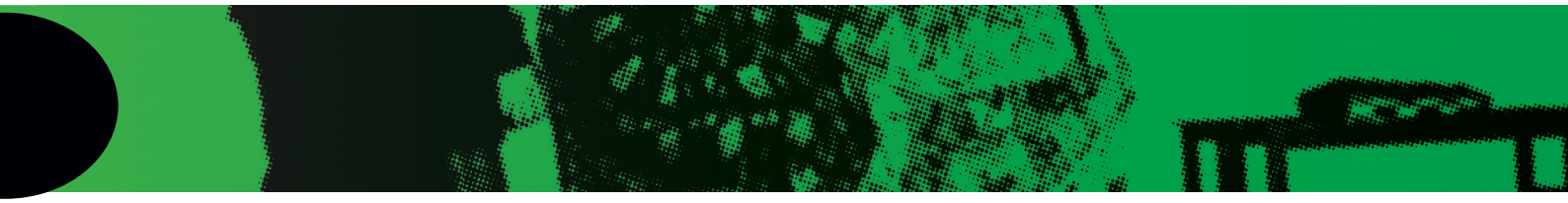

2.2.4 *Formation continue des Enseignants à la Paz*

Cette intervention est du même type que le projet basé à Potosi, elle s'organise en collaboration avec l'Université de la Cordillera de La Paz.

Fin 2007, ce programme de licence devrait fonctionner de manière autonome. Il vise la formation de 200 licenciés en EIB. Si la première promotion a passé avec succès le premier niveau de formation, le recrutement de la deuxième promotion a quant à lui été perturbé par les événements de juin 2005 qui ont notamment abouti à la démission du Président de la République. L'expert local engagé par l'APEFE pour coordonner le programme, a développé fin de l'année 2005 un stratégie d'information visant à assurer le recrutement de la promotion du mois janvier 2006.

3 LA COORDINATION

La Coordination APEFE pour la Bolivie et le Chili, a été transférée à La Paz en août 2002. Actuellement le bureau compte trois personnes: le Coordonnateur, une Assistante de Coordination et un auxiliaire de bureau coursier. Elle a œuvré à la structuration des interventions dans les secteurs de la Santé et de l'Éducation. Ces projets regroupant un grand nombre de partenaires boliviens et belges sont contractualisés ou en voie de l'être à brève échéance. Chaque projet est doté d'un comité de pilotage qui gère les interventions tout en gardant une vue sur le projet dans sa globalité. Ces comités regroupent les représentants de toutes les Institutions partenaires boliviennes et belges impliquées.

Les autorités boliviennes ont manifesté le souhait de voir les deux projets en cours s'étendre aux départements de Santa Cruz, La Paz et Potosi pour le projet «Chagas», et aux «Terres basses», pour le projet EIB. L'extension du projet EIB aux terres basses devrait démarrer en avril 2006 tandis que celle du projet Chagas est programmée pour début 2007.

4 SUCCÈS

Grâce à l'étroite collaboration qui existe entre les personnes qui font partie de cette mission et les partenaires boliviens, l'organisation de la mission APEFE en Bolivie constitue un succès tant en termes d'action stratégique et de démarche méthodologique, qu'en termes de synergies développées au bénéfice de la lutte contre la pauvreté des populations boliviennes.

Les coopérants et leurs partenaires font preuve d'un haut niveau de professionnalisme et d'engagement.

Chaque projet, en appui d'un programme national prioritaire (La Réforme Educative/composante EIB et le Programme National de Chagas), est géré par un comité de pilotage fonctionnel qui regroupe les représentants de l'ensemble des institutions impliquées. Des partenaires aussi importants que les Ministères de la Santé, de l'Éducation, l'École technique de Santé la plus grande de Bolivie, le CGRI, la DRI, la CUD, les Universités Catholique de Louvain, de Bruxelles, de Liège sont engagés en totale synergie dans la mise en œuvre et la gestion de l'un ou l'autre de ces projets.

Les résultats engrangés ont amené les autorités boliviennes à demander l'extension des ces deux projets à d'autres départements de Bolivie, en vue d'atteindre une couverture nationale.

CARAÏBES

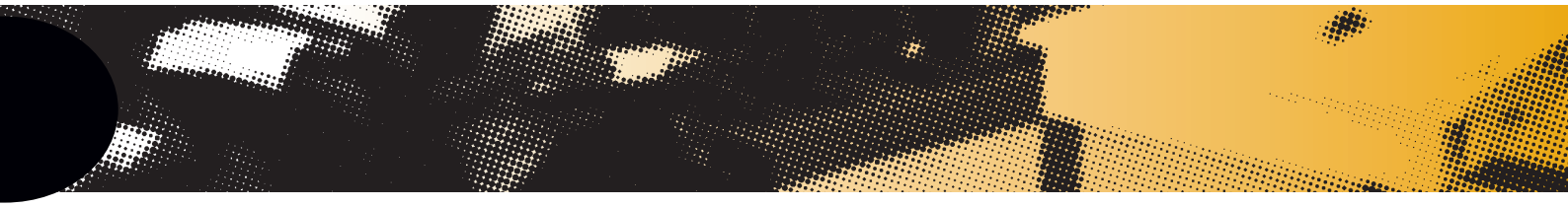

HAÏTI

1 LE CONTEXTE

L'action de l'APEFE en Haïti remonte à 1997. Elle se poursuit (au ralenti), malgré la crise politique qui a paralysé le pays de mai 2000 à mars 2004 et, de ce fait, le non renouvellement d'un programme de travail Wallonie-Bruxelles, initialement planifié en 2002.

La crise politique qui affecte Haïti depuis les élections contestées de mai 2000, présageait une dégradation de la situation et des conditions générales de sécurité. L'intensification de cette crise en 2004, accompagnée de la pression internationale, a provoqué, le 29 février 2004, la démission du Président Jean-Bertrand Aristide et son départ en exil. En mars 2004, un gouvernement de transition mené par M. Gérard Latortue, Premier Ministre, était constitué, avec pour principal mandat d'organiser des élections libres fin 2005.

Depuis juin 2004, la MINUSTAH (Mission des Nations Unies pour la Stabilisation d'Haïti) remplace les forces armées multinationales, déployées sur le territoire depuis le départ du président déchu.

L'installation d'un gouvernement de transition légitimé par la communauté internationale depuis mars 2004, couplée au déploiement d'une mission de stabilisation des Nations Unies, augurait une reprise de la coopération internationale. Cette volonté de relance s'est traduite par l'élaboration d'un cadre de coopération intérimaire au sein duquel participent activement le gouvernement et les bailleurs de fonds. Ce cadre est multisectoriel. L'APEFE participe au groupe sectoriel «Éducation» et coordonne le sous-groupe sectoriel «formation professionnelle».

Si le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté en Haïti, est en élaboration, le Gouvernement haïtien a néanmoins arrêté ses grands choix stratégiques en matière d'éducation en les définissant dans le cadre d'un Plan National d'Éducation et de Formation, où sont priorisés les axes majeurs d'intervention suivants:

- l'amélioration de la qualité de l'éducation,
- l'augmentation de l'accès à l'éducation,
- la relance de la formation professionnelle et technique,
- le renforcement des capacités de gestion et de planification du secteur.

En 2006, l'APEFE concentrera ses efforts sur deux sous-secteurs du secteur Éducation: celui de la formation professionnelle et celui de l'enseignement secondaire et des équipements scolaires et de formation.
Les interventions consistent, d'une part depuis 1999, à améliorer les compétences des techniciens des secteurs de l'automobile et de la construction, et d'autre part depuis 2003, à renforcer la qualité de l'enseignement secondaire via la production locale de matériel didactique pour l'enseignement des sciences de base.
La programmation APEFE est en convergence avec le programme de travail Wallonie-Bruxelles.
Haïti ne figure plus au nombre des pays retenus comme prioritaires par la coopération fédérale belge. L'APEFE a néanmoins décidé de poursuivre les interventions déjà en cours en faveur de ce pays considéré comme le plus pauvre des Amériques et de la Caraïbe.
La coopération internationale quant à elle, a repris ses interventions au lendemain de la désignation du Gouvernement de transition.
L'intervention HT99-01, en enseignement supérieur, a été clôturée en juin 2005.
Elle reposait sur un renforcement de l'enseignement des sciences, et plus spécifiquement de la chimie, au sein de deux institutions: la Faculté des Sciences (FDS) de l'Université d'Etat et l'École Normale Supérieure. Une demande conjointe (APEFE-CUD) de prolongation pourrait néanmoins être introduite en 2006.
En ce qui concerne le personnel APEFE, il a été rapatrié en juin 2005. L'APEFE attend le dénouement des élections avant d'envisager le retour du ou des coopérant(s) sur le terrain.

2 LES PROJETS

Au regard de la faiblesse du système éducatif haïtien, et plus spécifiquement, du système de formation professionnelle et technique, l'APEFE a décidé de développer un programme dans ce secteur générateur d'emploi et donc de développement humain durable.

2.1 Éducation: formation Professionnelle

La stagnation de l'économie haïtienne est indéniable. La demande de formation est forte mais les débouchés sont limités, l'économie haïtienne ayant de nombreuses limites d'absorption de la main d'œuvre formelle. Il est donc urgent de préparer le pays à une relance de l'économie, d'offrir la possibilité aux jeunes de se former, de leur permettre de s'intégrer sur le marché du travail ou de créer leur propre entreprise.

En Haïti, le système de formation professionnelle est totalement déconnecté du secteur privé et des affaires. Les entreprises ne trouvent généralement ni ouvriers, ni techniciens qualifiés et, d'autre part, les écoles professionnelles n'ont aucun feedback de la performance de leurs lauréats sur le marché du travail.

Dans ce contexte, l'APEFE a mis en place une intervention en formation professionnelle en alternance en tant que soutien au développement économique local. Elle s'inscrit en faveur des filières «mécanique automobile» et «construction bâtiment» et ouvre un espace d'échange et de dialogue entre les différents intervenants du secteur.

Des réseaux ont été mis en place pour permettre des contacts entre le Ministère de l'Éducation Nationale, l'Institut National de Formation professionnelle, les centres de formation professionnelle et les entreprises. Les formations proposées aux techniciens/formateurs des centres de formation professionnelle et des entreprises, sont dorénavant en relation directe avec les besoins des secteurs d'activités.

Aussi graves aient été les turbulences politiques, l'APEFE a réussi à concentrer ses efforts sur l'organisation d'un premier cycle de formation de formateurs en filière mécanique automobile (en 2004), dispensé par des experts wallons, puis d'un second cycle de formation de formateurs en mécanique automobile (en 2005), dispensé par des formateurs de formateurs haitiens, avec un appui technique d'experts wallons de l'IFAPME Charleroi. Les cours dispensés ont rencontré un grand succès car ils correspondent parfaitement aux besoins identifiés.

Pour ce qui est de la filière construction, l'APEFE a organisé un atelier de planification en février 2005 et l'intervention a débuté en octobre 2005.

Pour pallier les cours qui n'ont pu être donnés en Haïti en septembre/octobre 2005, l'APEFE et l'IFAPME ont décidé d'organiser un voyage d'études et de formation en Belgique, à l'attention de cinq professeurs haïtiens: trois en mécanique auto et deux en construction.

L'implantation d'un pôle technologique au centre de formation Canado Technique (qui représente l'antenne du réseau mécanique auto) est en voie de finalisation. Un fonds de roulement généré par la vente de services/produits servira à la mise en œuvre du système de cogestion de l'intervention.

L'élaboration des nouveaux programmes de formation en électricité et en électronique dans le secteur de la mécanique auto, a été finalisée début 2005. Les programmes ont été accrédités par l'INFP, Institut National de Formation Professionnelle.

Les activités correspondant à la mise en œuvre d'un système de formation en alternance (accompagnement des étudiants en stage en entreprise) ont subi un retard important en raison des troubles politiques qui ont bouleversé le pays en 2005. Elles sont replanifiées pour 2006.

Une nouvelle intervention qui consiste à la mise en place de l'ENT (École Normale Technique) devrait venir s'ajouter aux interventions en cours et ainsi compléter le projet «formation professionnelle».

2.2 Éducation: équipements scolaires et formation

Le faible niveau de l'enseignement haïtien peut relever des raisons suivantes:

- inadéquation du contenu des programmes par rapport à l'environnement dans lequel vivent les jeunes;
- sous équipement des établissements scolaires et inadaptation des méthodes d'enseignement: les cours de sciences se donnent sous forme de cours magistraux, sans travaux pratiques par manque ou inadaptation du matériel didactique;
- fuite des cerveaux et choix de l'exode;
- l'Etat ne peut répondre à la forte demande de scolarisation, ce qui explique que 90% de l'offre qui relève du secteur privé, est souvent malgré tout de bas niveau.

L'intervention de l'APEFE démarrée en août 2003 pour une durée de trois ans, s'est inscrite dans une des priorités établies par

le Gouvernement haïtien en termes d'éducation: la fabrication d'un matériel didactique adapté aux différentes disciplines du «Nouveau Secondaire». Son utilisation renforcera la qualité de l'enseignement donné, surtout en sciences expérimentales et mathématiques. Pour en réduire le coût, ce matériel est fabriqué en Haïti à partir d'une main-d'œuvre et de matériaux locaux.

L'enseignement des sciences souffre d'un large déficit d'enseignants qualifiés de tous niveaux. Ce problème peut s'expliquer par l'absence, en amont, de techniciens porteurs d'une bonne formation scientifique et capables de la diffuser. Un impact négatif direct se traduit donc en aval par le faible niveau des intervenants (enseignants et formateurs) en éducation de base ou en formation professionnelle.

Les machines-outils expédiées de Belgique et destinées à l'atelier de recherche ont été installées au sein de la Faculté des Sciences de l'Université d'Etat d'Haïti. Une formation des techniciens affectés à la manutention du matériel a été donnée dans le cadre d'une mission de courte durée.

Cette intervention menée notamment sur financement de la Région wallonne, comporte deux axes: d'une part, la production de matériel didactique pour l'enseignement des sciences dans le secondaire, et, d'autre part, le renforcement du Ministère de l'Éducation Nationale dans le domaine de l'enseignement des sciences.

En 2005, l'intervention a été fortement retardée en raison de la démission du Coordonnateur local de l'intervention en avril 2005 et qui, fin 2005, n'a pas encore pu être valablement remplacé.

3 LA COORDINATION

Dans ce contexte politique, la troisième commission mixte permettant le renouvellement d'un programme de travail entre la République d'Haïti et Wallonie-Bruxelles, initialement planifiée pour le printemps 2002, n'a toujours pas pu avoir lieu.

En conséquence, la coordination s'est principalement attachée au suivi des interventions en cours et de deux identifications/instructions: intervention visant la création de l'ENT (École Normale Technique) et intervention visant le renforcement du Ministère de la Culture en vue de la production d'événements culturels.

Le coordonnateur APEFE a participé aux réunions du GSE (Groupe Sectoriel Éducation) et a coordonné les réunions du sous-groupe sectoriel «formation professionnelle» du GSE.

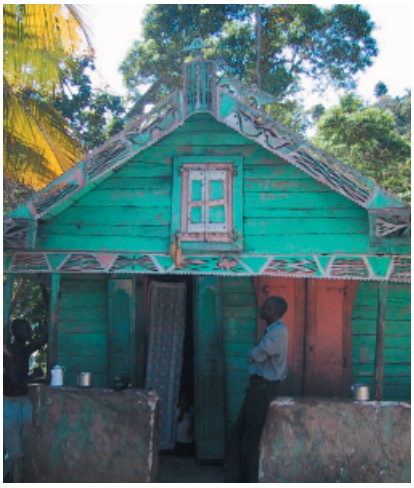

4 SUCCÈS

Pour palier la faiblesse du système éducatif haïtien et plus spécifiquement, du système de formation professionnelle et technique, l'APEFE s'est engagée dans le secteur de la formation professionnelle, générateur d'emploi et de développement humain durable.

Cet engagement en formation professionnelle, propose et développe des stratégies nouvelles, notamment dans une approche par compétences et par l'introduction du système de formation en alternance. Il a également permis de créer un processus de concertation entre centres de formation et entreprises, qui n'existait pas encore et qui est semble-t-il un gage d'appropriation du projet par les partenaires locaux et par conséquent, le gage d'une pérennisation des acquis du programme.

Un succès marquant en 2005 fut l'accréditation des nouveaux programmes de mécanique auto par l'INFP.

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

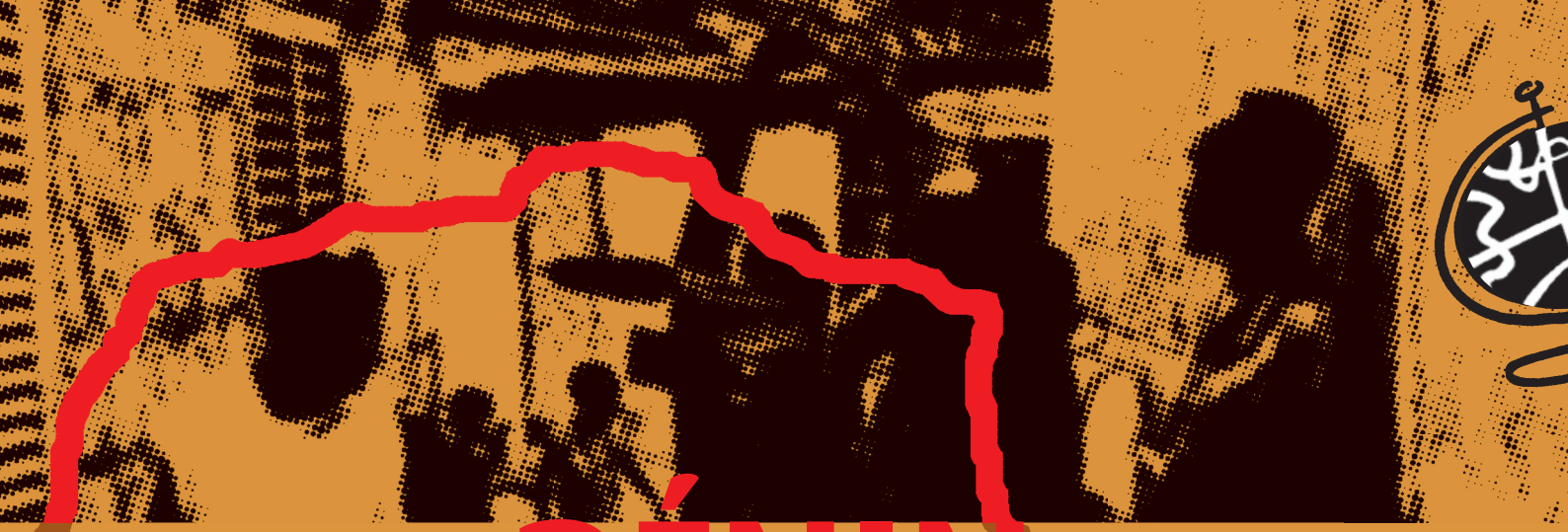

BÉNIN

1 LE CONTEXTE

La grande pauvreté de ce pays où 30% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, ansi que l'engagement des Autorités et des forces vives pour consolider la démocratie sont les raisons qui motivent une coopération internationale en faveur du Bénin. Depuis 90, le Bénin est en effet entré dans un processus de démocratisation stable. Les institutions prévues par la Constitution sont établies et les droits de la personne sont respectés. Cette stabilité s'est accompagnée d'une croissance économique régulière de 5% par an.

Des avancées sociales ont certes été enregistrées durant la même période: baisse de la mortalité infantile, accroissement de la fréquentation de l'école primaire, baisse du taux d'analphabétisme (qui se maintient malgré tout à 64% de la population adulte).

Malheureusement, l'augmentation de la population (3% par an) et la répartition inégale des fruits de la croissance économique n'ont pas permis de réduire significativement la pauvreté. Le Bénin se classe 157ème pays sur 162 en matière d'indice de développement humain (IDH).

La pauvreté est nettement plus prononcée en zone rurale: le secteur agricole est à la fois peu productif et très risqué car fortement axé sur la production cotonnière (80% des exportations du Bénin). Cette réalité conditionne la stabilité de l'économie béninoise. Celle-ci est en effet largement dépendante de facteurs externes, à savoir le prix du coton sur le marché mondial et les activités de transit au niveau du port de Cotonou, deux éléments sur lequel le pays a peu d'influence.

Le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) a identifié quelques causes de l'extrême pauvreté: non-accès aux financements, utilisation de techniques agricoles archaïques, accès difficile à l'eau potable et aux soins de santé primaires, analphabétisme, dégradation des ressources naturelles en milieu rural,...

Les axes stratégiques prioritaires du Gouvernement en matière de lutte contre la pauvreté sont:

- la consolidation de la stabilité macroéconomique
- l'amélioration de l'accès à l'éducation de base, à l'alphabétisation, aux soins de santé primaires et à l'eau potable, la lutte contre le VIH/Sida et le paludisme
- la lutte contre la corruption, la consolidation de la démocratie et la décentralisation; la promotion de l'emploi durable et le renforcement des capacités des pauvres à mener des activités génératrices de revenus.

L'APEFE développe actuellement ses interventions dans les secteurs prioritaires suivants:
santé: éducation et formation médicales; éducation sanitaire;
éducation: formation professionnelle;
gouvernement et société civile: liberté de l'information.
Outre des interventions en synergie avec les projets du CGRI et de la DRI, des collaborations en formation professionnelle se sont aussi créées avec la CTB (Coopération Technique Belge), le CEFOP et avec le PNUD en matière d'appui à la liberté de la presse.

2 LES PROJETS

2.1 Santé

2.1.1 *Renforcement structurel du Centre de Réalisation de Matériel de Communication – ex centre MEPS "Matériels Educatifs Pour la Santé"*

En 1984, le Bénin adhère au programme interrégional de développement de matériels éducatifs pour les personnels de santé (programme PNUD-OMS-UNICEF). Depuis 1998, l'APEFE appuie une structure MEPS intégrée à la Faculté des Sciences de la Santé de Cotonou.

Aujourd'hui, tout en continuant la production de documents pour un changement de comportement de la population en général en matière de santé (promotion des médicaments génériques, lutte contre le VIH SIDA, manuels à destination des personnels médicaux), le MEPS donne la priorité à des productions ayant pour cible la santé et les droits de l'enfant. Ainsi, le programme «Anna & Bazil», qu'il a initié et continue à développer, bénéficie d'une très large diffusion dans les écoles et sur les places de village au Bénin, et en dépasse même les frontières (diffusion au Burkina Faso et au Mali).

Suite à l'atelier tenu en septembre 2004, l'intervention de l'APEFE s'est focalisée sur les paramètres de durabilité et de renforcement des acquis, particulièrement en matière de formation dans l'audiovisuel pour la réalisation de films pédagogiques de prévention adaptés aux populations cibles. Outre la formation de réalisateurs, une dizaine de techniciens de l'audio-visuel suivent ce programme. Ces formations sont menées au travers de productions réelles: des films originaux sont en préparation, dont un film de fiction sur le VIH SIDA à destination des enfants. Ce sera le premier film, sur ce thème et destiné à ce public, produit en Afrique de l'Ouest.

Parallèlement à cette formation, l'APEFE soutient la création au sein du MEPS, d'un atelier de dessin animé. Deux sessions de formation ont eu lieu en 2005, douze dessinateurs et animateurs reçoivent ainsi une formation totalement inédite.

La série de dessins animés en préparation reprend et les personnages d'Anna & Bazil, et les grands thèmes d'éducation à la santé privilégiés au Bénin et dans la sous région. A terme, émergera de cet atelier une activité génératrice d'emplois dans des techniques nouvelles, capable de produire des messages éducatifs originaux.

2.1.2 *Renforcement du service de rééducation fonctionnelle du Centre Hospitalier Départementaldu Zou*

Cette intervention, clôturée en juin 2005, a collaboré à la création d'un service de rééducation fonctionnelle complet appelé à jouer un rôle de référence dans le cadre du Programme national de développement de la kinésithérapie (PNK).

L'équipe soignante a été formée de manière à pouvoir assurer les soins ainsi que la gestion du service après le départ de l'assistance technique. Elle bénéficiera d'une supervision régulière et d'une formation continue, telles que cela est prévu dans les activités du PNK (Porgramme national de Kinésithérapie).

2.1.3 *Renforcement structurel de l'École Supérieure de Kinésithérapie (ESK) et appui au Programme National de Kinésithérapie (PNK)*

S'appuyant sur le service de rééducation du CNHU comme centre de stage pratique, l'idée de créer une école de kinésithérapie à la Faculté des Sciences de la Santé de Cotonou remonte à 1997.

L'École Supérieure de Kinésithérapie (ESK) a ouvert ses portes en octobre 2000 et les premiers diplômés en sont sortis en novembre 2003. L'ESK a produit sa troisième promotion de diplômés en novembre 2005. Elle a pour vocation d'être un centre de formation pour toute l'Afrique francophone. L'APEFE et le CGRI se sont associés très tôt au projet en permettant des missions de suivi technique, des missions d'enseignement et des bourses de perfectionnement de courte et longue durées.

Le but de l'ESK est de former du personnel compétent au rythme de la mise en place des structures de rééducation hospitalières et extra hospitalières dans le pays. L'ESK est implantée à la Faculté des Sciences de Santé de Cotonou (FSS) et bénéficie de la structure administrative et académique de la Faculté.

La majorité des 1.600 heures de cours prévues au programme est assurée par les enseignants de la FSS. Certains cours pratiques de kinésithérapie (400 heures en seconde année), ne pouvaient cependant être immédiatement dispensés par des enseignants béninois qualifiés. Dès lors, depuis 2001, des missions annuelles de kinésithérapeutes de Wallonie-Bruxelles ont été organisées pour assurer l'enseignement de ces matières pratiques. Pendant ce temps quatre kinésithérapeutes béninois ont reçu une formation d'un an en Wallonie-Bruxelles en vue de dispenser une partie de ces cours pratiques de kinésithérapie. Ces quatre enseignants béninois, de retour au Bénin, ont commencé leur travail à l'ESK.

L'intervention de l'APEFE consiste à assumer deux missions d'enseignement par an. Le CGRI apporte des moyens complémentaires (bourses et missions) afin d'atteindre l'autonomie académique totale de l'école en 2011.

L'appui au Programme national de kinésithérapie est en totale synergie avec le renforcement de l'ESK, comme dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, les soins de kinésithérapie pour les personnes atteintes de handicaps moteurs permanents ou temporaires sont très peu développés au Bénin.

Or, ces besoins sont très importants, pour répondre à de nombreuses affections courantes et très invalidantes (séquelles de traumatismes de la route et du travail, hémiplégies après accident vasculaire cérébral, infirmité motrice d'origine cérébrale chez l'enfant, problèmes respiratoires aigus ou chroniques chez l'adulte ou l'enfant, incontinence urinaire chez les femmes ayant souvent accouché, mal de dos, ...).

Pour commencer à répondre à ces besoins, le Bénin a développé depuis le début des années 1990, plusieurs projets visant à améliorer la prise en charge des personnes atteintes de handicaps moteurs:

- création de services de rééducation hospitaliers dans 3 hôpitaux du pays (Cotonou, Abomey et Ouidah),
- création d'une École Supérieure de Kinésithérapie (ESK) à la Faculté des Sciences de la Santé de Cotonou (Université d'Abomey – Calavi).
- Mise en place d'un Programme National de Réadaptation à Base Communautaire (RBC) implanté aujourd'hui dans 31 localités du pays.

L'APEFE est intervenu dans ces projets en les appuyant par des coopérants et des financements (Abomey et Ouidah) ou par des

missions d'enseignement et d'appui technique (ESK de Cotonou).

En 2004 il est cependant apparu nécéssaire de passer d'une «approche projets» à une «approche programme» , favorisant un développement intégré de la kinésithérapie au Bénin.

Cette nouvelle intervention, programmée pour 3 ans et demi a démarré en mars 2005. L'APEFE la mène avec le CGRI, le Ministère de la Santé Publique, le Ministère de la Famile de la Protection Sociale et de la Solidarité et la Faculté des Science de la Santé de Cotonou.

Les 5 axes d'intervention principaux de ce projet sont:

➲ Développer l'offre en soins en créant ou renforçant des services de kinésithérapie dans un maximum d'hôpitaux et centres de santé (un service créé et deux services renforcés en 2005).

➲ Mettre au point et faire adopter par le Gouvernement béninois les textes définissant la stratégie de développement de la kinésithérapie au Bénin pour la période 2006-2010 et mettre en place une cellule de suivi et de coordination de cette stratégie (les textes ont été finalisés en atelier national et soumis à la signature du Ministre de la Santé Publique avant d'être envoyés en conseil des ministres pour adoption officielle par le Gouvernement).

➲ Assurer la formation continue des kinésithérapeutes diplômés du Bénin (une formation continue de quinze jours sur la rééducation des hémiplégiques adultes a été effectuée en Septembre 2005 pour tous les kinés diplômés du Bénin).

➲ Assurer la formation des agents commnunautaires de réadaptation du programme RBC de façon à assurer un suivi de terrain régulier, des personnes traitées dans les services de kinésithérapie existants.

➲ Informer la population et le personnel sanitaire sur les avantges des soins de kinésithérapie.

Enfin, le Gouvernement béninois à tenu à marquer sa reconnaissance pour les efforts entrepris depuis 1991 par les acteurs de la Communauté française de Belgique en faveur du développement de la kinésithérapie en élevant Monsieur Olivier Jadin, Coopérant APEFE, et le Professeur Jacques De Nayer (UCL) au rang de Chevalier de l'Ordre du Mérite du Bénin et Chevalier de l'Ordre National du Bénin.

2.1.4 *Renforcement structurel du Service National de Transfusion sanguine*

L'intervention a débuté en octobre 2002. Elle consiste en un apport en formation et information du personnel de santé du Service National de Transfusion Sanguine. L'intervention s'inscrit dans les priorités du gouvernement en matière de politique et stratégie nationales de développement du sous-secteur de la transfusion sanguine.

En 2005, les pratiques de transfusion sanguine ont été normalisées. Des formations sur les bonnes pratiques de la transfusion sanguine ont été dispensées au personnel de santé, aux stagiaires en formation et aux recruteurs de donneurs de sang volontaires. Un manuel sur la transfusion sanguine destiné aux étudiants en formation médicale a été édité et diffusé.

Des collaborations avec des partenaires au développement ont été initiées et des cursus en transfusion sanguine ont été intégrés aux programmes des établissements de formation médicale. Un partenariat sud-sud entre les services nationaux de transfusion sanguine du Niger, de la République Démocratique du Congo et du Bénin s'est progressivement mis en place en 2005.

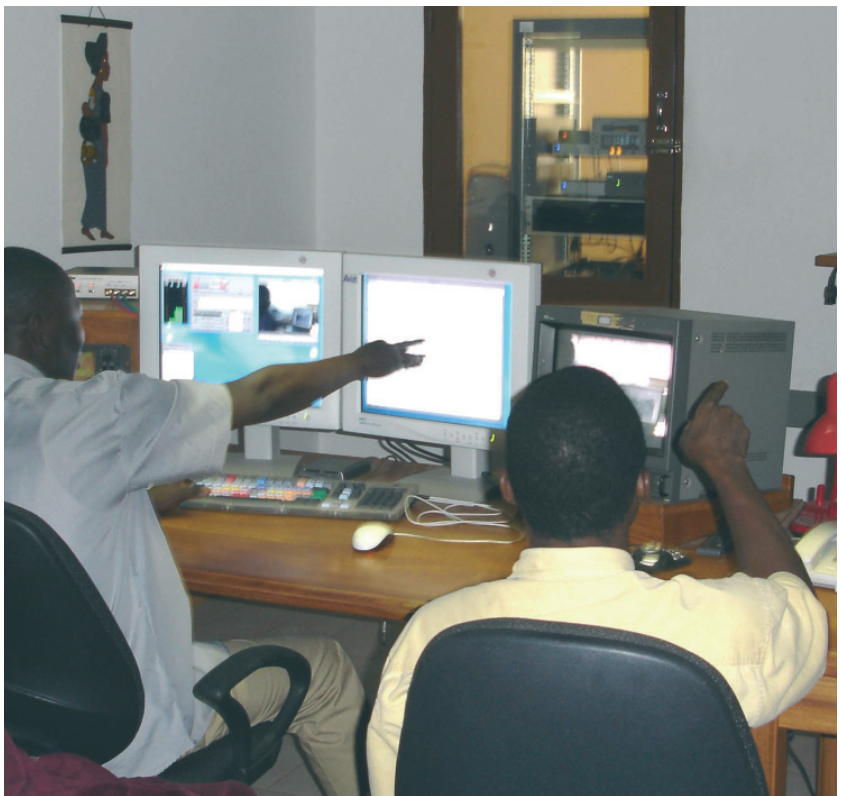

2.2 Gouvernement et société civile liberté de la presse

voir Organisations internationales: CRPF-CIRTEF.

2.3 Formation professionnelle et technique

2.3.1 *Renforcement des capacités techniques et pédagogiques des formateurs du Centre de Perfectionnement du Personnel des Entreprises (CPPE).*

Cette intervention est menée en synergie avec le projet de la CTB «Renforcement et extension des activités du Centre de Perfectionnement du Personnel des Entreprises». Le CPPE est chargé de la mise à niveau du personnel technique des entreprises; il s'est ouvert, plus récemment, au monde de l'artisanat. L'appui de la coopération devrait permettre au CPPE de devenir, pour la Sous-région, un centre moderne proposant une offre très large en matière de formations techniques exécutées par du personnel compétent.

L'apport de l'APEFE est avant tout d'ordre didactique et pédagogique: réalisation de modules de formation, formation à l'approche par compétences, élaboration de plans de formation... A la demande de la CTB, le coopérant de l'APEFE a également apporté une aide précieuse dans la réalisation de l'appel d'offres pour l'acquisition du matériel technique qui devra équiper les ateliers du CPPE.

C'est dans cet esprit que le CPPE propose aujourd'hui des formations en entreprises adaptées aux besoins réels de celles-ci après l'élaboration d'un plan de formation. Le CPPE compte, grace à ses nouvelles compétences, agir non seulement comme un centre de formation mais aussi comme un centre d'excellence où les entreprises peuvent s'adresser pour résoudre des problèmes de formation, mais aussi des problèmes techniques d'organisation, de fabrication ou d'exploitation.

Le Centre d'Etude et de Formation Pluridisciplinaire (CEFOP) porte un projet complémentaire à ceux de la CTB et de l'APEFE, axé sur les volets gestion et marketing qu'un centre tel que le CPPE peut rencontrer.

Afin d'assurer une véritable synergie entre les apports de ces trois acteurs belges, leurs activités sont inscrites au sein d'un cadre logique conjoint. Sur le plan local, une seule structure de pilotage a été créée (Structure mixte de concertation locale) pour cogérer cet apport multiforme de la coopération belge; un seul Comité technique de suivi a également été mis en place.

3 LA COORDINATION

Les projets soutenus par l'APEFE sont concentrés dans trois secteurs prioritaires: la santé, la formation professionnelle et technique, et le secteur «gouvernement et société civile».
En fin d'année 2005, la mission compte 7 coopérants, et a accueilli en cours d'année 6 experts en mission de courte durée.
De nouveaux projets ont été identifiés en 2005 afin de renforcer le cadre global actuel.

Ce sont:

- un appui à la formation des infirmiers et infirmières, qui se situe à l'intersection entre la santé et la formation technique.
- un appui au Programme national de Rééducation à Base Communautaire, qui complète, sur le terrain, l'action du Programme National de Kinésithérapie en faveur de la personne handicapée.
- et enfin un appui à la presse écrite, sous la forme de «formation sur site» (formation professionnelle)

Ces nouvelles interventions respectent le principe de cohé-rerence et de convergence.

Les complémentarités, voire les synergies, entre acteurs de la coopération sont nombreuses et variées. Elles concernent tout d'abord des acteurs belges: synergie avec la CTB dans l'appui au CPPE, recherche de partenariats avec des villes belges pour renforcer le développement de la kinésithérapie, identification de collaborations avec la Défense nationale en matière de formation des enseignants. Ces collaborations associent aussi d'autres acteurs comme le PNUD, partenaire du projet d'appui à la Presse écrite instruit en 2005.

Les interventions se développent désormais dans l'esprit d'une gestion participative. Les Comités techniques de suivi se réunissent trimestriellement et le calendrier des réalisations permet une appréciation précise de la progression des projets ou de ses éventuels blocages. Les Comités de pilotage permettent le suivi et l'évaluation des interventions.

Ces dispositifs reçoivent généralement un bon accueil de la part des partenaires, qui souhaitent s'investir concrètement dans la gestion des interventions sans se limiter à un rôle secondaire. Cela conduit d'ailleurs certains Comités de pilotage à jouer le rôle effectif de Comité technique de suivi.

La Coordination s'efforce de donner à cette politique de co-gestion sa pleine mesure en assurant la bonne circulation des informations et en associant les partenaires aux différents volets de la gestion de l'intervention.

Sur le plan bilatéral, l'année 2005 a été marquée par la tenue de la deuxième session de la Commission mixte permanente entre la Communauté française de Belgique, la Région wallonne, le Collège de la Commission Communautaire française de la Région de Bruxelles-capitale et le Bénin. La Coordination a collaboré à la préparation des projets soumis à la Commission et elle a assuré la réalisation d'activités culturelles ou protocolaires variées, en liaison avec le renouvellement du programme de travail. A cette occasion l'APEFE a montré les différentes facettes de sa coopération.

Le Bureau APEFE/Wallonie-Bruxelles a complété son effectif par l'engagement d'une secrétaire-réceptionniste. Les postes informatiques ont été placés en réseau désormais connectés à l'ADSL permettant un traitement plus efficace des fichiers partagés.

BURKINA FASO

1 LE CONTEXTE

Pays enclavé, le Burkina Faso dispose de peu de ressources naturelles dans un environnement qui se dégrade à cause des aléas d'un climat sahélien dont la pluviométrie est insuffisante et mal répartie. Cette dégradation a des conséquences immédiates sur la santé et les conditions de vie de la population.

Aussi, le gouvernement du Burkina Faso accorde une grande importance au secteur de l'environnement car le renforcement des équilibres socio-écologiques contribue à la lutte contre la pauvreté et au développement soutenu de la production agro-sylvo-pastorale. Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) approuvé en juin 2000 traduit cette préoccupation: «La stratégie de réduction de la pauvreté sera basée sur la recherche d'un équilibre entre les besoins des populations et la gestion durable des ressources naturelles».

Selon la version du CSLP revue en 2003, le gouvernement burkinabè privilégiera les actions prioritaires au profit de l'intensification de la lutte contre la désertification et de l'amélioration du cadre de vie des populations urbaines et rurales. Dans un pays où 84% de la population est rurale, la diversification des activités agricoles est un des principaux facteurs d'élargissement des opportunités en matière d'emploi et d'activités génératrices de revenus pour les pauvres.

S'inscrivant dans ces priorités, les interventions de l'APEFE ont été recentrées depuis 2003 sur les secteurs reliés à la protection des ressources naturelles. Cette concentration se traduira en 2006 par des interventions dans les secteurs prioritaires de la distribution d'eau et assainissement, la protection de l'environnement et complémentairement, l'agriculture et la sylviculture.

2 LES PROJETS

2.1 Protection de l'environnement: *éducation et formation environnementales*

L'information environnementale, bien qu'abondante, est peu accessible au Burkina Faso. Elle est, par conséquent, peu connue des utilisateurs potentiels nationaux ou internationaux. La méconnaissance de l'existant donne non seulement une image de pauvreté des centres de documentation mais provoque aussi des redondances dans les actions en gestion durable de l'environnement.

Le projet vise à améliorer cette situation en apportant l'appui nécessaire à un certain nombre de centres de documentation et en les fédérant en un réseau national, le RIDEB (Réseau d'information et de documentation environnementale du Burkina).

L'intervention de l'APEFE est venue renforcer le Projet d'Appui Institutionnel au Secrétariat permanent du Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable (SP/CONEDD) exécuté par la Coopération Technique Belge (CTB) depuis 2001. Ce projet visait d'une part la réhabilitation des centres de documentation par la professionnalisation de ses responsables et la mise à niveau de l'équipement et d'autre part, l'organisation de ces centres en réseau, sur base d'une charte commune et d'une banque de données environnementales collectives.

Le traitement de l'information visant à obtenir dans chaque centre, une base de données bibliographiques complète et fiable, a été mené à bien. Les responsables de centres ont en outre participé à plusieurs ateliers de concertation et de formation (révision de la méthodologie, marketing documentaire, gestion des réseaux documentaires, élaboration de projets).

L'intervention, qui a pleinement atteint ses objectifs, a pris fin en août 2005.

2.2 Distribution d'eau et assainissement:

politique des ressources en eau et gestion administrative/ protection des ressources en eau

L'APEFE participe à la politique de l'eau du Burkina Faso en favorisant l'émergence d'une expertise nationale capable de concevoir, d'exécuter, d'exploiter et d'entretenir les dispositifs d'observation de la ressource et de son exploitation.

En collaboration avec la Direction Générale de l'Amélioration du Cadre de Vie du Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie et le CREPA (Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement à faible coût), l'APEFE a permis la mise en place, en juin 2004, d'un laboratoire de terrain d'analyse des eaux afin d'effectuer des analyses physico-chimiques sur les eaux usées.

Ce laboratoire a permis de dresser un inventaire des sources potentielles de pollution des eaux et a aussi réalisé un bilan, un diagnostic et un suivi des priorités environnementales dans le domaine des eaux usées. Enfin, des techniques analytiques adaptées aux conditions locales ont été mises au point.

L'intervention intègre également l'organisation par l'ULg (FUL) et la Région wallonne, de stages intensifs de recyclage pour techniciens supérieurs.

Notons encore que le laboratoire accueille et encadre des stages techniques et des travaux de fin d'études.

Le diagnostic des eaux et le suivi de la station de lagunage de Ouagadougou, initiés en 2004, ont été poursuivis en 2005. Enfin, deux laborantins ont été formés. Ils poursuivront des recherches appliquées, tout en renforçant le partenariat avec le secteur privé.

2.3 Agriculture:

Politique agricole et gestion administrative/ Ressources en eau à usage agricole

Le bassin du KOU, doté d'aménagements hydro-agricoles sur près de 3.200 ha, dispose d'importantes ressources en eau qui ont permis l'essor d'une ceinture maraîchère et horticole autour de la ville de Bobo-Dioulasso. Une filière fruits et légumes s'est ainsi développée dans cette région sous l'impulsion d'initiatives privées. Cette production irriguée est à l'origine de l'accroissement d'activités économiques de la ville de Bobo-Dioulasso comme la transformation de certains produits agricoles tant pour une consommation locale que pour l'exportation.

L'essentiel de la demande agricole en eau est satisfait à partir des eaux de surface. L'agriculture est donc tributaire du caractère aléatoire du climat, notamment de la variabilité spatiale et interannuelle de la pluviométrie. Celle-ci est cause de déficits chroniques de production agricole dans certaines régions. Aussi convient-il de développer l'irrigation qui permet d'assurer une plus grande stabilité de la production, améliore la productivité et garantit la stabilité alimentaire du pays.

L'intervention APEFE relève de cette dynamique à des fins de développement durable et s'inscrit plus directement dans le cadre de la mise en œuvre nationale du Plan d'action pour la gestion intégrée de la ressource en eau (PAGIRE) et du Programme de Valorisation des ressources en eau de l'Ouest (VREO).

Elle contribue à améliorer les capacités et compétences de planification, de gestion et de valorisation des ressources en eau pour l'agriculture dans les sous-bassins de l'Ouest du Burkina Faso en mobilisant les collectivités locales, les organisations décentralisées et les acteurs du secteur privé et public.

2.4 Industries manufacturières:
agro-industrie

Le gouvernement du Burkina Faso est conscient de l'importance que les secteurs agricoles et la transformation des produits alimentaires jouent dans son économie et dans la lutte contre la faim et la pauvreté. Il n'a cessé de promouvoir des stratégies et des programmes de développement permettant à ces secteurs de jouer efficacement leur rôle dans l'économie nationale.

Sous la tutelle scientifique de l'ULg et de la FUSAGx, l'APEFE a soutenu – à travers deux interventions de longue durée – les filières gomme arabique, vinaigre et soumbala auprès du Département de Technologies Alimentaires (DTA). Ces interventions, venues à terme fin 2004, ont été complétées par 2 missions de courte durée qui ont permis l'installation d'équipements de transformation des produits (atomiseur, lyophilisateur, ensacheuse et appareil d'ultrafiltation), suivie de formations à leur utilisation et maintenance. Ces équipements renforceront considérablement le pôle commercial du DTA.

2.5 Sylviculture:
Recherche en sylviculture/
Éducation et formation en sylviculture

Certaines espèces ligneuses sahéliennes et soudaniennes, comme l'Acacia senegal sont déterminantes dans la vie sociale et économique des populations rurales. Leur utilisation locale et les demandes de produits dérivés, sont de plus en plus importantes.

L'Acacia senegal, couramment appelé «gommier du Sénégal» est une espèce ligneuse très adaptée aux conditions d'aridité. C'est aussi l'une des espèces les plus utilisées au Burkina Faso dans la

récupération des terres dégradées et les reboisements. Elle participe ainsi à la lutte contre la désertification. Sa valeur économique réside en sa résine, la gomme arabique, qui selon sa qualité a une valeur commerciale et industrielle reconnue à l'exportation. Son exploitation contribue à la lutte contre la pauvreté des populations rurales.

Le Centre National de Semences Forestières (CNSF) basé à Ouagadougou, développe un programme d'amélioration et de promotion de l'espèce en liaison avec la FUSAGx. Dans le même esprit que ce qui a été développé avec le Département de Technologies Alimentaires, le partenariat entre le CNSF et l'APEFE concerne les disciplines de la recherche-action, de la vulgarisation et de la production. L'intervention de l'APEFE participera au renforcement technique des trois divisions du CNSF, renforcement qui favorisera un transfert soutenu des connaissances techniques vers les populations rurales.

À travers l'amélioration de la qualité des produits nationaux valorisés, l'intervention de l'APEFE participe à la lutte contre la désertification et l'exploitation anarchique des ressources naturelles. Elle favorise également la structuration des filières agro-sylvicoles et la professionnalisation des petites et moyennes agro-industries utilisant la gomme arabique dans ses productions.

2.6 Gouvernement et société civile
liberté de l'information

Depuis 1997, l'APEFE s'est investie dans le domaine des médias. Le renforcement des entreprises de presse radio menée depuis juin 2004, a pris une forme tout à fait originale, répondant aux attentes explicites de 7 entreprises de presse radio diffusées sur Ouagadougou: un programme de formation itinérante a été développé au sein même des rédactions pour être au plus près de la réalité journalistique et économique des radios. Ce programme vise un renforcement des capacités journalistiques et techniques radio, adapté aux besoins de chaque rédaction et de chaque journaliste, comportant également un volet d'accompagnement des services commerciaux.

En 2005, l'intervention a plus particulièrement ciblé les rédacteurs en chef des radios, principaux artisans d'un traitement déontologique de l'information, et les agents des services commerciaux responsables de l'autonomie financière des entreprises de presse. Pour assurer la pérennité des acquis de l'intervention venue à terme

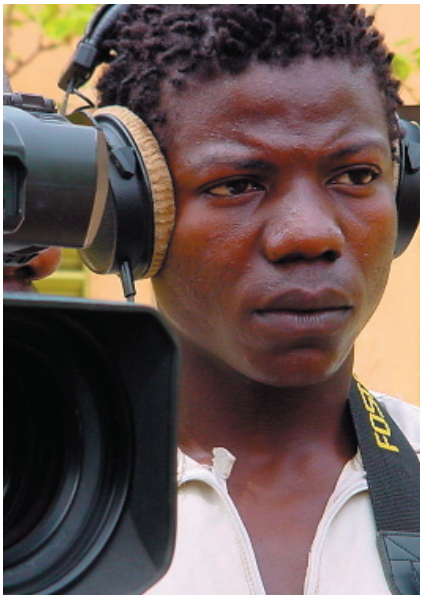

en décembre 2005, l'APEFE a mené parallèlement un partenariat technique avec le CERAM (Centre d'Expertise et de Recherche Africain sur les Médias et la Communication) de l'Université de Ouagadougou. Cette structure pourra assurer une formation professionnelle continue des journalistes en activité.

Une collaboration avec le CIRTEF (Conseil international des Radios et Télévisions d'Expression française) est également poursuivie.

Des stages de formation professionnelle en scénarisation sont organisés par l'APEFE et le CIRTEF sous forme de missions de courte durée auprès de la Radiodiffusion et Télévision du Burkina Faso.

L'amélioration de la production et de la programmation d'émissions télévisuelles a un impact sur l'éducation, la santé et d'autres secteurs importants de la vie économique et sociale de l'Afrique de l'Ouest. Une stratégie durable doit être développée pour aboutir à plus long terme à des changements positifs de comportement.

De la rédaction au découpage technique et à la post-production (montage final en numérique), en passant par l'organisation des séquences, les stages permettent une professionnalisation des intervenants locaux, tout en tenant compte de l'environnement spécifique à l'Afrique (peu de moyens et peu de formation).

2.7 Infrastructure et services sociaux divers: *culture*

Le programme de relance de la formation aux métiers de l'image et du son (PROFIS) à la Direction de la Cinématographie Nationale, bénéficie de l'aide de l'APEFE depuis plusieurs années. Elle a été réorientée en mars 2003, pour permettre la création de l'Institut Régional de l'Image et du Son (IRIS), dispensant une formation supérieure aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel, tenant compte des spécificités de l'Afrique de l'Ouest (adéquation formation-emploi) et proposant des formations souples répondant aux attentes du marché, des professionnels du secteur, ou à celles de jeunes débutants.

L'intervention de l'APEFE s'est prolongée jusqu'en mars 2005 pour permettre à l'IRIS d'asseoir toutes les dispositions nécessaires à la durabilité des acquis.

La qualité du partenariat institutionnel entre la Direction de la Cinématographie Nationale, l'Institut des Arts de Diffusion de

Louvain-La-Neuve et l'INSAS constitue un gage solide quant à la pérennisation des résultats de l'intervention.

2.8 Population santé et fertilité:
lutte contre le VIH/SIDA

Au Burkina Faso, la lutte contre le VIH/SIDA intègre ce combat à tous les secteurs de la vie sociale, que ce soit le renforcement des capacités de prévention ou de prise en charge. Une action coordonnée du monde associatif et communautaire s'est mise en place pour réduire l'impact du VIH/SIDA sur le développement.

La question de l'organisation du système de santé doit être au centre du débat ainsi que l'ont montré les recherches socio-anthropologiques menées par le Groupe de Recherche «SHADEI» (Sciences de l'Homme Appliquées au Développement et à l'Evaluation des Interventions).

Avec le soutien de l'APEFE, celui-ci a initié un protocole d'action permettant d'intervenir dans la lutte contre le VIH-SIDA par un accompagnement des Organisations communautaires de base. Ce protocole a été validé en novembre 2004 et a permis la définition d'un plan opérationnel de recherche-action à l'échelle nationale. Sa méthode en matière de développement participatif, de suivi et d'évaluation des processus est maintenant bien établie et a notamment été remarquée par les cadres de l'ONUSIDA.

L'intervention de l'APEFE a pris fin en mai 2005, accompagnant le démarrage de la nouvelle phase d'application de l'approche SHADEI au programme national de lutte contre le SIDA.

2.9 Éducation:
politique de l'éducation et gestion administrative

Le programme de «Développement et Éducation des Adultes» (DEDA) qui a vu le jour en 1999 répond à un manque de structures de formation en alternance de formateurs. L'APEFE a accompagné la mise en place d'un centre de ressources, de formation, de recherche et d'intervention en éducation des adultes en vue de professionnaliser les acteurs de développement de terrain.

Ce Centre, à visée sous-régionale, s'appuie sur des réseaux déjà constitués dans différents pays limitrophes du Burkina (Bénin,

Mali, Niger, Togo) et composés essentiellement de personnes provenant d'organismes ou d'associations représentatives de la société civile.

Les premiers candidats recrutés en 2001, ont été diplômés en 2003. Notons que la licence DEDA a été reconnue par le CAMES, (Conseil africain et malgache pour l'Enseignement supérieur) et que le Ministère des Enseignements secondaire, supérieur et de la Recherche scientifique, a habilité officiellement l'Université de Ouagadougou à délivrer les diplômes correspondants.

L'intervention s'est achevée en juin 2005, après avoir consolidé ses acquis, notamment au profit de l'appropriation de la fonction de conseiller à la formation.

3 LA COORDINATION

En 2005, toutes les nouveaux projets ont fait l'objet d'ateliers de gestion participative et planifiée. Ces ateliers ont souvent favorisé le développement de processus participatifs auprès des intervenants locaux renforcés.

Si deux nouveaux projets ont démarré au cours de l'année, cinq ont pris fin sur cette même période.

La coordination a renforcé sa prospection pour initier des collaborations dans les secteurs prioritaires. Dans cette optique, six interventions ont été identifiées dont deux sont passées au stade de l'instruction. Ces nouvelles interventions démarreront au 2ème trimestre 2006. Elles concernent:

- un «Appui au Secrétariat Permanent du Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable pour la mise en œuvre d'une comptabilité de l'environnement au Burkina Faso»;
- un «Appui à la gestion et à la protection des ressources en eaux souterraines exploitées dans la région de Bobo-Dioulasso».

L'expertise et le suivi des interventions se sont renforcés par la tenue d'une concertation régulière avec les autres partenaires au développement: l'Ambassade de Belgique, la coordination européenne, les partenaires techniques et financiers impliqués dans la mise en œuvre de la Convention internationale de lutte contre la désertification (CCD).

Signalons encore la tenue en juillet 2005 de la Commission mixte permanente (CMP) Région wallonne - Communauté française de Belgique – Burkina Faso qui a arrêté un programme de travail pour

la période 2005-2007. La CMP avait été précédée au mois de mars d'une évaluation des projets du précédent programme de travail, évaluation à laquelle l'APEFE a participé pour les interventions qui se sont déroulées de 2002 à 2004.

La Région wallonne, après avoir soutenu plusieurs projets dans le domaine de l'eau dans le précédent programme de travail, a décidé d'accroître sa concentration sectorielle dans le Programme de travail 2005-2007 pour lequel la «gestion intégrée de la ressource en eau» a été ciblée comme unique secteur prioritaire. La plupart des projets retenus sont également appuyés par le CGRI dans sa composante formation (bourses de stage, de recherche, de spécialisation). Cette synergie est enfin complétée par l'expertise de l'APEFE, dont les interventions bénéficient par conséquent de moyens complémentaires qui augmentent leur impact et leur confèrent une meilleure visibilité.

Notons enfin que la mission APEFE au Burkina a été évaluée au mois de décembre par la Direction de la Coopération indirecte de la DGCD. Quelques semaines auparavant, c'est la coordination dans ses diverses fonctions qui a été évaluée par une structure indépendante commanditée à cet effet par la Direction de l'Association. Cette structure réfléchit sur la mise en place d'un Système d'Aide au Pilotage des Coordinations (SAPICO) réflexion à laquelle la coordination du Burkina Faso est associée.

4 SUCCÈS

L'intervention auprès de la Direction de la Cinématographie Nationale (DCN) a pris fin en mars 2005. Elle aura grandement contribué à la mise en place d'une structure de formation aux métiers de l'image et du son, l'IRIS (Institut Régional de l'Image et du Son), dont la première année académique a été lancée en septembre 2005.

À l'origine, le projet démarré en novembre 1999, visait l'amélioration des capacités techniques et créatives des professionnels du cinéma et l'émergence de nouveaux talents par la mise en place d'un système de formation et de recyclage pour les professionnels de l'audiovisuel. Au niveau des pays francophones au sud du Sahara, il n'existait en effet aucune véritable école académique de formation aux métiers de l'image et du son. Les deux premières années (2000 et 2001) furent essentiellement consacrées à la mise en place et à

l'exécution d'un système souple de formation, par modules de stages, destiné à rencontrer la demande en formation. Les résultats probants obtenus ont permis de passer à la seconde phase du Programme de Relance de la Formation aux Métiers de l'Image et du Son (PROFIS): le Cycle de spécialisation.

Cette 2ème phase, exécutée de 2002 à 2004, et qui proposait un cycle de formation initiale de 2 ans de niveau BTS avait pour ambition d'offrir aux jeunes burkinabè ainsi qu'à ceux de la sous-région ouest africaine les moyens de se former professionnellement aux métiers techniques et créatifs du cinéma et de l'audiovisuel. Cette phase, que l'on peut qualifier d'exploratoire, devait également permettre à la DCN de s'assurer de ses capacités de mener à bien ce type de programme.

Les 2 cycles ont permis de former sur 4 ans plus de 200 personnes dont 178 pour le Cycle de stages et 11 pour le Cycle de spécialisation. De plus, 34 professionnels ont pu bénéficier durant l'année 2004 de formations continues ou à la carte: 9 en scénario, 8 en gestion de production, 10 en montage numérique et 7 en réalisation documentaire.

La plupart des personnes ayant bénéficié des formations continues, ont rejoint leurs structures d'origine (structures de production indépendantes, services techniques publics). Les personnes ayant suivi la formation initiale, sont aujourd'hui toutes en activité, soit recrutées dans des structures, soit installées à leur propre compte.

Notons enfin le choix pédagogique d'associer aux professionnels du Sud des formateurs du Nord, celui-ci s'est avéré judicieux. Il a permis de riches échanges sur la pertinence des démarches à suivre afin de mieux coller à l'environnement cinématographique et audiovisuel africains et d'élaborer une formation susceptible d'être en adéquation avec les besoins réels des cinématographies nationales de la sous-région ouest africaine francophone.

BURUNDI

1 LE CONTEXTE

Le processus de pacification initié avec les accords d'Arusha en août 2000 s'est concrétisé, avec l'appui de la communauté internationale, par l'organisation d'élections libres et équitables aux différents niveaux central et décentralisés (communales le 3 juin, législatives le 4 juillet, sénatoriales le 19 juillet, présidentielles le 19 août, et collinaires). Depuis septembre 2005, le Burundi est dirigé par un nouveau président de la République, et le gouvernement ainsi constitué a la lourde responsabilité de sortir de la crise (en négociant avec le Front National pour la Libération (FNL) d'Agathon RWASA, dernier mouvement rebelle resté en dehors du processus d'intégration); et de s'attaquer aux nombreux défis en concrétisant un vaste programme national de reconstruction (réhabilitation et réintégration des sinistrés, démobilisation des ex-combattants, réforme des corps de défense et de sécurité, éducation pour tous, relance économique et bonne gouvernance).

En effet le Burundi, petit pays fortement peuplé, principalement agricole et peu développé au point de vue industriel est caractérisé par un état de pauvreté endémique aggravé par un conflit long de plus de dix ans. Sur le plan économique, le Produit Intérieur Brut a chuté de 20% et le revenu par habitant de moitié. Au niveau institutionnel, les services publics souffrent d'effectifs pléthoriques et de moyens négligeables, notamment pour les ministères dits sociaux (santé, éducation, action sociale,...). Les infrastructures, les écoles et dispensaires, détruits durant la crise, ne garantissent plus ni accessibilité, ni la qualité de service. Le conflit au cours duquel on dénombre au moins 300.000 morts, a causé la perte d'importantes ressources humaines et une émigration massive. Cette situation dramatique a conduit le pays à la 173èmeposition (sur 177 pays) du classement concernant le développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement 2004.

Depuis la réouverture du bureau de coordination en octobre 2002 et la signature du nouvel accord cadre avec le Gouvernement du Burundi en juin 2003, plusieurs

interventions ont été instruites dans trois secteurs prioritaires:

- politique en matière de population, santé et fertilité: lutte contre les MST et le VIH/SIDA;
- éducation: formation professionnelle;
- gouvernement et société civile: aide au maintien de la paix à l'issue du conflit, et liberté de l'information.

L'implication de l'APEFE dans le premier secteur est motivée par l'objectif national d'universaliser les soins de santé et par l'impact économique, sanitaire, démographique et social de la pandémie du VIH/SIDA au Burundi.
L'approche multisectorielle et décentralisée adoptée par les autorités est développée dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de communication pour le changement de comportement.
L'APEFE s'inscrit dans le plan national visant la scolarisation universelle d'ici 2015, son intervention repose sur une amélioration de la qualité de l'enseignement notamment technique et professionnel en faveur d'un développement socio-économique du pays et du respect des droits et libertés de la personne humaine. Dès lors, l'APEFE s'investit aussi bien dans le secteur formel que non formel: formation continue des formateurs au Bureau d'Etude de l'Enseignement Technique, formation de formateurs à l'École Normale Supérieure, et appui au Centre d'Enseignement des Métiers.
L'implication de l'APEFE dans le troisième secteur s'avère pertinente au regard de l'évolution du contexte politique du pays.
La promotion des droits humains ainsi que le renforcement des médias sont des enjeux fondamentaux dans le processus de pacification en cours (objectif de réconcialiation nationale à court terme).
L'appui à la Chaire UNESCO de l'Université du Burundi consiste d'une part, à redynamiser auprès de la jeunesse burundaise les activités d'Éducation à la Paix et d'autre part, contribue à la mise en place du Diplôme d'Etudes supérieures spécialisé en Droits de l'Homme et Résolution pacifique des conflits.
En collaboration avec le Conseil International des Radios Télévisions d'Expression Française (CIRTEF), un programme de formations ponctuelles est en cours de développement auprès de la Radio Télévision Nationale du Burundi.
L'année 2005 a vu la consolidation des deux interventions en appui à la Chaire UNESCO, le démarrage effectif des interventions SIDA et Enseignement Technique, la réalisation de la première phase à l'École Normale Supérieure et la réhabilitation légère d'un centre d'Enseignement des Métiers en prélude à l'identification des 3 assistants techniques attendus courant 2006.

2 LES PROJETS

2.1 Santé

2.1.1 *Renforcement institutionnel et structurel de la composante communication du Secrétariat Exécutif Permament du Conseil National de Lutte contre le Sida (SEP/CNLS) en vue de la lutte contre le Sida*

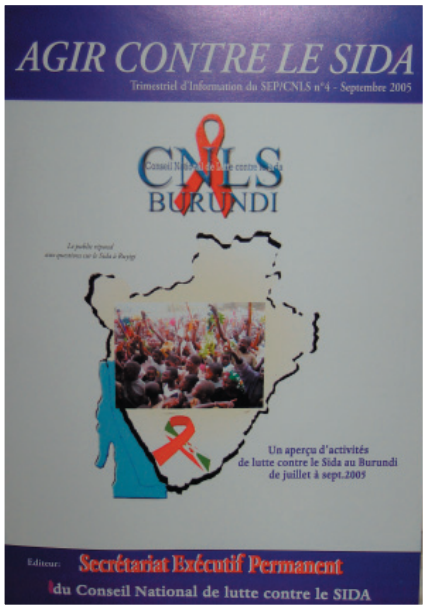

L'appui institutionnel au Ministère à la Présidence en charge de la Lutte contre le SIDA a été initié depuis juin 2005 pour permettre la mise en place d'une politique nationale de communication. Une coopérante est basée au Secrétariat Exécutif Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida (SEP/CNLS), organe chargé de coordonner techniquement le programme multisectoriel et décentralisé de lutte contre le Sida au Burundi. Deux grands axes d'intervention ont été identifiés: d'une part, le renforcement et la mise en place de structures pour l'exécution de cette mise en œuvre, et d'autre part, un soutien au processus de mise en œuvre proprement dit. La stratégie d'intervention repose sur trois axes: la participation des intervenants et des groupes-cibles (notamment les jeunes et les femmes), la poursuite de la décentralisation et la multisectorialité (mise en place de groupe de travail sectoriel et approche communautaire).

La dernière étude nationale de l'ONUSIDA au Burundi date de 2002. A l'époque le taux de séroprévalence estimé était de 2,5% en milieu rural; 9,4% en milieu urbain; 10,5% en milieu semi-urbain (toujours plus élevée chez la femme que chez l'homme, et ce, quel que soit le milieu). En 2004, différentes enquêtes ont été menées par le centre de Formation et de Recherche en Médecine et Maladies Infectieuses (CEFORMI) auprès de différents groupes cibles à risques: les jeunes, les déplacés, les corps en uniforme,... Elles révèlent notamment que 1 jeune sur 3 a eu des rapports sexuels avant 15 ans, que le préservatif est encore trop peu utilisé, que les modes de prévention sont mal connus et que les comportements envers les personnes vivant avec le VIH/ SIDA (PVVIH) sont discriminatoires (exclusion des personnes infectées dans le milieu familial, social et professionnel).

Une stratégie nationale de communication pour le changement de comportement a été adoptée et diffusée au cours du dernier trimestre 2005. Il s'agit d'un modèle «écologique» de promotion de la santé qui prône une approche décentralisée et multisectorielle (médicale, sociale, culturelle, économique avec intervenants de différents horizons). Dans le contexte d'une situation épidémiologique alarmante, de groupes cibles divers, une stratégie a été définie, des outils de communication et des modules de formation ont été diffusés mais sans être testés, évalués ou validés par les structures de décentralisation qui sont en place.

Le problème est de coordonner les actions des multiples intervenants dans une orientation commune et nationale définie par la stratégie; de mettre en œuvre une approche communautaire avec la promotion d'activités d'IEC adaptées au niveau local et de créer un environnement favorable au changement de comportement des groupes cibles et à la réduction des comportements à risque. Des visites de terrain réalisées lors du 3ème trimestre 2005 ont permis d'identifier le niveau communal comme le niveau opérationnel pour la mise en place de la stratégie de communication pour le changement de comportement.

Enfin, un atelier d'élaboration de message clés regroupant des acteurs du terrain a été organisé en décembre et a bénéficié de l'appui méthodologique du Centre d'Enseignement et de Recherche pour l'Environnement et la Santé (CERES – Université de Liège).

2.2 Éducation
formation professionnelle

2.2.1 *Renforcement du Bureau d'Etude de l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel dans les filières Génie mécanique, Chimie appliquée, Génie électrique, Electronique et Informatique*

L'intervention de l'APEFE au Bureau d'Etude de l'Enseignement Technique s'inscrit dans le projet d'Appui à l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel (AEST) de la Coopération Technique Belge au Burundi. Le projet belge vise globalement à redynamiser qualitativement et quantitativement l'enseignement technique et principalement les filières dites technologiques. Des infrastructures seront construites, étendues ou réhabilitées. Des équipements seront fournis ou réfectionnés. Le Bureau d'Etudes de l'Enseignement Technique (BEET) chargé d'encadrer les écoles et les enseignants sera renforcé.

L'intervention de l'APEFE consistera à développer l'adéquation formation–emploi, à appuyer la formation du personnel éducatif et à encadrer les écoles notamment dans la définition des besoins et l'installation des nouveaux équipements. Trois ateliers (électronique-informatique, électricité, agronomie-technologies)du Bureau d'Etude de l'Enseignement Technique bénéficient depuis août d'une assistance technique de longue durée (5 ans). La rédaction de nouveaux curriculums, d'outils pédagogiques et l'encadrement sur terrain des enseignants au sein des établissements devrait contribuer à terme à développer des nouvelles formations porteuses d'emploi et assurer l'accompagnement des lauréats.

Dans un premier temps, les trois assistants techniques se sont intégrés au Bureau d'Etudes de l'Enseignement Technique, des con-

tacts ont eu lieu avec les partenaires et une planification des activités pédagogiques a été élaborée. Un partenariat avec l'École Normale Supérieure est à l'étude et des fiches techniques ont été élaborées à l'attention des écoles techniques et des entrepreneurs. Dix-sept écoles techniques ont été visitées dans les différentes provinces du Burundi. Les observations confirment l'état critique des infrastructures, la vétusté des équipements, le manque de consommables et pièces de rechange, le manque de matériel didactique et d'encadrement des enseignants. Enfin, des études de coûts ou de faisabilité ont été réalisées (alimentation électrique du BEET, approvisionnement en eau des écoles, connexion internet) et le plan de formation des participants au projet AESTP qui sera mis en œuvre début 2006 a été confectionné.

2.2.2 *Renforcement des capacités de gestion et de formation de l'Enseignement des Métiers au Burundi*

Le Ministère de l'Éducation Nationale organise un système scolaire qui se compose des cycles primaire, secondaire et supérieur (universitaire ou non universitaire). Les enseignements secondaires général et technique ne sont accessibles qu'aux élèves qui ont réussi le concours national de fin d'études primaires. Soit seulement 25% d'entre eux. Les 75 autres pourcents sont exclus du système scolaire qualifié de « formel ».

Les centres d'Enseignement des Métiers (CEM) organisent des formations professionnelles «non formelles» destinées à des jeunes gens déscolarisés ou non scolarisés et restent accessibles aux élèves qui ratent le concours national organisé au terme de la sixième année primaire ou qui échouent dans les premières années du cycle secondaire. Ces formations sont également accessibles à des adultes qui souhaitent se perfectionner en cours d'emploi ou à des chômeurs qui veulent acquérir des compétences nouvelles pour s'insérer professionnellement.

Il existe environ 140 Centres d'Enseignement des Métiers répartis sur l'ensemble du Burundi dont six sont localisés dans l'entité Bujumbura - Mairie. Approximativement 50% des CEM seraient fonctionnels. Mais, si des formations y sont bien organisées, on relève pourtant un très faible taux de fréquentation, un manque d'équipement aigu et d'importants problèmes organisationnels qui font que les formations dispensées sont peu crédibles et peu

appréciées des élèves potentiels et de leurs parents. Le degré de fonctionnalité des CEM reconnus comme «fonctionnels» reste donc extrêmement faible voire quasiment nul dans certains cas.

Enfin, dans le contexte actuel de démobilisation, désarmement et réintégration (DDR) des ex-combattants, la réinsertion sociale et professionnelle des ex-hommes en armes est incontournable pour poursuivre sereinement le processus de pacification et de réconciliation nationale en cours.

L'intervention comporte deux appuis distincts qui concourent au même objectif : améliorer le fonctionnement des Centres d'Enseignement des Métiers (CEM). Le premier consiste à assurer le fonctionnement optimal de deux CEM. L'un est situé dans la Province de Bubanza dans la commune de Gihanga, l'autre dans l'entité de Bujumbura Mairie dans la commune de Kinama. Le second appui est un appui institutionnel consistant à soutenir les différents services chargés de l'Enseignement des Métiers au sein du Ministère pour améliorer le fonctionnement global des CEM sur l'ensemble du Burundi.

Le dossier d'instruction prévoit la mise à disposition de trois assistants techniques (attendus en 2006) pendant trois ans. Fin 2005, la réhabilitation du Centre d'Enseignement des métiers de Kinama a été entamée.

2.2.3 *Amélioration des compétences des techniciens burundais par le renforcement des structures de formation dans les sections techniques du département des sciences appliquées de l'École Normale Supérieure (ENS)*

L'enseignement technique compte 23 écoles pour 4800 étudiants, soit 8% de la population totale des écoles secondaires. Le déficit

quantitatif et qualitatif des ressources humaines est criant. L'ENS a été créée en octobre 1999 pour assurer la formation de formateurs à l'échelle nationale. Elle forme en trois ans les futurs enseignants des écoles secondaires de l'enseignement général, pédagogique et technique. Elle est organisée en trois départements: Sciences Humaines, Sciences Naturelles et Sciences Appliquées.

Complémentairement au projet d'appui de l'enseignement technique belge auquel l'APEFE est associée, la nécessité d'un appui au département des Sciences Appliquées de l'ENS s'est confirmée. Ce département contribue à la formation des futurs enseignants des filières technologiques de l'enseignement secondaire burundais. Une mission d'identification et d'évaluation de l'ENS a été organisée fin 2004 et a formulé des recommandations.

Afin d'assurer la progressivité nécessaire dans un contexte national qui reste difficile, cinq étapes combinant investissement matériel ciblé et courtes missions de formation, ont été proposées. La première prévoyait l'installation d'un réseau informatique au sein du département des Sciences Appliquées afin d'appuyer la conception et l'élaboration des leçons par les formateurs de l'ENS.

La mise en réseau de cinq ordinateurs connectés à internet par liaison hertzienne a été réalisée avec la mise à disposition de logiciels spécialisés. La formation des enseignants du département relative à l'utilisation de l'outil et à son exploitation pédagogique a été assurée. Il est proposé en 2006 d'appuyer la section génie civil (phase 2) et de fournir du matériel audio-visuel (Phase 3).

2.3 Gouvernement et société civile: *aide au maintien de la paix à l'issue du conflit, et liberté de l'information*

Le renforcement de la Chaire UNESCO en Éducation à la Paix et la Résolution de Conflits de l'Université du Burundi s'inscrit dans une volonté de participation active à la restauration et au maintien de la paix. Les missions de le Chaire consistent à: promouvoir un système intégré de recherche, de formation, d'information et de documentation dans les domaines de l'éducation à la paix de la résolution de conflit, des droits de l'homme de la démocratie et la de tolérance; développer la coopération inter-universitaire et sous-régionale; améliorer l'implantation de l'Université dans la communauté burundaise.

L'assistance technique fournie par l'APEFE au sein de la Chaire

agit à la fois sur le niveau structurel (assistance technique à la gestion et au développement de la coopération sous régionale et régionale) et développement d'activités dans le domaine des droits de l'homme et de la paix, à l'intention de deux groupes cibles spécifiques au niveau d'enseignement: les Universités et la jeunesse.

2.3.1 *Appui à la Chaire Unesco en Éducation à la Paix et à la Résolution des conflits au sein de l'Université du Burundi*

Durant l'année écoulée, les activités suivantes ont été assurées: organisation d'un séminaire de réflexion sur le cours de civisme dans l'enseignement supérieur (mars), contribution à la formation des formateurs des femmes burundaises leaders candidates potentielles aux élections (avril), participation à la Journée internationale de la Paix (sept) et la Journée de la Philosophie (dec), réalisation d'une campagne de sensibilisation aux droits de l'enfant dans cinq lycées de Bujumbura (oct-nov), appui à la rédaction du programme du cours de compétences à la vie courante et d'éducation à la citoyenneté à l'école primaire, au Collège et au Lycée (nov-déc), rencontre avec les Centres de Jeunes de la province Kirundo.

En effet, suite à la mission conjointe APEFE/CUD réalisée en juin 2005, il a été décidé d'axer notre intervention sur le public – cible: la jeunesse burundaise. Les Centres de Jeunes sont destinés à des jeunes scolarisés, non scolarisés, déscolarisés, démobilisés et aux vulnérables de 10 à 35 ans en moyenne. Ils ne sont pour la plupart pas opérationnels et manquent de matériel, de mobilier et de certains fonds. Les relations avec leur administration respective sont très variables.

L'appui à la rédaction des curricula du cours de compétences à la vie courante (Direction Générale des Bureau Pédagogiques) et aux centres de jeunes sera initié en 2006.

2.3.2 *Mise en place d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en Droits de l'Homme et résolution pacifique des conflits*

Le seuil de violence et la situation des droits de l'homme ont atteint un niveau des plus préoccupants au Burundi. La recrudescence récente du phénomène de viols y- compris ceux impliquant des enfants en bas âge est un des indices des plus négatifs sur l'état de la société

burundaise. Des phénomènes tels que l'impunité, la corruption, le déficit de l'encadrement de l'administration, voire l'isolement de certaines institutions locales ont été observés récemment. Cette dévalorisation ne s'est pas limitée au niveau institutionnel, les rapports- mêmes entre les différents groupes ethniques et sociaux fondés sur la solidarité et les échanges divers ont souvent été détruits par la crise.

Dans ce contexte, le Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées en Droits de l'Homme et Résolution pacifique des conflits, organisé depuis juillet 2004 avec l'assistance technique de l'APEFE, en partenariat avec le CGRI et la CUD, a pour fin de créer un pôle d'excellence de résolution des conflits et droits de l'homme grâce à la formation de professionnels actifs dans le domaine.

Les priorités de 2005 ont été la promotion et l'ouverture du DESS à la sous région, ainsi que du Centre de documentation de la Chaire comme centre spécialisé dans les droits de l'homme et résolution pacifique des conflits, et enfin la «recherche action» relatives à des questions clé du processus de paix en cours, encadrées par les universités partenaires et réalisées en collaboration avec les organisations de la société civile actives dans la sous région.

Ainsi parmi les réalisations de l'année écoulée épinglons: la proclamation des trente premiers diplômés du DESS, le lancement de la seconde années académique (38 étudiants inscrits dont trois congolais), l'organisation de séminaires de formation à l'intention de la société civile à l'occasion des missions d'enseignement des professeurs visiteurs (notamment en droit humanitaire, droit international pénal, droit des réfugiés, droit des enfants, ainsi que conférences débats à propos de thématiques corollaires, l'organisation d'un Colloque International «Justice en période de post conflit» avec publication des actes et organisation de groupes de travail de suivi, l'appui à la justice grâce à la réalisation de recherche à propos des réformes fondamentales en cours au Burundi (droit pénal, droit foncier, régime matrimoniaux et successions). Les résultats de ces recherches feront également l'objet d'une publication. Enfin, la réalisation d'atelier de théâtre avec les détenus prévenus et condamnés.

En début d'année 2006, une mission exploratoire sera réalisée dans la sous région (Bukavu, Goma, Béni Butembo, Butaré et Kigali) afin de renforcer la coopération universitaire entre universités de la région autour de 3 axes d'intervention: formation professionnelle, recherche actions et base de données.

2.3.3 *Renforcement structurel de la production des télévisions burundaise et rwandaise par une formation d'équipes de production et de post-production*

Les pays d'Afrique des Grands Lacs s'attachent beaucoup aujourd'hui à protéger une paix civile qui a fait défaut ces dernières années avec une volonté réelle de garantir les libertés. D'autre part, la création audiovisuelle renforce l'identité culturelle et la cohésion sociale. Si la Radio Télévision Nationale du Burundi (RTNB) et l'Office Rwandais de l'Information (ORINFOR) se sont équipés de bancs de montage virtuel, les monteurs sont peu initiés à cette nouvelle technologie. Devant ces bouleversements techniques, les directions des télévisions et les responsables politiques ont exprimé leurs préoccupations et ont souhaité un accompagnement de ces mutations par une formation appropriée et intensifiée.

La stratégie adoptée vise à améliorer la production et la programmation de la RTNB et de l'ORINFOR. Une première action a été menée en 2004 pour former des réalisateurs à l'écriture et concevoir des dossiers pour les fonds d'aide à la production. La 2ème étape, constituer et former une équipe de production, a été entamée fin 2005. Elle se terminera et sera enchaînée avec la troisième phase en 2006.

Il est également proposé d'organiser en 2006 un atelier conjoint Rwanda Burundi APEFE afin de construire le dossier d'instruction de la future intervention qui s'inscrira dans le projet de réhabilitation en cours financé par le Ministère des Affaires Etrangères de Belgique. Cet atelier devrait permettre de définir les activités de formation en adéquation avec le plan d'action précité.

Si les résultats des premières formations sont probants, la stratégie pourrait être étendue à la RDC.

3 LA COORDINATION

Depuis l'installation de la coordination en octobre 2002, un bureau a été installé et du personnel national recruté. La visibilité de l'APEFE et l'accueil des coopérants et experts en missions de courte durée ont été assurés. Un important travail a été mené en vue de finaliser l'instruction de la majorité des interventions au Burundi (Sida, Enseignement Technique, École Normale Supérieure, Centres d'Enseignement des Métiers, Chaire UNESCO).

D'autre part, l'intervention Sida et les trois interventions dans le secteur Éducation ont été contractualisées avec le partenaire. Les interventions d'appui à l'École Normale Supérieure et aux centres d'Enseignement des Métiers ont été initiées fin 2005 sous la supervision de la coordination et de l'assistant logisticien. L'application de l'accord – cadre entre l'APEFE et le gouvernement du Burundi et la gestion des ressources liées à l'atteinte de nos objectifs ont été assurées.

Le recours à des ressources humaines locales est développé, notamment dans le cadre de l'organisation d'ateliers. En 2006, il sera amplifié sous la forme de mission d'expertise (Chaire UNESCO, Sida, Enseignement Technique). Un assistant, assurant une permanence au sein du bureau, sera recruté et apportera l'appui administratif et financier devenus nécessaires. Cela permettra également de capitaliser les expériences de la coordination.

L'année 2006 verra également l'installation effective des comités techniques de suivi et de pilotage des différentes interventions.

4 SUCCÈS

La relance de la coopération s'est opérée alors que le Burundi était en guerre civile et entamait le processus de transition et de pacification. Durant cette période, un travail de fond a été réalisé. Il se concrétise aujourd'hui par l'opérationnalisation de six interventions de longue durée dans les trois secteurs prioritaires définis.

Des collaborations ont été initiées avec l'ONUSIDA et le Centre d'Enseignement et de Recherche pour l'Environnement et la Santé (CERES – Université de Liège) dans le cadre du projet Sida. Une synergie APEFE-CTB existe dans le cadre du projet d'appui à l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel de la coopération fédérale au sein duquel l'APEFE vise le renforcement du Bureau d'Etude de l'Enseignement Technique. Enfin, l'APEFE et la CUD sont partenaires dans le cadre de l'intervention Chaire UNESCO.

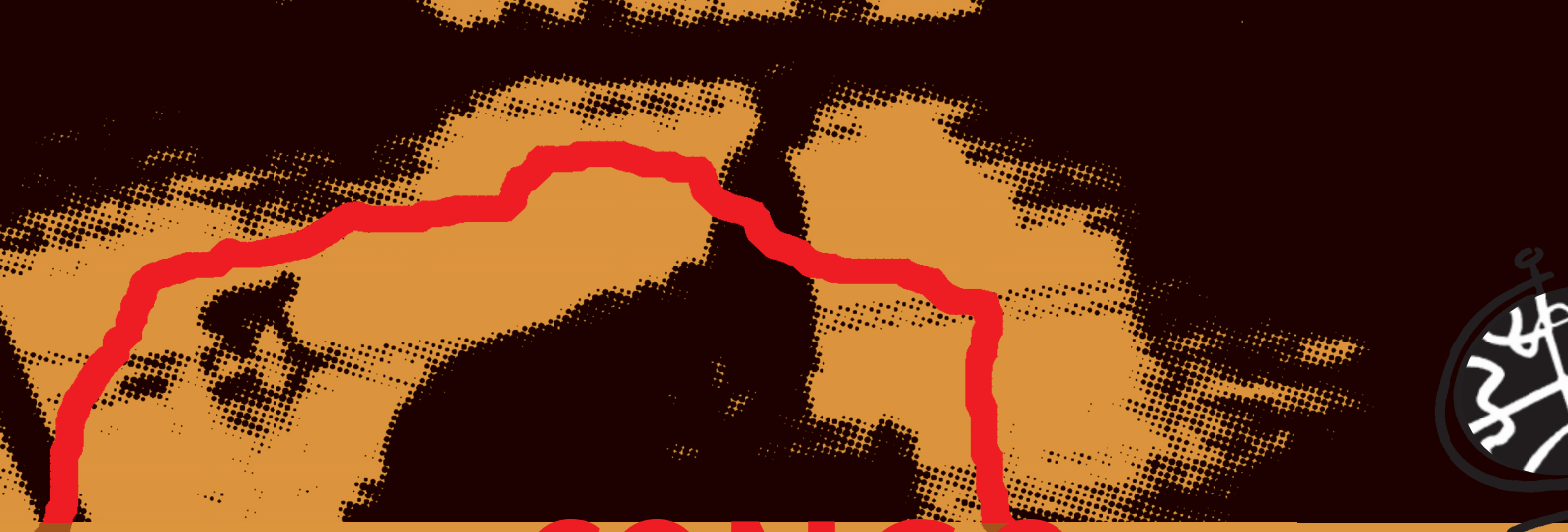

CONGO BRAZZAVILLE

1 LE CONTEXTE

Au cours des années nonante, le Congo a été secoué par trois guerres civiles. Le référendum et les élections de 2002 ont permis le retour d'un climat sécuritaire propice au développement économique. Ceci notamment, grâce à la signature d'un accord de paix entre le gouvernement et les poches de rébellions. Cette situation sécuritaire demeure fragile comme l'ont montré les attaques de trains reliant Pointe Noire à Brazzaville et les accrochages survenus dans le quartier Bacongo de Brazzaville en octobre 2005.

Selon le Fond Monétaire International (FMI), 70% de la population vit sous le seuil de pauvreté (Moins de 1 US $ par jour) ce chiffre était de 30% en 1993. Actuellement, 50% de la population active est sans emploi, ce phénomène touchant principalement les couches les plus jeunes de la société.

La politique d'austérité dictée en 2003 par le FMI a permis durant 2004 un rééchelonnement de la dette extérieure et la signature d'accords préliminaires avec le FMI en vue de l'accession à l'initiative PPTE (Pays Pauvres Très Endettés). Cette opportunité devrait permettre une relance de l'économie nationale et la concrétisation de la politique de lutte contre la pauvreté conformément à la stratégie élaborée dans le Document Intermédiaire de Stratégie de Réduction de la Pauvreté en assurant:

- la promotion de la bonne gouvernance et la consolidation du cadre macro-économique;
- l'appui aux secteurs clés et la relance du développement économique, avec comme

priorités: le secteur pétrolier, le secteur forestier, le développement rural et la promotion du secteur privé;

- l'accès aux services sociaux de base et de protection sociale et ce, par la promotion de la santé et de l'éducation, par le renforcement de la protection sociale et par la promotion de la condition des femmes;
- le développement des transports, des infrastructures énergétiques, des moyens de communication et des conditions de logement de la population;
- le renforcement de la lutte contre le VIH/SIDA.

L'intervention de l'APEFE en développement rural et privé de ce pays, se développe dans le contexte de l'accord de partenariat signé le 8 juillet 1990 entre la Région wallonne et le gouvernement congolais.

2 LE PROJET

Agriculture - recherche agronomique, bétail et vulgarisation agricole.

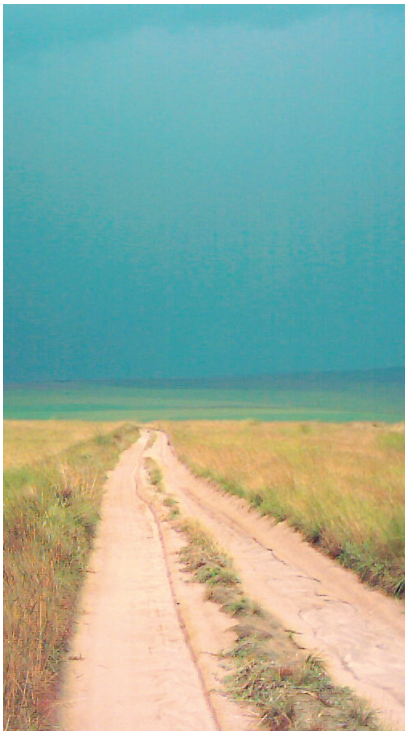

De septembre 2001 à janvier 2006, l'APEFE a mis un vétérinaire expatrié à la disposition de son partenaire, la Société congolaise de Développement Régional des Cuvettes et des Plateaux (SDRCP). Le maintien de ce poste au-delà de cette date dépendra notamment de l'implication financière du partenaire congolais.

L'intervention APEFE se focalise exclusivement sur le secteur Agriculture, ce secteur étant pratiquement inexistant au Congo. Elle repose sur la création de petites unités d'élevage de poulets de chair et le développement de structures de production ovine de type «ranching».

La population rurale vit de la culture du manioc, de la cueillette et de la chasse. La population urbaine quant à elle, soit 70% de la population congolaise, consomme principalement des produits alimentaires importés.

La production carnée du Congo n'atteint pas 2.500 tonnes de viande par an, soit moins de 3 grammes par habitant et par jour. Le manque de production est compensé par des importations massives pouvant atteindre 40.000 T par an en provenance d'Europe, du Tchad, d'Afrique du Sud et d'Amérique Latine.

En 2004, la FAO estimait le cheptel national à 100.000 bovins, 98.000 ovins, 295.000 caprins et 46.000 porcins.

Une faible partie des protéines animales provient de la viande de chasse et du braconnage. Ces pratiques, outre leur impact écologique désastreux, augmentent de façon significative les risques d'épidémie de fièvre hémorragique à virus Ebola, endémique dans la région

L'année 2005 a été consacrée au renforcement de la production expérimentale de légumineuses fourragères dans la zone autour de Lékéty (Plateaux Batékés). Ces plantes fourragères riches en protéines constituent un complément alimentaire de choix pour le bétail. Une petite station agronomique expérimentale créée en 2004, a permis de tester la productivité de 8 espèces de légumineuses dans la zone des Plateaux Batékés. Parmi ces espèces, 4 variétés ont été retenues pour le programme 2005. Leurs semences ont été multipliées et stockées et deux campagnes de semis en pépinière ont été menées avec succès dans la zone de Lékéty.

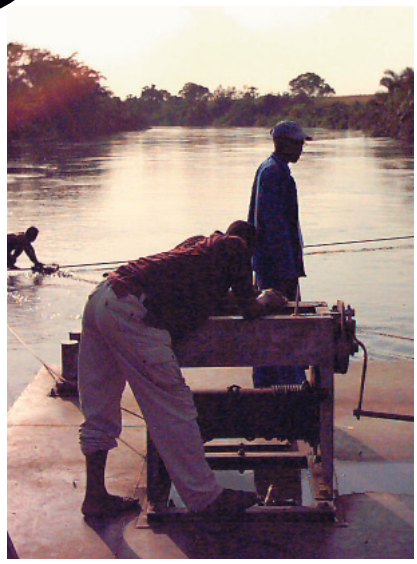

Parallèlement, une étude de faisabilité sur l'agriculture intégrée a été rédigée et remise au partenaire. Celle-ci porte sur une exploitation agro-pastorale bovine et ovine produisant en rotation, du maïs, de l'arachide, du manioc et des légumineuses fourragères.

3 SUCCÈS

Les deux campagnes villageoises de semis en pépinière ont rencontré un grand enthousiasme. Ainsi, plus de 500 pousses de légumineuses ont pu être plantées sur l'année 2005, soit plus de 120 arbres (Leucaena Leucocephala), plus de 100 arbustes (Cajanus Cajan) et près de 300 plants herbacés (Aeschyniménée Histrix et Stylosanthes Guianensis). Les arbres qui atteindront un stade de production dans 3 à 4 ans, permettront d'assurer un complément protéique de la ration animale pour plusieurs années.

Ce travail sur les légumineuses a également servi de base au mémoire d'un étudiant agronome de l'Institut de Développement Rural (Université Marien Ngouabi).

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

1 LE CONTEXTE

L'année 2005 fut une année particulièrement tendue en République démocratique du Congo mais également une année fructueuse en termes de normalisation politique. La période dite de Transition qui se terminait au 30 juin 2005 a été prolongée, afin que la logistique du processus électoral puisse trouver un aboutissement dans le courant du 1er semestre 2006. L'enrôlement de la population en vue de l'organisation des élections locales, législatives et présidentielles a connu un vif succès et c'est toute la notion de citoyenneté et d'identité congolaises qui s'en trouve aujourd'hui renforcée. La RD Congo se prépare donc à vivre des heures décisives en cette année 2006. Dévastée par les conséquences de la «première guerre internationale africaine» et de longues années de crise, la RDC fait face à plusieurs défis. Parmi ceux-ci les priorités sont la mise en place d'un appareil d'Etat performant et transparent, l'instauration d'institutions de transition et de structures étatiques représentatives, la gestion durable et responsable de ses ressources naturelles, et la poursuite de l'amélioration du niveau de développement humain de l'ensemble de la population.

La guerre a provoqué l'effondrement de systèmes de santé et d'hygiène déjà en mauvais état, entraînant des situations humanitaires très précaires. Les guerres, l'insécurité et l'instabilité ont des répercussions immédiates sur la scolarisation

et les soins de santé, ayant notamment pour conséquence la réapparition de maladies endémiques et d'épidémies. Ce qui explique que la RDC est aujourd'hui l'un des pôles d'intervention humanitaire les plus importants au monde.

Le pays est énorme (une superficie de 2.334.860 km^2) et les besoins des populations partagent cette démesure alors que le PIB/habitant n'est que de 111$ et que l'indice de développement humain mesuré en 2004 ne permettait à la RDC de dépasser le 168e rang mondial sur 177 (rapport du PNUD 2005).

La reprise d'une activité économique porteuse de mieux-être social est tributaire du maintien de l'équilibre politique. L'avancée des préparatifs du processus électoral amène les observateurs nationaux et internationaux à envisager favorablement son aboutissement pour les niveaux locaux, législatifs et présidentiels dans le courant de 2006.

Toutefois, asseoir l'autorité de Kinshasa sur tout le pays, signifie aussi prendre en compte les besoins des populations et prouver sa capacité de répondre à leurs attentes en se démarquant des pratiques du passé marquées par la corruption.

La RD Congo est inéluctablement un pays en reconstruction à tous niveaux. L'enjeu global est, pour les élites de ce pays, de bénéficier de formations et de personnel de transition pour permettre aux autorités intérimaires de mettre en place les réformes attendues.

En cohérence et en complémentarité avec les actions du Gouvernement fédéral, la Communauté française et de la Région wallonne ont réaffirmé en 2005 la priorité que représentait ce pays dans leurs coopérations internationales.

Les interventions menées par Wallonie-Bruxelles se caractérisent par la combinaison de 3 éléments: des actions concrètes portées par des institutions et des associations de part et d'autre, qui visent à favoriser l'amélioration du bien-être des populations concernées, à stimuler l'engagement citoyen et à renforcer les capacités des institutions publiques congolaises. Elles portent en faveur de l'intérêt général et se développent chaque fois que possible vers l'intérieur du pays, Lubumbashi, Kisangani, Bukavu,...

C'est ainsi que l'APEFE se concentrant dans un premier temps sur le renforcement d'institutions centrales, tend à élargir son action aux structures périphériques, dupliquant certaines initiatives pilotes à une échelle provinciale voire nationale. Par la présence historique de l'APEFE auprès de l'Université de Lubumbashi, la province du Katanga constitue d'ores et déjà, un second pôle d'intervention après celui de Kinshasa et du Bas-Congo.

2 LES PROJETS

Les interventions sont regroupées au sein de quatre secteurs prioritaires: éducation, santé, gouvernement et société civile et industries manufacturières.

Un programme assez riche d'interventions a été consolidé en 2005 dans le respect du choix de ces secteurs prioritaires.

2.1 Éducation équipement scolaire et formation

Appui au Centre de Documentation de l'Enseignement Supérieur et de la recherche de Kinshasa (CEDESURK) aux nouvelles technologies de l'information (NTIC) et appui méthodologique au Campus numérique francophone (CNF) de Kinshasa

L'accès au savoir reste difficile et coûteux en RDC et les élites congolaises ont accumulé un retard considérable en matière d'information et de documentation. Ces établissements sont généralement dépourvus de bibliothèques récentes et d'équipements en nouvelles technologies (NTIC). Après deux années académiques d'activités, le CEDESURK et le CNF sont identifiés comme un lieu exemplaire de formation aux nouvelles technologies et d'accès au savoir dans la capitale congolaise. Le programme de formations aux TIC a pu se développer en 2005 grâce à la démultiplication de l'offre rendue possible par les ateliers régionaux de formation de formateurs.

Afin d'appuyer une politique de désenclavement numérique, un effort particulier a été le renforcement des compétences en matière de création et de gestion de systèmes d'information offrant aux universités la possibilité de s'équiper de leurs propres outils de publication scientifique en ligne, de mise en place de sites Web institutionnels et de gestion informatisée des affaires administratives et académiques.

En synergie avec le CGRI et la CUD, L'APEFE apporte un appui significatif en expertise aux activités du CEDESURK et du CNF de l'AUF.

Depuis la mise en place de ces deux structures complémentaires, fin 2002, deux coopérants ont été affectés pour apporter un renforcement spécifique: l'un sur les aspects organisationnels et de gestion du réseau informatique; l'autre sur ceux relatifs au développement des activités du Campus Numérique.

Pour mieux renforcer cette complémentarité, les deux volets ont été fusionnés en une seule intervention. Cette nouvelle dynamique s'accompagne d'un engagement à l'externalisation des actions d'aide, de conseil et d'assistance auprès des établissements résolus à initier un plan stratégique d'informatisation.

Une évaluation indépendante a été pratiquée en mai 2005 sur l'exécution de cette intervention APEFE. Par la suite, un Conseil extraordinaire d'Administration du CEDESURK ainsi qu'un Comité national d'orientation du Campus numérique francophone de Kinshasa ont illustré toute la volonté de la Partie congolaise à consolider toute sa politique d'appui aux établissements d'enseignement supérieur à partir des outils CEDESURK et CNF.

Le soutien apporté précédemment aux universités de Kinshasa et de Lubumbashi ainsi qu'au Centre de recherche géologique et minière, a suscité une sensibilisation accrue des décideurs académiques congolais à développer leurs propres infrastructures numériques. Cette volonté s'est traduite par de nouvelles demandes d'appui à répliquer à l'intérieur du pays à partir de cette volonté de capitalisation des expériences menées au CEDESURK et au CNF de Kinshasa.

2.2 Formation professionnelle

2.2.1 *Appui à la restructuration des Centres de Formation professionnelle (CFP) du Ministère de la Jeunesse et des Sports*

Cette intervention possède un caractère expérimental qu'il est nécessaire de souligner. Elle implique, en effet, de profondes modifications dans les programmes des cours, la durée des formations et l'organisation générale des Centres de Formation Professionnelle, relevant du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Le partenaire local mettant à disposition les infrastructures et prenant en charge le personnel local.

Cette année, l'intervention a contribué à organiser des sections professionnelles pilotes dans le Centre de Formation Professionnelle du Ministère de la jeunesse de Bandalungwa à Kinshasa. Les formations sont exclusivement axées sur la pratique professionnelle. Leur but est de fournir aux élèves un maximum de compétences professionnelles sur une période courte. Ces formations seront complétées par un stage en entreprise.

Pour ce faire, les sections concernées (mécanique auto, mécanique général et électricité général) ont subi un remaniement profond. Le contenu et la nature des cours ont été modifiés et l'enseignement se donne maintenant à plein temps. De l'équipement scolaire, du matériel didactique et de l'outillage collectif ont été fournis. La gestion administrative et financière du centre sera restructurée, clarifiée et des activités génératrices de revenus seront organisées pour assurer le financement partiel des sections. Dans ce processus, les parents des élèves ont été étroitement associés.

Dans le cadre de la définition de programmes cohérents et adaptés aux spécificités d'un enseignement professionnel accéléré, les professeurs de pratique professionnelle ont suivi des sessions de recyclage et de perfectionnement appuyées par des missions de courte durée d'experts internationaux.

L'intervention est une action pilote qui permettra de tester et d'évaluer la pertinence et l'efficacité du modèle proposé et pourra être réorientée en cours d'exécution en fonction des leçons tirées de l'expérience.

Le modèle ainsi construit pourra, s'il s'avère performant, être étendu à l'ensemble des CFP de Kinshasa. Le Ministère a déjà pris des engagements clairs pour que les mesures déjà identifiées pour réformer l'organisation de ces centres, soient appliquées.

Vu le démarrage du projet et la progressivité recherchée, l'intervention a été axée essentiellement, en 2005, sur la réforme du CFP de Bandalungwa. Les sections organisées sont: l'entretien mécanique auto, la soudure-ferronnerie, l'électricité domestique, le froid et la climatisation domestique ainsi que la coiffure-esthétique pour l'approche genre.

Dans ses aspects prospectifs, cette intervention s'est attachée enfin à une préoccupation importante du Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Division urbaine de la ville de Kinshasa en identifiant les possibilités de soutien aux centres périurbains de formation et de production agricole (CFPA).

2.2.2 *Appui à la création d'une unité de formation technique au sein de l'Institut Supérieur Pédagogique Technique de Kinshasa (ISPT Kin) grâce aux NTIC*

La présente intervention vise la remise à niveau des compétences et des moyens didactiques de l'Institut Supérieur Pédagogique Technique

(ISPT) de Kinshasa, centre d'excellence assurant la formation des enseignants des lycées techniques.

Du matériel technologique de pointe a été fourni à des fins didactiques. Les programmes ont été actualisés au regard de ces technologies. En conséquence, les compétences des enseignants devant être renforcées, un programme de mise à niveau a été exécuté sous la forme de missions de courte durée d'experts de Wallonie-Bruxelles.

Deux sessions de formation d'enseignants, formateurs de formateurs ont eu lieu en 2005.

L'une se consacrait à l'utilisation de logiciels de dessin assisté par ordinateur (DAO). 15 enseignants ont été formés.

L'autre reposait sur l'installation du matériel technologique et la familiarisation des enseignants à ce logiciel de pointe leur permettant d'accéder à n'importe quel cours à disposition.

Cette expérience de coopération en matière d'enseignement technique supérieur est concluante et a permis de consacrer l'essentiel du budget à l'acquisition de matériel technologique approprié.

Cette expérience devrait, dans le cadre d'un recadrage des actions de l'APEFE en matière d'enseignement technique en RDC, être regroupée avec les autres interventions de ce secteur pour constituer une intervention plus globale et avec un impact mieux maîtrisé.

2.2.3 *Appui à l'enseignement technique et professionnel en collaboration avec le Coopération Technique Belge (CTB)*

Le renforcement de l'Enseignement Technique et Professionnel constitue une priorité pour le Gouvernement congolais. La première phase de l'intervention conjuguant les efforts de l'APEFE et de la CTB, s'est terminée le 31 mars 2004 et avait pour ambition d'assurer des modes de gestion durable dans des établissements pilotes au sein de 5 provinces. Sur base du document d'identification publié en août 2004, l'APEFE et la CTB ont collaboré, au cours du premier trimestre 2005, à la formulation et au démarrage de la seconde phase qui vise une extension de l'intervention à tout le territoire national.

Concrètement et pour compléter les sessions de formation de novembre 2003, l'APEFE a pu mettre à disposition des experts en mission de courte durée dans les matières de l'électricité (automates programmables), de la mécanique machines-outils (CNC), de la

mécanique automobile et de l'informatique à l'ITI Gombe (Kinshasa), à l'ITI Vyombo (Likasi), à l'ITP Ngaliema (Kinshasa), à l'ITP de Boma et de Kikwit, au LTS Limete (Kinshasa) et au Lycée Tuendelee (Lubumbashi).

Le partenariat CTB-APEFE permet d'améliorer la qualité de l'enseignement en fournissant des équipements (CTB) et un matériel didactique appropriés, ainsi qu'en organisant le recyclage des enseignants à travers des missions APEFE de courte durée. Pour les recyclages, les filières suivantes sont reconnues comme prioritaires: la mécanique, l'électricité, la construction, la coupe couture, le commerce et les activités administratives.

Dans sa deuxième phase, le projet prend en considération les volets de sensibilisation et de formation en mettant en évidence l'ampleur du réseau au centre duquel il se retrouve que ce soit sur le plan de la formation des formateurs (CK 0107), le rôle du secteur privé (CK 0214 & OI 0008), ou une meilleure définition des profils (formation et métiers) permettant une plus grande adéquation formation/emploi et un meilleur accueil des stagiaires.

Constatant une absence de stratégie nationale visant à restructurer et à réhabiliter l'ETP, les membres de la Structure mixte de concertation locale (SMCL) souhaiteraient voir l'APEFE se pencher sur l'actualisation des programmes ETP et la rénovation des curriculums car ceux-ci datant de 1984, sont trop souvent non-conformes aux réalités socio-économiques actuelles.

Comme pour l'intervention précédente dans le cadre d'un recadrage des actions de l'APEFE en matière d'enseignement technique en RDC, cette intervention pourrait être regroupée avec les autres interventions de ce secteur pour constituer une intervention plus globale et avec un impact mieux maîtrisé. Ce serait ici pour l'APEFE l'occasion de développer un réseau de ses interventions dans le secteur de l'Éducation:

- l'actualisation des programmes ETP (CK 0502);
- renforcement des PME (CK 0214 et OI 0008);
- formation technique supérieure (CK 0107).

2.2.4 *Dynamisation et pérennisation du programme AIF-FPT en valorisant les ressources endogènes*

Cette intervention dont l'objectif était de réhabiliter les systèmes de Formation Professionnelle et Technique (FPT) et d'améliorer la

qualité de formation d'une main d'œuvre qualifiée dans une dizaine de pays francophones de la sous-région, a été interrompue en juillet 2005 suite à une évaluation indépendante constatant la faiblesse des résultats due à une trop faible implication des partenaires locaux.

La démarche qui allie l'échange d'expérience et le renforcement des compétences en ingénierie de formation pourrait toutefois être retenue dans le cadre d'un recadrage des actions de l'APEFE en matière d'enseignement technique en RDC ,en privilégiant cette fois un renforcement institutionnel sur le plan strictement bilatéra congolaisl.

2.3 Santé

2.3.1 *Renforcement de la formation de base des infirmier(e)s des Instituts Techniques Médicaux (ITM) et Instituts d'Enseignement Médicaux (IEM) par l'utilisation des NTIC*

Dans le cadre de la décentralisation et de l'appui global aux Zones de santé, l'amélioration des soins de santé de base est prioritaire. Or, l'enseignement technique médical de niveau secondaire se révèle assez faible, tant au niveau des infrastructures que des méthodes pédagogiques utilisées. Le Ministère congolais de la Santé a sollicité une aide de l'APEFE en formation du personnel de santé.

Une intervention démarrée en 2001 avec trois écoles pilotes, vise à développer qualitativement la formation des infirmiers A2, ceux-ci jouant un rôle central dans la pratique de soins de santé primaires.

Son objectif est à la fois de diffuser un enseignement de qualité en sciences de santé et de renforcer les écoles sélectionnées, tant sur le plan matériel (équipement didactique) qu'en compétences

pédagogiques. L'intervention bénéficie de l'encadrement de l'a.s.b.l. bruxelloise AREA-SANTE et de l'expertise de l'Institution Supérieure Infirmier (ISEI) de la Haute École Léonard de Vinci (UCL).

Les écoles pilotes ont été équipées d'une salle d'informatique permettant l'accès à la documentation par l'utilisation du multimédia. Cet équipement a permis la création de documents didactiques adaptés au contexte local. Les enseignants de ces écoles ont reçu une formation en informatique et en méthodes pédagogiques actives. La 6e Direction du Ministère de la Santé équipée et formée elle aussi, supervise le projet et relaie les innovations apportées à un niveau supérieur, celui de la réforme des programmes.

La dynamique de la 6e Direction a débouché sur la création d'une Cellule de Recherche en Formation en Sciences de la Santé (CREFSS) qui a pour ambition d'animer la réflexion sur la formation médicale dans la perspective d'une actualisation des contenus et des méthodes.

Alors que l'année 2004 avait été consacrée à la rédaction d'un référentiel de compétences et d'un référentiel de formation pour la première année, l'année 2005 s'est consacrée à la mise en œuvre de la réforme des sciences infirmières niveau A2 en favorisant la mise en œuvre du référentiel de formation pour la première année dans les six établissements pilotes (3 à Kinshasa, 2 à Lubumbashi et 1 à Kisantu) en septembre 2005.

Une évaluation de la mise en situation du référentiel de formation a été pratiquée et a confirmé l'adéquation de ces nouveaux référentiels de compétences-formations au service de l'amélioration des prestations du personnel infirmier.

Au cours de l'année 2005, l'APEFE a également pourvu au déroulement des formations aux pédagogies actives et à l'informatique des responsables et enseignants des ITM pilotes des provinces du Katanga et du Bas-Congo. Ce renforcement des compétences pédagogiques a permis aux 2 établissements de Lubumbashi d'intégrer la mise en œuvre de la réforme dès septembre 2005 à l'instar des 4 établissements de Kinshasa et de Kisantu et d'intégrer la formulation de la 3e phase du projet en novembre 2005. Cela a également amené à l'intégration de l'intervention CK.0302 au sein de l'intervention CK.0101.

En parallèle, un travail de partenariat en faveur d'une formation aux pédagogies actives d'enseignants dans différents ITM (Instituts Techniques Médicaux) du pays, acteurs directs de la réforme, est mené avec l'aide de la CREFSS et de la 6e Direction.

Une activité toute symbolique de formation s'est également déroulée en octobre 2005: quatre experts de la 6e Direction et des établissements pilotes se sont rendus au Rwanda pour assurer la formation du personnel de l'enseignement des sciences de santé en techniques de pédagogie active et à l'approche par les compétences de base. Outre la valeur de cette coopération Sud-Sud et de ce renforcement des synergies entre interventions APEFE, cet échange de formateurs a permis de dépasser et de marginaliser certaines pesanteurs politiques.

Une évaluation indépendante a conclu à la possibilité de formuler la troisième phase du projet en synergie avec la DGCD. Celle-ci devrait, dans les mois qui viennent, envisager une étude de faisabilité d'un inventaire exhaustif des ITM de la République en complément d'un appui institutionnel de la 6e Direction.

2.3.2 *Appui au Programme Nationale de Lutte contre la Tuberculose (PNLT)*

La tuberculose, réactivée par l'infection VIH-Sida, est en forte recrudescence et ce, particulièrement en Afrique sub-saharienne. Pour lutter contre ce véritable fléau, il est important d'agir de façon concertée, en synergie et symbiose avec les différents programmes verticaux trop souvent cloisonnés de la 4ème Direction des maladies.

L'APEFE, par la connexion qu'elle établit entre les différentes interventions de prévention santé, se révèle un partenaire privilégié

dans cette lutte. La Direction des formations continues du Ministère de la Santé (MSP) pourrait être associée au travail en contribuant au développement d'outils, de matériel didactique, de brochures, de revues en rapport avec la promotion de la santé et la lutte contre la maladie. Si, comme on vient de le voir, il est essentiel de considérer la santé de façon transversale, ainsi que le préconise d'ailleurs la nouvelle Charte de Bangkok, il faut également penser au Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel, partenaire de choix dans l'ancrage de la promotion de la santé à l'école (visant non seulement les élèves, mais également leurs parents)

Les objectifs poursuivis reposent sur la formation continue (en cours d'emploi) et la formation initiale (les écoles d'infirmières).

En 2 ans, l'intervention a permis d'identifier des objectifs de formation, de rédiger 4 modules de formation continue (la tuberculose, la communication, la formation de formateurs et le laboratoire) et de mobiliser une expertise en faveur de la rédaction et l'enseignement du module de co-infection tuberculose-VIH.

Ces modules, indépendants les uns des autres, comprennent une partie théorique (avec un vocabulaire accessible à tous et des images en soutien), un guide de sessions de formation prêt-à-l'usage et un carnet reprenant tous les éléments dont aurait besoin le participant en cours de formation. D'autres éléments s'ajoutent à cela tels que: un tableau croisé d'évaluation pour aider le formateur à évaluer sa session de formation, des propositions de présentations PowerPoint, une bibliographie, du matériel didactique,...

Un atelier de formation initiale a été organisé dans les institutions formant les infirmiers A2, pour actualiser les connaissances en matière de lèpre et de tuberculose A2. L'atelier a débouché sur la production d'un contenu de cours conforme aux réalités de terrain et actualisé en référence avec les programmes nationaux.

Une collaboration Sud-Sud a été initiée avec l'intervention BN 99-02 (renforcement structurel du Matériel Educatif Pour la Santé) au Bénin.

Enfin et pour répondre aux préoccupations du ministère congolais de la Santé qui ambitionne se s'inscrire dans la stratégie de la Région africaine pour la Promotion de la Santé (PSE), l'APEFE s'est engagée à lier sa contribution à la définition d'une politique nationale en la matière. Cette stratégie PSE a pour objectifs de renforcer les capacités nationales en matière de promotion de santé et de susciter

l'implication de tous secteurs publics et privés dans le développement sanitaire. Des interventions prioritaires sont en voie de formulation.

2.3.3 *Appui au Centre National de la Transfusion Sanguine (CNTS)*

Fidéliser les donneurs bénévoles de sang à Kinshasa est l'activité principale de cette intervention qui vise l'amélioration de la sécurité transfusionnelle en réduisant considérablement le risque de transmission du VIH. Il permettrait aussi d'avoir des stocks. L'objectif recherché par l'intervention APEFE, est de contribuer à l'augmentation du nombre de donneurs bénévoles provenant de communautés à faible risque de transmission du VIH et de les fidéliser.

Plus concrètement, il s'agit ici de renforcer la cellule de promotion du don du Centre national de Transfusion sanguine. Les moyens pour y parvenir ont été étudiés sur base de l'évaluation indépendante menée en novembre 2004. Le nouveau cadre logique de l'intervention a été redéfini pour 2005. Le résultat principal attendu était la formation de formateurs de pairs recruteurs, ainsi que le suivi et le recyclage des pairs recruteurs formés en 2004. Il fallait également appuyer la rédaction et la diffusion d'une charte des donneurs bénévoles de sang. Les résultats encore non atteints fin 2005, le seront vraisemblablement courant 2006.

Par ailleurs, cette intervention sous tutelle scientifique du Service de Transfusion sanguine de l'ULg, a permis à l'APEFE de renforcer sa dynamique de coopération Sud-Sud avec le Bénin puisqu'une intervention avec le Service National de Transfusion Sanguine béninois est en cours depuis 2002. Elle porte sur la formation du personnel technique, des prescripteurs et des recruteurs. Plusieurs propositions de collaboration dans le cadre de la promotion du don ont été formulées, un programme de coopération RDC – Bénin pourrait voir le jour dans ce secteur.

2.3.4 *Renforcement structurel de l'École de Santé publique pour une amélioration de la qualité de la prise en charge de la population par la Stratégie des soins de santé primaires*

L'intervention APEFE, en liaison avec la formation d'infirmières au Katanga, a contribué à la formation de compétences à même de

participer à un réseau de veille épidémiologique. Prévue à l'origine au niveau de la Chaire UNESCO, il est apparu rapidement la nécessité d'étendre les actions de renforcement pédagogique à la Faculté de médecine de l'UNILU et à l'Institut Supérieur de Techniques médicales (ISTM) de Lubumbashi. L'ISTM forme les infirmiers de niveau A1 où 80 étudiants bénéficient de l'intervention dans leur formation initiale.

Cette intervention appuyant la mise en place de l'École de Santé publique de l'UNILU (2003), répond à la formation de compétences en mesure de recueillir, de traiter et d'interpréter des données épidémiologiques, et contribue au renforcement des structures de formation des différents types d'agents de santé (A2, A1, 2ème cycle et 3ème cycle). L'année académique 2004 – 2005 a débuté en octobre avec un effectif de 158 étudiants A2 et A1 (96 dossiers d'inscriptions en plus ont été refusés).

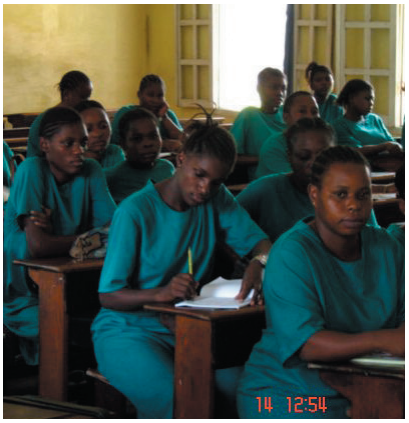

La stratégie adoptée par cette intervention vise une formation initiale et continue de qualité des professionnels de la santé à différents niveaux de compétences, mais appuie aussi les structures délocalisées du Ministère de la Santé en fournissant des expertises de qualité. Les deux axes de cette stratégie se complètent nécessairement pour l'amélioration des soins de santé primaires dans la province du Katanga.

La situation du système sanitaire en RDC implique la recherche de voies et moyens pour la restructuration complète de tout le système de formation des agents de santé. Toute action dans ce sens doit toucher les différents niveaux de formation au risque de passer à côté d'un impact structurel.

L'intervention CK-04/08 permet la formation de formateurs des structures de formation de niveau inférieur. Les liens avec l'intervention CK-01/01 de renforcement des structures de formation des infirmiers A2 sont évidents dans la mesure où de nombreux formateurs de ces écoles ou cadres de l'administration ont suivi les formations renforcées par l'intervention CK-04/08.

Plusieurs points forts ont ponctué l'année 2005 en faveur de la consolidation des activités de l'APEFE dans la province du Katanga: l'ouverture officielle de l'École de Santé publique (ESP), la mise en œuvre d'un projet PIC/CUD sur l'ESP en avril 2005, la fiabilité des partenaires de l'UNILU et un récent mémorandum d'entente entre la CUD (l'Université de Gand, le CHU de Liège, la Faculté de Médecine de l'UCL, le CHU de Charleroi, l'ULB) et l'hôpital général provincial de

référence Jason SENDWE de Lubumbashi pour un soutien au service de santé communautaire.

Tout cela indique l'émergence d'une collaboration forte entre les départements de la Santé et de l'Enseignement supérieur et universitaire.

2.4 Gouvernement et société civile

Le contexte pré-électoral accroît la sensibilité des appuis en faveur du secteur «gouvernement et société civile». Les actions déjà initiées en faveur de la presse écrite, avec l'AIF, ou de la RTNC, avec le CIRTEF, ont été renforcées en 2005 et gagneront à être consolidées. Le partenariat initié en 2004 avec la Haute Autorité des Média (HAM) a été consolidé en 2005 et sera exécuté en 2006 sous la forme d'un appui à la période électorale qui viserait la mise à disposition des média nationaux et internationaux d'une information certifiée au travers de cette Haute Autorité.

2.4.1 *Liberté de l'information*
Renforcement des compétences des professionnels de la presse écrite.

L'intervention, planifiée sur 5 ans, a été lancé en février 2003. La 1ère phase visait à renforcer les capacités des secrétaires de rédaction tandis que la phase 2 s'adressait plutôt aux services généraux des journaux (marketing et vente).

En 2005, l'exécution de la phase 3 portait sur le renforcement des compétences des directeurs de rédaction, rédacteurs en chef et responsables de rubrique des journaux (quotidiens et hebdomadaires). Outre les formations au sein même des rédactions (à Kinshasa et à Lubumbashi), le projet est aussi à l'écoute des besoins en formation des correspondants de presse.

Cette démarche dite de formation in situ s'apparente à une sorte de «compagnonnage» au sein des rédactions des entreprises de presse partenaires et permet d'effectuer un travail en profondeur et de répondre avec précision, aux besoins spécifiques d'une presse émergente. Les attentes et les demandes sont multiples, tant au niveau de la hiérarchie de l'information, que dans le choix des angles des articles, la préparation d'une interview ou d'un reportage, des suggestions d'enquête pour des articles magazine, ou l'organisation d'une rubrique...

Cette manière innovante d'appuyer la presse commence à porter durablement ses fruits: les mauvaises habitudes prises au fil d'années de pratique s'estompent et finissent par s'oublier. Les changements dans la manière de travailler sont d'autant plus durables que les gens formés transmettent eux-mêmes leur nouvelle approche et les lecteurs expriment leur satisfaction face aux changements.

Cette intervention a fait l'objet d'une évaluation indépendante. L'intervention devrait connaître la déclinaison des phases ultérieures.

Une autre intervention est venue, en 2005, compléter cet appui à la presse écrite, elle a pris la forme d'un supplément indépendant et gratuit d'information électorale, intitulé le «Journal du Citoyen».

Le premier numéro est sorti le 30 septembre 2005 et une quinzaine de numéros a été produite en 2005. Il traite de manière simple et concise tout ce qui est lié, de près ou de loin, aux élections et au processus démocratique. Ce journal de 4 pages tabloïds est encarté chaque semaine dans 7 quotidiens édités à Kinshasa. Et les invendus sont ensuite acheminés à l'intérieur du pays grâce à la Monuc (Mission de l'ONU au Congo).

Parallèlement, des «JDC» photocopiés (A4 et A3) sont diffusés via des groupes cibles tels des ONG, des églises et des organismes internationaux. Mais le mode de diffusion qui rencontre encore le plus de succès, est le «dazibao» (affichage mural), qui correspond le mieux à la réalité du pays, la publication de l'hebdomadaire n'est que la «partie visible de l'iceberg», cette intervention est, avant tout, basée sur un travail de formation d'équipe de journalistes-pigistes successivement recrutés au sein des entreprises de presse partenaires.

L'indépendance du journal est garantie par une convention signée avec les bailleurs de fonds (DFID, DGCD, APEFE et ACDI), les opérateurs (Institut Panos Paris et APEFE) et la Haute Autorité des Médias (HAM). Le «JDC» est un des projets destinés à accompagner la réussite de la Transition.

2.4.2 *Développement des services légaux et judiciaires. Appui à la Haute Autorités des Médias*

Ces deux interventions d'appui au renforcement des compétences de la presse écrite se complètent avantageusement d'une intervention qui vient en appui à la HAM, instance de régulation des médias. La

Haute Autorité des Médias, une des cinq institutions citoyennes issues des pourparlers de Sun City, a comme mission d'assurer la régulation des médias durant la période sensible de la transition en RDC.

Afin de mieux conjurer les abus de la liberté de la presse et d'encadrer la liberté d'opinion pendant la préparation des élections, la HAM, débordée par des dossiers de plaintes a requis un appui technique et spécifique en vue de renforcer sa Commission Spéciale Saisine et Plaintes (CSSP), celui-ci a consisté en la mise en place d'un Secrétariat d'Instruction (SI) composé de techniciens chargés de l'instruction des dossiers de plaintes soumis à son appréciation.

C'est ainsi que l'APEFE, sur financement de la ligne de Prévention des conflits du Ministère belge des Affaires étrangères, a initié l'intervention CK 05/03 visant la mise sur pied dudit Secrétariat d'instruction.

En plus de Kinshasa, 6 provinces ont été ciblées durant la première phase. Il s'agit des provinces du Bas-Congo, du Nord-Kivu, du Katanga, du Kasaï oriental, du Kasaï occidental et de la province Orientale.

Les différents secrétaires d'instruction recrutés sont opérationnels dans ces lieux et ont été formés aux modules suivants:

- Présentation du Secrétariat d'instruction;
- Infractions et faits répréhensibles en matière de média;
- Gestion des dossiers;
- Aspects juridiques de la régulation (textes juridiques de base).

Il reste, cependant, dans une deuxième phase, à délocaliser le SI vers 4 autres provinces et à obtenir une prolongation de l'intervention qui permettrait d'assurer «l'interim» de la HAM dans l'attente de l'installation du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de la Communication, nouvelle institution prévue par l'article 212 de la nouvelle Constitution. Une demande de financement complémentaire a été introduite auprès des autorités belges concernées.

2.4.3 *Développement des services légaux et judiciaires - Renforcement de la société civile & Droits de la personne. Appui au Centre d'études et de formation en Criminologie et Droits de la personne (CEFOCRIM)*

La formation en criminologie permet une approche transversale des phénomènes de société car, en fait, il s'agit en fait d'un ensemble

de disciplines qui s'intéressent aux populations marginalisées, aux victimes de violence, aux institutions liées au maintien de la paix, à la répression de la criminalité et à la réinsertion sociale. Qu'il s'agisse de former des chercheurs ou de recycler des professionnels, la criminologie présente l'avantage d'une formation pluridisciplinaire particulièrement centrée sur la sociologie, sur les faits juridiques relatifs aux lois et à la pratique judiciaire et sur la psychologie afin de bien appréhender les problèmes et les situations de la société.

Cette intervention APEFE est complémentaire au projet CUD de création d'une filière universitaire de Criminologie. Elle consiste à mettre en place un Centre pilote de Formation et de Recherche en Criminologie et Droits de l'homme, qui assurerait aussi une formation permanente des cadres professionnels oeuvrant ou devant œuvrer dans les organes de prévention, de répression et de traitement de la délinquance.

Un Centre d'études et de formation en Criminologie et Droits de la personne (CEFOCRIM) viendra compléter l'offre de formation de l'École de Criminologie appuyée par la CUD.

Sur base d'un diagnostic des principaux problèmes de marginalisation à Lubumbashi et dans la province du Katanga, un programme de modules thématiques de formation sera élaboré. Un espace permanent de concertation (dont l'atelier participatif de mai 2005 sur le thème stratégies d'émancipation des populations marginalisées déviantes ou exclues dans la province du Katanga en était la première session) sur les pratiques professionnelles en matière de criminologie et de droits de l'homme viendra compléter ce dispositif de formation continue tout en assurant un dialogue entre les différents protagonistes du terrain de la délinquance et de la marginalité.

2.5 Industries manufacturières renforcement des PME

2.5.1 *Renforcement des PME kinoises du secteur de la production et de la transformation alimentaire*

L'ensemble des activités de cette intervention concourt à la formation des promoteurs et du personnel d'entreprises déjà actifs dans le tissu économique kinois. La gestion opérationnelle du projet est confiée

à une cellule de coordination constituée d'un coopérant et d'un représentant de l'OPEC. Ces personnes sont responsables de la bonne exécution des activités (formation à la gestion, au management et à l'amélioration de la qualité des produits, appui en matière d'accès au crédit et à l'approvisionnement des entreprises en équipement).

L'intervention CK 02-14 a pour partenaire institutionnel le Ministère congolais de l'Industrie Petites et Moyennes Entreprises (PME) et vise deux objectifs principaux:

- l'appui à l'OPEC pour le renforcement des PME kinoises du secteur de la production et de la transformation alimentaires,
- et l'accompagnement de ce secteur dans les démarches de recherche et de développement d'actions pour l'accès au financement et de l'approvisionnement en équipements des PME.

Au cours de l'année 2005, le siège du projet a été réhabilité et le matériel de travail a été fourni par l'APEFE.«L'opérationnalisation» des organes de gestion, de suivi et d'exécution de l'intervention a été réalisée à travers les activités suivantes:

- La mise en place d'une Cellule de Coordination (CC) de conduite de l'intervention (un représentant APEFE et un représentant du partenaire local).
- La mise en place d'un Comité de pilotage, organe de décision du projet.
- La mise en place d'une Plate forme (PF) de concertation, d'avis technique et pédagogique composée des organismes d'appui aux PME congolaises.
- La tenue périodique de réunions ainsi que la production et la diffusion des procès verbaux y afférant.
- L'identification des PME bénéficiaires du projet (constitution d'une base de données de plus de 2.500 PME).
- L'identification, la sélection et l'agrément d'une équipe de formateurs locaux dans les deux modules définis.
- La mise en route de l'élaboration d'un référentiel adapté en gestion.
- La mise en route de l'élaboration d'un référentiel adapté en amélioration de la qualité.

Parallèlement à ces activités, différentes formations d'appui ont également été proposées sur les thèmes suivants: informatique liée à la gestion, méthodes d'apprentissage des adultes, construction d'un référentiel de gestion selon l'approche par compétences, la communication interne au sein d'entreprises et le cadre légal des PME en RDC.

Dans le cadre du deuxième aspect de l'intervention, des contacts ont été développés avec des institutions de micro finance locales, dont la plus importante est la Procrédit Bank. L'année 2006 devrait voir se poursuivre et se développer l'identification d'autres opérateurs susceptibles de financer les PME.

En matière de synergie et de collaboration, la Cellule de Coordination a développé une collaboration avec des organismes spécialisés dont le CAVTK (Centre Agro Vétérinaire Tropical de Kinshasa) pour son projet d'agriculture péri-urbaine à Kinshasa, le Groupe ONE pour son expérience au Sud Kivu ainsi que les grands comités et associations locales diverses de PME à Kinshasa.

2.5.2 *Appui au renforcement des capacités de gestion et de production des PME congolaises du secteur formel.*

Avec le soutien du Centre pour le Développement de l'Entreprise (le CDE est une institution paritaire Union Européenne - pays ACP) et de l'Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements Etrangers (AWEX-OFI), cette intervention APEFE a continué à appuyer des entrepreneurs porteurs de projets de création, d'extension, de diversification et de réhabilitation d'unités productives, à accéder à des services d'appui et de conseils diversifiés (assistance technique, formation, assistance gestion, etc.). La synergie avec l'intervention 2.3.1 permet d'organiser des séminaires sur les besoins et les potentialités de développement du secteur de l'énergie, de l'eau et de l'environnement. Ces manifestations s'accompagnent de rencontres entre opérateurs congolais et wallons relevant de ces secteurs. Elles sont menées en étroite collaboration avec les organismes et institutions congolaises d'appui et d'encadrement des entreprises des différents secteurs, et les administrations publiques locales compétentes.

En 2005, l'APEFE a complété le dispositif d'appui à l'OPEC (Office de Promotion des Entreprises Congolaises) en élargissant son intervention au renforcement des capacités techniques des PME congolaises du secteur formel. Il est à souligner que l'OPEC est également le partenaire de l'APEFE dans le cadre d'une autre intervention de l'APEFE en faveur des Très Petites Entreprises (CK 02-14).

Au cours de cette année, l'appui de l'APEFE au renforcement des capacités des PME congolaises du secteur formel s'est articulé autour de trois axes:

a) le soutien à la structuration professionnelle du milieu des entreprises et au dialogue public-privé, par la mise en œuvre (en partenariat avec l'OPEC) d'un programme d'action impliquant les organismes privés congolais d'appui aux PME;

b) la promotion de l'accès des PME congolaises aux informations stratégiques, économiques, technologiques et commerciales, grâce à:

- l'organisation en décembre 2005 à Kinshasa de deux colloques sectoriels («Quelles perspectives de développement durable en RDC?» et «Agriculture périurbaine et agroforesterie: quelles perspectives?»);
- l'édition d'une brochure sectorielle intitulée «Partenariat

Wallonie-RDC. Secteurs de l'eau, de l'énergie et de l'environnement en RDC»;

➔ l'organisation d'un programme de rencontres interentreprises. Une mission de rapprochement entre les entreprises de la Région wallonne et de la RDC du secteur de l'eau, de l'énergie, de l'environnement et de l'agriculture a été organisée à Kinshasa du 5 au 12 décembre.

c) la promotion de l'accès des PME à des services diversifiés. Le programme de rencontres interentreprises a permis aux sociétés congolaises et wallonnes qui ont noué une relation de partenariat, d'accéder à des assistances diversifiées (assistance technique, formation, assistance à la gestion, etc.).

2.6 Appui à la professionnalisation des producteurs agricoles urbains - *Éducation et formation dans le domaine agricole et vulgarisation agricole*

L'agriculture n'est pas un secteur prioritaire pour l'APEFE en RDC, mais la forte composante formation professionnelle et technique des producteurs agricoles au profit de l'amélioration de la production des industries agroalimentaires permet à l'APEFE de conserver une cohérence d'ensemble et une concentration sectorielle dans ses interventions en RD Congo.

Dans le contexte alimentaire particulièrement difficile de Kinshasa, l'agriculture urbaine constitue une des réponses à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire, à côté des mécanismes d'adaptation consistant à ingérer moins de nourriture en réduisant le nombre de repas (un Kinois sur deux ne mange qu'un repas par jour). Le recours à l'agriculture urbaine s'est généralisé à un point tel, que certains parlent de «rurbanisation» de Kinshasa. Nombreux sont les Kinois à avoir leur potager et à élever des animaux dans l'enceinte du foyer (porcs, poulets, canards, cobayes, etc.), ce qui réduit les conséquences de la malnutrition et explique l'absence de réelle famine à Kinshasa. L'importance que revêtent ces productions urbaines dans l'approvisionnement des marchés (près de 65%) est loin d'être négligeable.

L'intervention de l'APEFE a pour objectif de développer un pôle de formation permettant aux producteurs agricoles de la région de Kinshasa de renforcer leurs capacités en gestion technique et économique de leur exploitation. Elle accordera une place importante

à la mise en œuvre d'un programme de vulgarisation au profit de l'entreprenariat agricole congolais.

Ces actions de soutien à la formation et à l'entreprenariat agricole seront rendues possibles par:

- l'encadrement d'un noyau pilote d'acteurs de l'agriculture à Kinshasa;
- l'élaboration d'un programme de formation professionnelle en exploitation;
- l'élaboration de documents de vulgarisation et d'articles dans la revue du CAVTK «Troupeaux et Cultures des Tropiques» relatant les actions locales et à destination de l'entreprenariat agricole congolais;
- la mise en place d'un programme de formation continue de technique et de gestion pour les producteurs agricoles et les cadres des ONGD du secteur, en synergie avec les interventions CK 02/14 et OI 00/08.

Doté des outils nécessaires pour dispenser des formations aux entrepreneurs agricoles, le CAVTK pourra dès lors répondre aux nombreuses sollicitations qu'il reçoit dans ce domaine émanant d'associations de producteurs, mais également d'ONG d'encadrement actives sur l'ensemble du territoire. La création d'une structure de formation au sein du CAVTK se justifie par la nécessité de concevoir et de mettre à disposition des PME du secteur agricole, des FORMATIONS AUX ENCADREURS ET PRODUCTEURS. L'implantation au sein du CAVTK se justifie par le fait qu'il fédère les différents partenaires du secteur de la PME agricole.

En 2005, l'APEFE s'est principalement consacrée à mener l'instruction participative de cette intervention dont le processus a été entériné de manière récurrente par le comité de pilotage avant de trouver son ultime validation lors de la tenue de l'AG du CAVTK en décembre. L'effet induit du démarrage de l'intervention de l'APEFE est la décision, prise par l'AG du CAVTK, de voir la structure se consacrer prioritairement à la formation en gestion et en management des petits producteurs.

3 LA COORDINATION

En 2005, vingt interventions, soutenues par des missions d'expertise de courte durée, ont été portées à exécution tandis que la mise à disposition par l'APEFE d'enseignants dans les Écoles à programme belge s'est clôturée au 30 juin et que l'intervention CK 02-21 (Chaire Unesco en santé Publique) s'est terminée au 28 février conformément à la programmation.

Au cours des quatre premières années de la présence de l'APEFE en RD Congo, le besoin s'est fait sentir d'avoir recours à des appuis techniques sectoriels de plus en plus spécifiques, nécessitant notamment le recours ponctuel à l'expertise locale pour accompagner des évaluations indépendantes ou des interventions ne bénéficiant pas d'un coopérant expatrié. Ce recours à l'expertise illustre la richesse du contexte congolais en ressources humaines.

En plus des interventions en cours dans le Bas-Congo et dans le Katanga, l'extension vers d'autres provinces de la république, tant souhaitée par les partenaires congolais, s'est poursuivie lors de missions de coopérants à l'intérieur du pays en vue de répliquer certaines actions perçues comme encourageantes dans leur impact.

Cette extension se poursuivra en 2006 avec notamment l'ouverture d'un bureau de représentation à Lubumbashi qui dépendrait de la coordination de Kinshasa. Des investissements matériels importants ont été mis en œuvre en 2005 et ont fait l'objet d'une attention particulière de la part de la coordination.

Un Conseiller et un Attaché administratif en charge de seconder le coordonnateur dans ses tâches de gestion et de programmation, ont été engagés en complément de l'agent comptable et du planton-coursier.

Une collaboration est établie avec le Délégué Wallonie/Bruxelles en poste à Kinshasa. Celle-ci encourage une recherche de cohérence et de synergies entre les actions mises en œuvre par Wallonie-Bruxelles en RDC. Par ailleurs, le Coordonnateur participe à la concertation entre bailleurs de fonds du secteur éducatif et aux réunions de concertation des ONG belges du secteur de la santé; il est aussi présent en tant qu'observateur, aux Conseils d'administration de l'École à Programmes Belges de Kinshasa.

En 2006, vu le nombre croissant d'interventions APEFE dans le pays, la coordination envisage de mettre en place une commission technique qui l'appuierait dans les secteurs prioritaires exécutés. Cette structure, sorte de Comité d'accompagnement technique, serait composée de personnes ressources locales, ainsi que de personnes ressources issues des universités belges impliquées dans le programme de l'APEFE en RDC, d'un fonctionnaire congolais du ministère ayant en charge la Coopération Internationale et du Délégué Wallonie-Bruxelles.

4 SUCCÈS

2002 et 2003 ont été des années de positionnement et d'identification. 2004 a permis la consolidation des secteurs prioritaires davantage renforcés en 2005. Cette année s'est révélée être une charnière pour la cohérence globale des interventions APEFE en RDC. Dans le cadre du Plan annuel 2006, chaque secteur prioritaire présentera un programme de coopération et non plus une somme de projets.

L'année 2005 a permis à l'APEFE de consolider ce programme et d'améliorer la cohésion entre les interventions regroupées en secteurs prioritaires.

La convergence sectorielle sera le maître mot de la convergence «stratégie pays». En effet, le Pacte du Millénaire pour le Développement, préconise comme priorité de lutte contre la pauvreté, un investissement en santé et en éducation. Investir dans ces domaines contribue à accroitre la croissance économique, qui rejaillit à son tour sur le développement humain (Rapport mondial sur le développement humain 2003 - PNUD). C'est donc naturellement que l'APEFE concentre la majorité de ses interventions dans ces deux secteurs prioritaires.

Après une logique d'urgence humanitaire, la RDC aborde une phase d'élaboration de documents stratégiques de réduction de la pauvreté. Avec la normalisation du processus politique, une coopération davantage structurée reprend ses droits et les concertations entre bailleurs se mettent en place.

Si les stratégies des coopérations américaines, onusiennes et européennes se concentrent sur la poursuite et l'élargissement du champ d'activités des actions humanitaires envers les populations les plus vulnérables victimes de la crise, la coopération belge se caractérise par le renforcement des capacités locales, qui servira de levier progressif à une appropriation par les populations elles-mêmes, de leur propre redressement socio-économique. Ces types d'action se complètent, et la stratégie d'action de l'APEFE en RDC se réalise naturellement dans l'axe du renforcement des capacités locales.

En conclusion, toutes les actions APEFE initiées dans ces secteurs visent à renforcer la professionnalisation, la créativité et la structuration internes des organisations et des acteurs concernés. Elles ont en commun de privilégier:

- l'appui à la structuration des organisations professionnelles ou académiques, qu'elles soient publiques ou privées.
- la formation de formateurs et l'échange de savoir avec les organisations similaires de Belgique ou d'autres pays africains,
- les partenariats avec d'autres bailleurs de fonds ou opérateurs (CUD, coopération fédérale, AIF, ...).

Un succès probant de l'APEFE en RDC en 2005, est sans conteste son apport très concret dans le processus électoral en faveur de la presse écrite et de l'instance de régulation.

L'année 2006, remplie d'enjeux pour la République démocratique du Congo, verra se mobiliser les énergies et les ressources de ses partenaires au développement pour la réussite du processus de Transition.

RWANDA

1 LE CONTEXTE

Suite aux événements de 1994 qui ont eu un impact des plus importants sur les ressources humaines qualifiées du pays, le gouvernement rwandais s'est engagé dans une politique de réformes à court et moyen termes (Vision 2020, PRSP/Plan Stratégique de Réduction de la Pauvreté).
Le manque de personnes ressources, une démographie galopante et la quasi absence de structures industrielles (plus de 80% de la population est occupée dans une activité agricole de subsistance) sont autant d'obstacles au bon développement du pays. Pour y faire face, le gouvernement rwandais a pris quelques résolutions dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Et si la situation n'est pas encore totalement stabilisée avec les pays de la sous région, la volonté politique de réconciliation nationale et le refus d'un renouvellement des événements tragiques de 1994 sont réels. Présente depuis de nombreuses années au Rwanda, l'APEFE inscrit ses interventions dans les priorités du gouvernement rwandais.
Ses interventions portent sur:

- la formation et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes déscolarisés (de 13 à 24 ans) par un apprentissage des métiers;
- la formation des futurs techniciens agro-vétérinaires;
- le renforcement des institutions, tels les ministères de l'éducation, de la santé et de la formation professionnelle et des métiers;
- la formation du personnel de santé et plus spécifiquement des infirmières;
- le renforcement de la politique de décentralisation;
- la formation du personnel technique de l'Office Rwandais de l'Information (ORINFOR) qui comprend la télévision et la radio.

Une douzaine de coopérants étaient en poste au Rwanda en 2005.

2 LES PROJETS

2.1 Éducation:

formation professionnelle

Appui aux Centres de formation de la Jeunesse (ACFJ)

Plus de 500.000 jeunes Rwandais sont en décrochage scolaire (enfants ayant abandonné l'école pour des raisons économiques et / ou familiales, enfants des rues, enfants démobilisés,...). Pour faire face à cette situation, le gouvernement rwandais a créé des Centres de Formation des Jeunes (CFJ), structures d'encadrement et de formation placées sous la tutelle du ministère de l'Éducation et qui offre la possibilité à ces jeunes, d'acquérir une formation professionnelle de courte durée (une année) dans des domaines aussi variés que l'agriculture, l'électricité, l'alimentation, ou coupe couture, menuiserie, mécanique auto.

Le projet de l'APEFE, démarré en 1999 au sein de trois de ces CFJ, est en fin de deuxième phase. En 2005, il comptait six coopérants.

Les objectifs principaux de la phase 2 ont été:

- la formation en techniques professionnelles spécifiques, en pédagogie et en comptabilité de base de tous les formateurs des CFJ de la République, concernant les filières menuiserie, agri-élevage et maçonnerie;
- l'accompagnement des élèves par le développement d'une stratégie d'insertion socioprofessionnelle pour les lauréats des sections soutenues;
- un appui spécifique en structures et infrastructures de trois CFJ: Gaculiro (Kigali), Nyanza et Rwabuye (Butare);
- la pérennisation par le développement d'activités productives;
- la pérennisation également par un appui au ministère via la création de modules de formation, leur validation et leur vulgarisation auprès de tous les CFJ du pays.

C'est fort de cette expérience que les différents partenaires ont décidé de continuer leur collaboration. Une troisième phase doit donc voir le jour en 2006.

Elle consistera, entre autres, à:

- consolider les acquis de la précédente phase, surtout au niveau de l'appui aux unités de production ainsi qu'à la direction du CFJ de Nyanza. Ce centre est amené à devenir le centre pilote où toutes les

formations de la prochaine phase se dérouleront.

- consolider les actions pédagogiques précédemment menées par la formation de tous les formateurs (quelle que soit la filière) en pédagogie de base.
- consolider les directions des CFJ du pays, par une formation en gestion.
- ouvrir de nouvelles filières de formation (en soudure et en cuisine, conservation et transformation des produits alimentaires).
- soutenir le Ministère dans la création et la validation de modules de formation (pour le formateur et l'apprenant) dans les nouvelles filières identifiées.
- appuyer plus spécifiquement deux nouveaux centres (Mugusa et Tiazo) tant d'un point de vue infrastructurel qu'organisationnel.
- doter les CFJ les plus démunis du pays, de matériel de base dans les filières identifiées.

2.2 Santé:

Appui aux Écoles de Sciences Infirmières (ESI)

La formation délivrée aux élèves infirmières des écoles de santé, est bien souvent limitée par une déficience en moyens et en matériel. La qualité des soins et des services s'en ressent et a un impact direct sur la confiance de la population rwandaise en ses institutions de santé. Les ateliers participatifs préparatoires à l'intervention de l'APEFE, ont montré que l'amélioration des Soins de Santé Primaires (SSP) passait tant par le développement de capacités et de compétences en formation des enseignants et professionnels de la santé, que par un travail aux niveaux de l'institutionnel et de la formation de base. Jusqu'en 2004, deux interventions ont porté sur la formation de formateurs en sciences infirmières et le renforcement des compétences des encadreurs de stages dans les deux principales Écoles de Sciences Infirmières (ESI) du pays. Les interventions soutenaient aussi les travaux de la commission du conseil rwandais des infirmières et des sages-femmes.

La phase suivante, plus structurante, s'est étendue à l'échelle nationale.

Fin 2004, un nouveau projet d'appui aux ESI a démarré pour une durée de quatre ans en collaboration avec la CTB; celle-ci intervenant en soutien logistique et matériel, tandis que l'APEFE prenait en charge les assistants techniques et experts internationaux.

Le projet devrait aboutir à la réalisation d'un nouveau Programme Stratégique National spécifique au secteur des infirmières et sages-femmes, et à la mise en place progressive d'un dispositif de réforme des programmes grâce notamment à des missions d'expertise pédagogique ciblées. L'équipement minimum d'écoles pilotes est également envisagé.
Enfin, étant donné la décision du gouvernement rwandais de ne garder que des écoles de niveau A1, il est envisagé de former à partir de 2006, les Directions de ces écoles aux spécificités de la gestion de ce type d'établissement.

2.3 Agriculture

éducation et formation dans le secteur agricole: Appui aux Écoles agri-vétérinaires (EAV)

Plus de 80% de la population rwandaise vit de l'agriculture. Atteindre la sécurité alimentaire et accroître les revenus des agriculteurs fait partie des priorités nationales du gouvernement rwandais pour faire face à la croissance démographique et aux problèmes de production. Depuis 2003, l'APEFE s'est engagée dans un programme de formation visant à professionnaliser l'agriculture.

Le projet se développe selon deux axes complémentaires:
Le premier vise un renforcement institutionnel du MinEduc (Ministère de l'Éducation, de la Science, de la Recherche et de la Technologie) en gestion des formations techniques en agronomie et en sciences

vétérinaires (planification scolaire et suivi), ainsi que l'ajustement des programmes scolaires conformément à la politique nationale et aux réalités spécifiques des écoles agro-vétérinaires. A cet effet, un coopérant a été affecté aux services ministériels concernés.

Le second axe, appuyé par deux coopérants, consiste en un appui à l'École Agro-Vétérinaire de Kabutare (EAVK) en complémentarité avec les actions menées par l'ONG Vétérinaires Sans frontières. Il s'agit de renforcer la qualité de la formation théorique et pratique de la section agronomique et vétérinaire de l'établissement, ainsi que de mettre en place une structure d'accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle des diplômés.

Les objectifs poursuivis par l'intervention ont été atteints fin 2005; les différents partenaires du projet ayant néanmoins souhaité continuer de travailler ensemble sur cette thématique, une deuxième phase devrait se poursuivre en 2006 afin de consolider les acquis à l'EAVK Butare, d'étendre à l'échelle nationale la formation en pédagogie et en technique spécifique des enseignants en agronomie des EAV, d'appuyer la création et la validation de tous les cursus relatifs à la section agronomique, et en équipant les EAV les plus démunis, d'un matériel de base vital pour la section agronomique.

2.4 Gouvernement et société civile liberté de la presse:
renforcement structurel de la Radio télévision rwandaise (ORINFOR)

Les enjeux en matière audiovisuelle sont d'autant plus importants que les pays d'Afrique des Grands Lacs s'attachent beaucoup à restaurer un climat de confiance et de paix civile. Dans ce contexte, il est primordial que les équipements répondent à l'évolution technologique. Or, l'utilisation du matériel numérique dont a été doté l'ORINFOR nécessite des formations spécifiques qui ne peuvent être assurées par les écoles locales.

Suite à une première mission en 2004, un plan global de formation a été formulé avec l'appui du CIRTEF. Une formation, destinée aux journalistes, aux monteurs et aux producteurs a eu lieu en 2005. Donner une amplitude régionale (au Burundi d'abord puis aux autres pays de la Région ensuite) à ce type de formation est envisagé pour 2006.

3 LA COORDINATION

En 2005, les activités de la coordination se sont maintenues dans les principes méthodologiques et les orientations de programmation de l'APEFE. Elles peuvent se résumer comme suit:

- développement des principes participatifs dans tous les projets par la tenue régulière des réunions des comités techniques de suivi et de pilotage; par l'animation d'ateliers lors de l'identification et de la formulation de nouvelles interventions,...
- suivi du nouveau projet d'appui aux écoles de sciences infirmières en collaboration avec la CTB;
- suivi du projet EAVK (appui à l'École agrovétérinaire de Kabutare), recadré suite à la mission d'évaluation de 2004;
- appui à l'identification et la formulation de la deuxième phase de l'intervention d'appui aux écoles agrovétérinaires.
- suivi du projet d'appui aux Centres de Formation des Jeunes dont les résultats sont probants: formulation de la troisième phase.
- gestion des ressources humaines, matérielles et financières des interventions;
- participation au Conseil d'Administration et au Pouvoir Organisateur de l'École belge de Kigali;
- représentation lors de manifestations officielles, accueil de délégations, appui aux boursiers CGRI, ...

4 SUCCÈS

Les formations dispensées dans les filières menuiserie, maçonnerie et agriculture-élevage des CFJ, ont touché de nombreux jeunes et la qualité de ces formations est unanimement reconnue.

Le CFJ de Nyanza, sur lequel se focalise l'APEFE, est devenu le CFJ de référence du pays. Ses infrastructures, ses principes de fonctionnement et son unité de production (menuiserie, tissage, blocs précontraints) lui confèrent autonomie financière et réputation.

Par ailleurs, les technologies apportées par l'intervention (fabrication de briques et de tuiles en terre non cuite) répondent aux mesures gouvernementales de protection de l'environnement (diminution de l'exploitation de bois de chauffe, donc de la déforestation). Elles offrent aussi de nombreux avantages tant pour les constructeurs potentiels (réduction importante des coûts de

fabrication, protection thermique et acoustique, mobilité des outils de fabrication) que pour les jeunes qui s'y sont formées, leur donnant un possible débouché professionnel,

Les programmes des sections agrovétérinaires des écoles de niveau A2 ont été totalement revus. Ils permettent à ces établissements de s'équiper d'un matériel pédagogique performant qui devrait permettre aux professeurs dans une prochaine phase, de dispenser un enseignement de qualité.

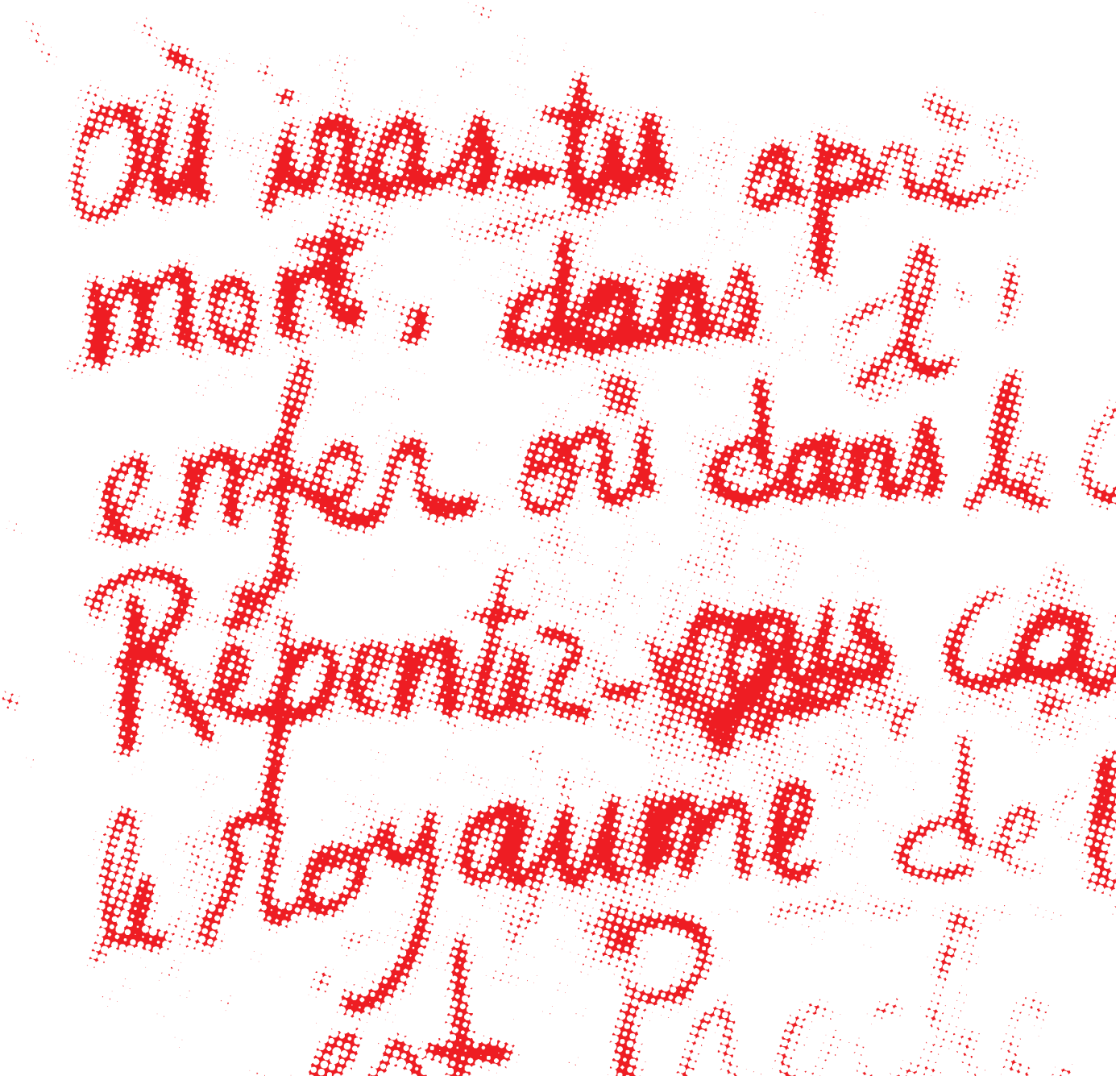

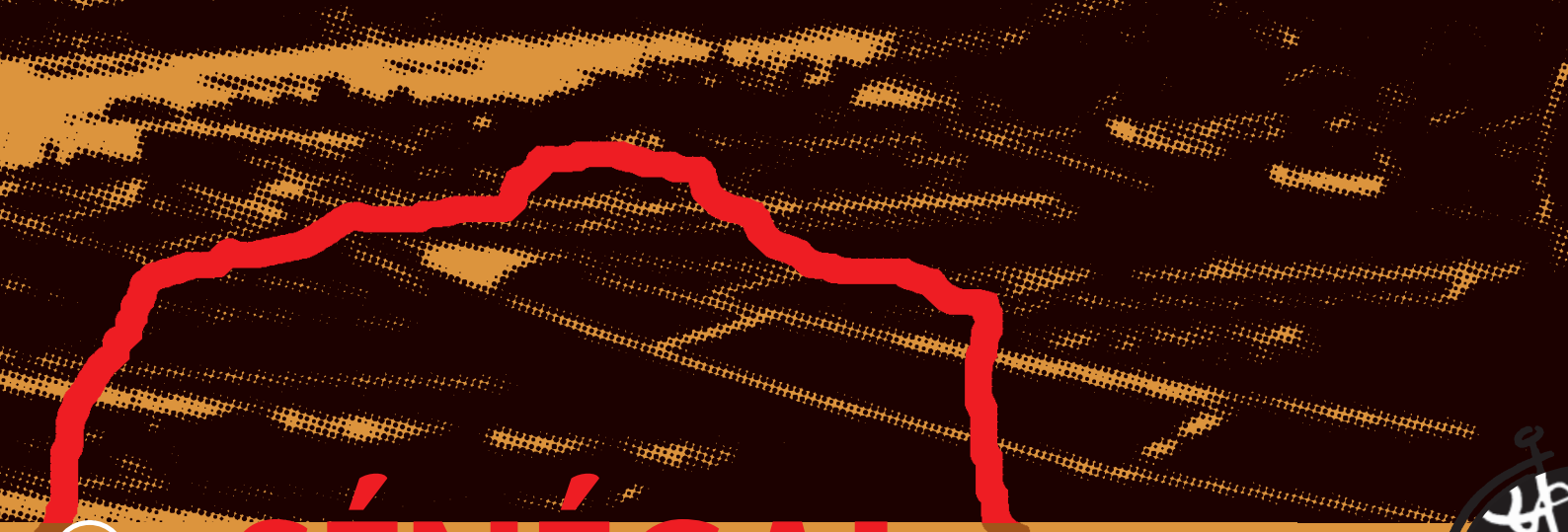

SÉNÉGAL

1 LE CONTEXTE

Depuis l'accession d'Abdoulaye Wade à la Présidence du pays en 2000, de nombreuses réformes politiques ont vu le jour au Sénégal.

Une recomposition du paysage politique en faveur des coalitions de partis a eu lieu, une nouvelle constitution a été adoptée en 2001, l'Assemblée Nationale a voté en 2003 un projet de loi instituant le Conseil de la République pour les Affaires Economiques et Sociales comme troisième institution de l'Etat, et le Programme National de Bonne Gouvernance a été adopté.

Ces réformes vont cependant de pair avec une instabilité croissante des équipes gouvernementales.

Depuis 2001, le Parti Démocratique Sénégalais (PDS) de Wade domine la sphère politique exécutive et législative, aussi bien au niveau central que décentralisé. Les crises et querelles internes au PDS depuis 2003, qui culminent depuis juillet 2005 avec l'arrestation contestée d'Idrissa Seck, ancien premier ministre et second du PDS, tendent à fragiliser les institutions. Il est vraisemblable que les prochaines élections législatives et présidentielles s'organiseront de manière couplée en 2007.

Sur le plan économique, l'économie sénégalaise a repris un sentier de croissance quitté au lendemain de la dévaluation du franc CFA. C'est ainsi que le taux de croissance annuelle du PIB oscille autour de 6%, et que l'inflation a été ramenée à moins de 2%.

Ces politiques n'ont toutefois pas permis d'amoindrir les déficits sociaux. Les données sur l'incidence de pauvreté des ménages du pays, montre que 54% des ménages sont pauvres. Ce taux atteint 72 à 88% en zones rurales.

Ces difficultés se reflètent à travers l'Indice de Développement Humain du PNUD, qui est de 0.437 en 2005 et fait occuper au Sénégal le 157ème rang sur un total de 177 pays.

Pour faire face, le gouvernement sénégalais a mis au point une Stratégie de Réduction de la Pauvreté, qui vise à la réduire de moitié d'ici 2015, en misant sur l'établissement d'un lien étroit entre sa réduction, le progrès économique et le renforcement des capacités.
L'APEFE est présente au Sénégal depuis 1984. Ses interventions suivent une logique de partenariats sectoriels susceptibles de catalyser des actions durables de développement en convergence avec le Document de Stratégie nationale de Réduction de la Pauvreté.

Les autorités sénégalaises et l'APEFE, ont retenu trois axes sectoriels prioritaires:
Éducation: formation professionnelle
Industries manufacturières: agro-industries
Distribution d'eau et assainissement: épuration et distribution.
Une concentration autour des secteurs définis s'est accrue en 2005 et devrait être approfondie en 2006 pour encore améliorer la qualité, la cohérence et l'impact de la coopération de l'APEFE.

2 LES PROJETS

2.1 Éducation: formation professionnelle

2.1.1 *Formation en stylisme-modélisme à l'École Nationale des Arts*

Le Sénégal est mondialement reconnu pour sa créativité en matière de confection. Le stylisme représenté par quelques personnalités renommées constitue un secteur informel très dynamique. De plus, l'intégration économique ouest africaine et des accords douaniers particuliers avec l'Union Européenne et les Etats Unis d'Amérique permettent aux produits de la confection sénégalaise de bénéficier d'importantes facilités d'exportation. Devant ce constat, l'École Nationale des Arts a créé un département de «Stylisme et Modélisme» pour former les futurs créateurs et chefs d'entreprise du secteur.

Une première phase de l'intervention APEFE a été consacrée à la modernisation des curriculums et à la formation des enseignants dans le domaine de la coupe couture.

Une deuxième phase portant sur la création d'un curriculum en stylisme modélisme et l'établissement d'un réseau entre créateurs nationaux et l'École Nationale des Arts, a démarré dans le souci d'accroitre la professionnalisation de la filière stylisme - modélisme.

L'intervention intégrait en 2005, la réforme des contenus d'enseignement modifiés et la transmission des compétences acquises, par la formation continue. L'intervention a également permis l'organisation de stages au terme d'une 1ère année. Les élèves concevaient eux-mêmes leur carnet de stage et identifiaient le lieu où ils l'effectueraient.

2005 a également vu se concrétiser un réseau entre structures nationales. C'est ainsi que plusieurs défilés de mode ont été organisés en partenariat avec la COSAME (Coopération et Soutien aux Artisans et Micro Entreprises du Sud), l'APDA (Agence pour la Promotion et le Développement de l'Artisanat) et la FSSA (Fédération Sénégalaise des Sociétés d'Assurances) tant dans le cadre scolaire qu'à l'occasion de festivités extérieures (ouverture à Dakar du Forum mondial de l'économie sociale et solidaire, fête de la Communauté française...).

Une évaluation indépendante a été réalisée, et sur cette base, l'année 2006 sera consacrée à l'installation de salles informatiques, au renforcement des échanges avec les partenaires, à la poursuite de la formation des formateurs et à la modernisation des achèvements techniques en confection et en habillement.

2.1.2 *Appui structurel à la création d'une Unité d'Apprentissage et de Production en construction métallique au lycée technique de Kédougou*

La formation professionnelle rendant le secteur industriel plus performant, est une priorité du gouvernement sénégalais.
Dans ce contexte, l'APEFE a mis en place au Lycée Technique de Kédougou, une Unité d'apprentissage et de production (UAP) dans le domaine de la construction métallique. Des jeunes déscolarisés y sont formés.

Le projet se déploie en 3 axes: formation professionnelle, conception d'un matériel adapté et insertion professionnelle. Tout en

s'appuyant sur les compétences locales (maîtres artisans, professeurs du lycée, acteurs économiques de la région, ONG...),il permet ainsi à l'UAP de produire du matériel et de le vendre tout en autofinançant ses activités.

Aujourd'hui, la structure est quasiment fonctionnelle. Une deuxième année de formation a été organisée et propose le perfectionnement de jeunes ayant suivi la formation en 2004; une deuxième promotion a par ailleurs débuté l'apprentissage. Une formation complémentaire est également proposée aux maîtres artisans ainsi qu'aux professeurs du lycée. De nouveaux prototypes ont été réalisés et sont en cours d'essai et de perfectionnement. Enfin la production se développe, notamment avec la fabrication de matériel agricole et de matériel pour les mines.

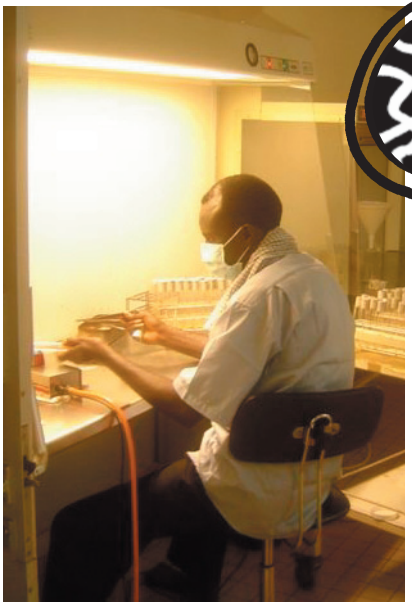

Dès lors, l'offre en formation à Kédougou est plus large pour ceux qui veulent se former et une offre en compétences techniques existe pour les acteurs économiques de la région, ce qui n'existait pas jusqu'à ce jour.

Une analyse des besoins de formation des différents acteurs de l'UAP a été menée en 2005 pour améliorer l'insertion professionnelle des jeunes formés, en particulier en ce qui concerne la gestion et l'entreprenariat.

Les conclusions de l'évaluation indépendante menée en mars 2005, invitent à la poursuite de l'intervention en 2006 afin de consolider et de pérenniser les acquis. Un atelier participatif de recadrage est prévu pour le premier trimestre 2006, afin d'améliorer la gestion générale de l'UAP, de mieux impliquer les acteurs locaux, d'examiner la mise en place de nouvelles filières de formation, d'envisager la création de nouveaux matériels et de concrétiser si possible, de nouveaux partenariats.

2.2 Éducation – politique de l'éducation et gestion administrative

Mise en œuvre d'un Centre de ressources et d'expertise en sciences de l'éducation (CESEA) à la Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation (FASTEF – ex-École Normale Supérieure)

Le Sénégal, en dépit d'une volonté politique sans faille en faveur du secteur de l'éducation, secteur déclaré prioritaire dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, affiche des résultats en deçà des attentes en

la matière. Face à ces constats, la Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation (FASTEF, l'ex-École Normale Supérieure) a mis en place, avec l'appui de la Commission Universitaire pour le Développement (CUD), un centre d'expertise des systèmes éducatifs africains (CESEA) dont l'objet est de stimuler la réflexion et l'amélioration des systèmes éducatifs d'Afrique subsaharienne francophone.

L'intervention de l'APEFE vise globalement, la mise en œuvre d'une politique opérationnelle de gestion de l'information au sein de la FASTEF et, plus particulièrement, l'amélioration de la gestion de l'information documentaire.

«Intradoc», la plateforme de recherche documentaire interne à la FASTEF, permet aux chercheurs, étudiants et experts d'accéder aux références ou aux documents nécessaires à leurs recherches au départ de leur poste de travail (un tiers du fonds documentaire est accessible en direct) et de consulter, sauvegarder ou imprimer divers documents de formation à l'utilisation de l'outil informatique ou des documents de soutien à leurs cours. Les utilisateurs disposent également d'un accès direct aux productions de leurs collègues chercheurs, ainsi que de possibilités de numériser leurs propres productions.

En mars 2005, une évaluation indépendante conclut à l'atteinte des principaux résultats et recommande d'assurer la pérennisation de l'intervention par une poursuite de la formation des personnes chargées d'alimenter le système, ainsi que la conception et l'élaboration d'un outil de restauration du système. Il est demandé au Centre de Ressources de mettre en ligne une plateforme francophone consacrée à la recherche en sciences de l'éducation et de passer à une version extranet afin de rendre les ressources engrangées accessibles à l'Université Cheikh Anta Diop, à l'Université Gaston Berger, aux responsables du système éducatif, et aux structures de la sous-région travaillant dans le secteur de la recherche en éducation.

Le premier trimestre 2006 sera consacré au développement et à la formalisation des partenariats amorcés et à l'élargissement de l'accès au centre de ressources.

2.3 Gouvernement et société civile

2.3.1 *Renforcement de la société civile:*

Appui institutionnel et structurel au PSIDEL (8ème FED), visant l'amélioration de la couverture en infrastructures, équipements, services socio économiques de base et le renforcement de la maîtrise d'ouvrage des Communautés rurales.

Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, l'Etat sénégalais fixe un certain nombre de principes de décentralisation en faveur des Collectivités Locales (CL) et des populations.

S'inscrivant pleinement dans cette dynamique, le Programme de Soutien aux Initiatives de Développement Local (PSIDEL), piloté par le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère des Collectivités Locales et de la Décentralisation (MCLD) et l'Union Européenne (bailleur de fonds), appuie les Communautés rurales dans le cadre de l'élaboration et de l'exécution de leurs plans locaux de développement, tout en veillant à une totale responsabilisation et au renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation.

Le programme couvre 59 Communautés rurales des départements de Bignona, Kolda, Podor et Sédhiou, ainsi que 31 dans les départements de Kaffrine et de Kébémer. Les principaux secteurs concernés sont l'éducation/formation, l'hydraulique, la santé et l'agriculture/élevage.

L'intervention APEFE s'inscrivant dans ces priorités sectorielles, a notamment permis d'élaborer de manière participative et itérative un système de suivi-évaluation des activités menées par le PSIDEL, comprenant un volet interne (propre à la structure) et un volet externe (environnement d'intervention dont l'unité d'observation est la Communauté rurale). L'objectif à terme est de proposer aux principales cibles du Programme, des outils d'aide à la décision, permettant notamment la pérennisation des expériences acquises.

La mise en œuvre de l'outil s'est concrétisée par le déroulement d'une phase pilote dans les Régions de Saint-Louis, Kolda et Ziguinchor. Celle-ci a mis en exergue des avancées telles en termes d'implication des principaux acteurs concernés (Collectivités locales, Agence Régionale de Développement, Services Techniques déconcentrés, MCLD), de conception de l'outil et d'organisation de la collecte des données, que les partenaires ont redéfini le champ d'action du coopérant APEFE en lui octroyant des fonctions de conseil

technique pour les activités générales du programme, tout en le maintenant sur le volet suivi-évaluation.

2.3.2 *Développement des services légaux et judiciaires*

Appui à la mise en place d'un programme national de formation des magistrats, des gendarmes, des policiers et des travailleurs sociaux quant à la protection juridique des mineurs.

Ce projet mené en partenariat institutionnel avec le CGRI et le Délégué général aux Droits de l'Enfant de Wallonie Bruxelles, vise à renforcer la protection juridique des mineurs (mineurs délinquants et mineurs en conflit avec la loi) par la mise en place de formations initiales et continues des intervenants dans le processus judiciaire.

La convention de partenariat du projet, associe l'École Nationale des Travailleurs Sociaux Spécialisés (ENTSS), l'École Nationale de Police (ENP), l'École Nationale de la Gendarmerie (ENG), l'École Nationale de Développement Social et Sanitaire (ENDSS), l'Unité Pédopsychiatrique du CHU de Fann («KËR XALEYI») et le Centre de Formation Judiciaire (CFJ) qui en assure la coordination.

En ce qui concerne la formation initiale, un module intitulé «renforcement de la protection juridique des mineurs» a été intégré dans les curriculums des 5 écoles partenaires. Les cours portent sur le fonctionnement de la gendarmerie, de la police et de l'Administration pénitentiaire (de manière à ce que les travailleurs sociaux et les magistrats comprennent le rôle et la fonction de leurs interlocuteurs), sur la psychologie de l'enfant, la psychopathologie, la problématique de l'adolescence, les différents types de contrôle social, l'enfance en danger, les aspects psychologiques de la maltraitance, la médecine légale en rapport avec la maltraitance (sexuelle et autres), l'écoute d'un enfant et son audition ainsi que les textes sénégalais et internationaux en matière de protection des mineurs.

Des ateliers pratiques dispensés par des formateurs en systémique du CHU de Fann, sont également organisés de manière à renforcer la formation par des jeux de rôles, des mises en situation et des cas pratiques.

Plusieurs séminaires de formation continue ont été organisés à Thiès, Saint-Louis, Kaolack, Ziguinchor et Dakar depuis 2002, avec le soutien financier de l'UNICEF. Par souci d'interdisciplinarité, elles réunissaient, différents intervenants en charge des mineurs, à savoir

les magistrats, les policiers, les gendarmes, les agents pénitentiaires et les travailleurs sociaux.

Les conclusions de ces séminaires ont été approuvées par le Réseau des parlementaires «Population et Développement» et ont alimenté l'ébauche d'un avant-projet de loi sur «le Renforcement législatif de la Protection Juridique des Mineurs dans les procédures judiciaires» déposé auprès de la Commission de Réforme du Code Pénal et du Code de Procédure Pénale en mars 2005.

Ces sessions de formation continue évaluées en juin 2005, ont conduit à l'organisation de sessions de formation continue ciblées à certaines catégories professionnelles (commandants de brigades de gendarmerie de Dakar et Thiès, agents pénitentiaires, enquêteurs de police en charge des mineurs).

Un guide sur la problématique des mineurs, a été rédigé et diffusé à travers le Sénégal, offrant un outil concret de meilleure prise en charge des mineurs en danger et en conflit avec la loi, et une action coordonnée des différents intervenants.

Un site web du projet RPJM comprenant une présentation du projet et des partenaires, l'ensemble des cours RPJM, les textes juridiques, les études réalisées et un carnet d'adresses des intervenants, a été mis en ligne.

L'intervention de l'APEFE se clôturant selon la programmation prévue, au 31 décembre 2005, une nouvelle convention de partenariat

a été signée entre les différents partenaires sénégalais en décembre 2005, dans un souci de pérennité des résultats obtenus, et confirmant les structures de gestion (Comité Technique de Suivi et Comité de Pilotage).

2.4 Agriculture – Agroalimentaire

2.4.1 *Développement d'un pôle de technologie agroalimentaire à l'Institut de Technologie Alimentaire et à l'École Supérieure Polytechnique*

L'institut de Technologie Alimentaire (ITA), centre de recherche/développement dépendant du Ministère de l'Industrie et de l'Artisanat, a pour mission de favoriser le développement de filières de transformation de produits agroalimentaires sénégalais, en veillant à la qualité des produits transformés. Ses actions principales sont la recherche développement, et le transfert de compétences, en créant notamment des partenariats avec des entrepreneurs privés soucieux de se former aux techniques développées.

L'École Supérieure Polytechnique (ESP), relevant de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, assure des formations supérieures de type court (techniciens) ou de type long (ingénieurs de conception) dans les secteurs techniques.

L'intervention appuie le projet de la Région wallonne soutenant un pôle de développement technologique de valorisation des produits des bio-industries. Ce pôle est le fruit d'un partenariat entre le Centre Wallon de Biologie Industrielle (CWBI -Gembloux et Liège), l'ITA et l'ESP.

Une évaluation indépendante réalisée fin 2004, a conclu à la nécessité de transférer les procédés technologiques développés vers des opérateurs privés et industriels. Un atelier de recadrage s'est tenu et a redéfini l'intervention dans une optique de pérennisation de la structure du «pôle de technologie agroalimentaire» créée.

Des travaux importants sont en cours à l'ITA en vue d'améliorer les conditions de travail et de permettre la certification des activités selon des normes internationales. Compte tenu de l'ampleur de ces travaux, les activités techniques du Pôle subissent des perturbations importantes mais nécessaires.

Deux produits ont fait l'objet d'optimisation par atomisation: le concentré de bissap et la farine de mil. Ce dernier produit a été complètement finalisé et les débouchés potentiels sont en cours d'identification. Le bissap atomisé nécessite encore quelques adaptations, notamment afin de garantir sa manipulation. Les produits sont techniquement acceptés, mais les variations de la matière première doivent encore être contrôlées.

La formation interne des acteurs se poursuit (2 doctorats sont en cours en partenariat CGRI-CWBI).

La formation en hygiène et qualité est pratiquée tout au long de l'amélioration des procédés. Les manuels HACCP pour la farine de mil atomisée ont été finalisés et la rédaction des manuels HACCP concernant le bissap instantané, le vinaigre et le lait caillé est en cours.

Une formation en qualité a été fournie à un partenaire industriel afin de le préparer à la production de produits alimentaires selon des normes définies (HACCP).

Au niveau économique, le dépôt de brevet des produits est en cours, l'étude de marché du bissap instantané a démarré mais les tests consommateurs et les études de marchés des autres produits ne commenceront qu'en 2006.

Une cellule d'appui/conseil a été créée afin de renforcer les contacts avec les opérateurs privés. Elle comprend une personne de l'ITA (membre du CTS), une personne de l'ESP (membre du CTS) et un représentant de la DRE (ITA).

2.4.2 *politique agricole et gestion administrative produits à usage agricole*

Production locale de plants de pommes de terre par culture in vitro. Le Programme d'Ajustement du Secteur Agricole (PASA) confie au secteur horticole, les objectifs de création de revenus et de sécurisation des revenus. L'horticulture nécessite une forte intensité de main d'œuvre et offre une activité rémunératrice aux couches défavorisées de la population.

Vu la quantité importante d'importations de tubercules de pommes de terre (+ de 26.000T en 2003), les opérateurs économiques ont cherché des alternatives techniques économiquement viables pour satisfaire la demande nationale.

La production locale de plants était un préalable au redémarrage de la filière de production.

Pour être totalement indépendante, cette filière doit partir de la culture in vitro pour ensuite recourir à des paysans-multiplicateurs locaux, afin d'assurer finalement l'approvisionnement de paysans-producteurs en plants certifiés à repiquer.

La répartition des rôles, sous la coordination de la Direction de l'Horticulture, est la suivante:

l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles se charge de la mise en œuvre de la production de vitro plants et de vitro-tubercules; le Centre de Formation Professionnelle Horticole de Cambérène se charge de la mise au point de l'acclimatation des vitro-plants en hors-sol ainsi que de la culture en plein champ de plants de base certifiés; la Division des Semences se charge des contrôles au champ et en laboratoire (son chef de laboratoire a effectué une formation d'un mois au Centre de Recherche Agronomique de Libramont en vue de se spécialiser dans la certification); le Centre de Recherche Agronomique de Libramont et la Haute École Charlemagne de Gembloux accompagnent scientifiquement l'intervention, particulièrement pour les étapes de production in-vitro.

Au cours de l'année 2005, une partie du personnel chargé de la production a été formé et rendu performant en techniques de production des plants.

Une première génération de plants de pré-base produite sous tunnel a été contrôlée par la Division des semences, analysée à Libramont lors de la formation du responsable de laboratoire et mise en plein champ chez un paysan-multiplicateur. En conséquence,

une deuxième génération de plants certifiés est attendue chez ce multiplicateur de la zone des Niayes ainsi qu'une nouvelle première génération produite sous tunnel au CFPH.

La production des plants s'avère prometteuse en termes de certification et de relance de la filière.

2.5 Industries manufacturières recherche et développement technologique

Organisation d'un système de contrôle de la qualité des denrées alimentaires au Sénégal.

En 2005, une mission d'expert de courte durée (5 semaines) a permis de réaliser une étude de faisabilité et la planification d'une future intervention visant la création d'un laboratoire certifié «ISO 17025» de contrôle de la qualité des denrées alimentaires au Sénégal.

Cette intervention qui démarrera début 2006, associera en partenariat le Laboratoire du Commerce Intérieur relevant du Ministère du Commerce, l'Union Européenne et le Royaume du Maroc.

2.6 Communication

Formation de techniciens supérieurs en télécommunication à l'École Supérieure Polytechnique.

Ces dernières années ont vu s'accomplir des révolutions majeures en télécommunication: d'une part, l'activité du secteur a fortement augmenté (la téléphonie mobile a cru de 35% en nombre d'abonnés), les tarifs ont baissé et enfin, beaucoup d'activités liées à ces technologies se sont créées ou ont pris de l'essor (centres d'appels, création de sites web, cybercafés, intégration d'aspects télécommunications dans beaucoup de sociétés informatiques, services à valeur ajoutée, ...).

L'organisation des acteurs dans ce secteur, a elle aussi beaucoup progressé. Des associations de consommateurs et de professionnels ont vu le jour et l'ART (Agence de Régulation des Télécommunications) s'est imposée comme un acteur important dans les débats et décisions liés au domaine.

L'intervention de l'APEFE qui s'est clôturée en septembre 2005, a consisté à mettre en place une formation de techniciens supérieurs en télécommunications et réseaux, de type bac+2. Celle-

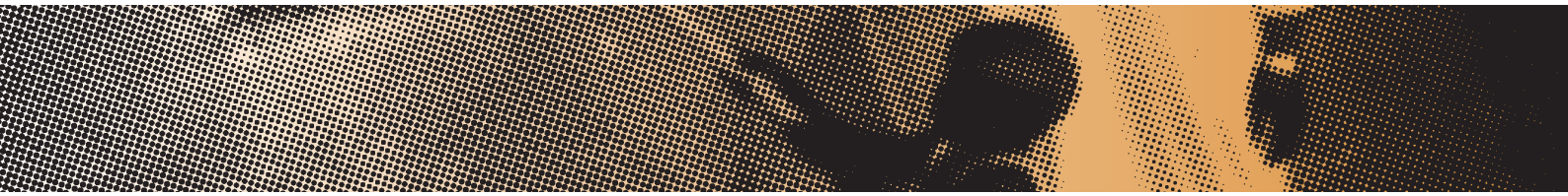

ci a été conjointement mise en œuvre par deux départements de l'École Supérieure Polytechnique (le génie informatique et le génie électrique) appuyés par des partenaires de Wallonie-Bruxelles (l'Institut Supérieur Industriel de Mons, le laboratoire de Télécommunications, le Département Informatique de l'UCL et le CGRI) et des partenaires locaux (Sonatel, Sentel, CFAO, ART).

Par cette intervention, la collaboration entre les départements sénégalais impliqués s'est renforcée et on a également relevé une rationalisation des moyens locaux mis en œuvre (regroupement de cours notamment).

En 2005, la première promotion d'étudiants formés est sortie sur le marché de l'emploi, la deuxième ayant poursuivi son cycle de formation. La dernière phase de l'intervention a été consacrée à la consolidation des acquis du point de vue académique et administratif.

2.7 Distribution d'eau et assainissement

Respect et préservation de l'environnement- protection des ressources en eau

Lutte biologique piscicole contre la végétation envahissante des canaux d'irrigation dans la Vallée du Fleuve Sénégal.

Depuis la mise en fonction des barrages de Diama (barrage anti-sel situé à 50 km de l'embouchure du fleuve dans l'océan Atlantique) en 1985 et de Manantali au Mali en 1990, la vallée du fleuve Sénégal fait l'objet d'un vaste programme de mise en valeur.

La construction de ces ouvrages a adouci l'eau et supprimé les crues du fleuve, mais a eu des conséquences négatives au nombre desquelles un développement excessif de la végétation aquatique du fleuve et des canaux d'irrigation annexes, ainsi que du Lac du Guier. Outre une difficulté d'accès aux plans d'eau, le colmatage végétal des canaux d'irrigation, cette prolifération a eu pour conséquence un développement rapide de maladies hydriques telle la bilharziose.

L'intervention APEFE, conjointement soutenue par la Région wallonne, a consisté à mettre en place une méthode de contrôle biologique de la végétation aquatique envahissante avec l'utilisation d'un poisson herbivore allochtone: la carpe chinoise herbivore (C. idella).

Localisée à Richard-Toll (Nord du Sénégal), l'intervention s'est développée sous la responsabilité conjointe du Commissariat

à l'Après-Barrage (partenaire institutionnel local), de la Compagnie Sucrière Sénégalaise - CSS (partenaire technique privé), de la Direction de la Pêche Continentale et de l'Aquaculture (partenaire technique institutionnel), et sous la tutelle scientifique de l'Université de Liège (promoteur du projet).

La dernière étape de l'intervention APEFE s'est déroulée en 2005. Son objectif final était d'une part de confirmer les résultats obtenus en 2004, qui ont amené à la maîtrise de la reproduction artificielle et de l'élevage larvaire de la carpe chinoise, mais également de réussir la production d'individus stériles, de poursuivre les essais de lutte biologique et in fine, d'assurer une remise – reprise optimale aux partenaires nationaux.

Cet objectif final a vu la production et l'élevage de carpes chinoises finalisés avec succès, et d'autre part une première production effective d'individus stériles (triploïdes) arriver à terme. Par contre, le manque d'individus stériles adultes ayant toujours été d'actualité, aucun nouvel essai de lutte biologique n'a pu être entrepris. Les résultats obtenus confirment néanmoins l'efficacité de la technique mise au point.

Une étude économique spécifique comparant le coût de la lutte biologique à celui de l'utilisation d'herbicides ou de moyens de fauchage mécanique, a été réalisée et a apporté des données utiles en vue de la réplication future de la méthode. L'intervention a fait l'objet d'une évaluation indépendante en octobre et décembre 2005. Les résultats ont été officiellement présentés au principal acteur national,

la Direction de la Pêche Continentale et de l'Aquaculture (Ministère de l'Economie Maritime), à qui incombe la responsabilité de poursuivre et de développer cette action dans la région du fleuve mais également ailleurs au Sénégal.

2.8 Infrastructure et services sociaux divers/ culture

Appui au développement des métiers de la culture dans le domaine du théâtre à l'École Nationale des Arts.

Dans le cadre du Programme National de Développement Culturel du Sénégal (PNDC), le Ministère de la Culture et du Patrimoine historique classé a décidé de mieux adapter la structure de l'enseignement de l'École Nationale des Arts (ENA), aux réalités socioculturelles et économiques du Sénégal.

L'intervention APEFE qui s'est clôturée en avril 2005, s'est focalisée sur la réforme de la structure d'enseignement de l'art dramatique en renforçant cet enseignement par la mise en place de deux nouvelles filières (formation de professeurs d'art dramatique et formation de metteurs en scène), par l'élévation de la formation de comédien au niveau de l'enseignement supérieur et par le renforcement des capacités de gestion d'un centre de documentation théâtrale. La réforme a été validée dans son ensemble. Elle concerne

les conditions d'admission des études en art dramatique au niveau du baccalauréat, les contenus spécifiques à la profession et les diplômes correspondant aux niveaux de formation. Le Ministère sénégalais de la Culture et du Patrimoine historique classé qui a validé la réforme, veille à son application à l'École Nationale des Arts.

2.9 Politique en matière de population/santé et fertilité Lutte contre le VIH SIDA

Appui structurel au groupe «counseling» du CNLS au Sénégal par la formation. Depuis janvier 2002, l'APEFE s'est réengagée dans la lutte contre le VIH/SIDA au Sénégal.

Cette intervention clôturée en février 2005, s'est essentiellement attachée à appuyer l'équipe des formateurs itinérants en consultation VIH/SIDA pour renforcer les compétences des prestataires de soins qui assurent la prise en charge des personnes vivant avec le VIH. L'intervention était logée à la Division SIDA/IST du Ministère de la Santé. Un volet du projet concernait également la prise en charge du stress professionnel chez le personnel soignant évoluant dans le milieu du SIDA.

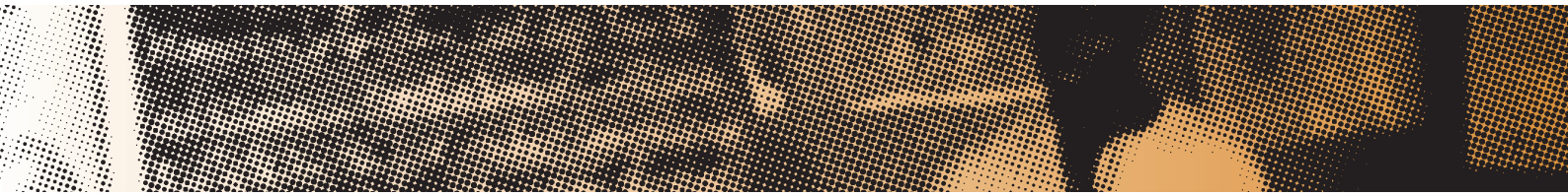

Face à l'importance de la demande, l'intervention a largement dépassé le cadre du Ministère de la Santé (demandes des services de santé de l'armée et d'entreprises sénégalaises).

L'APEFE a ainsi appuyé la formation de près d'un demi-millier de prestataires intervenant dans le domaine du SIDA (médecins, infirmiers, travailleurs sociaux, sages-femmes, chercheurs, associatifs responsables du personnel, techniciens de laboratoire, professeurs d'école de sages-femmes,...). Les sessions de formation de formateurs d'une quarantaine de conseillers civils et militaires ont été organisées pour permettre la pérennité de l'intervention; un guide du formateur en consultation VIH/SIDA a également été rédigé.

Ces actions ont pu se mettre en place grâce à l'appui de bailleurs comme l'Alliance Nationale Contre le SIDA, FHI (USAID), la Banque Mondiale, l'Union Européenne, la Défense Américaine.

3 LA COORDINATION

L'année 2005 s'est caractérisée par la poursuite du mouvement de concentration et de renforcement des interventions dans les trois secteurs prioritaires définis pour l'APEFE, à savoir, l'éducation-formation professionnelle, les industries manufacturières (agro-industries) et la distribution d'eau et assainissement.

Ce mouvement de concentration impliquant la clôture de nombreuses interventions situées en-dehors des secteurs prioritaires, il importait de mettre en place une réflexion et de développer des stratégies visant à assurer une pérennisation des résultats des interventions. Une grande attention a en particulier été accordée à la mise sur pieds de comités de pilotage pour chacune d'entre elles, afin d'améliorer la gestion du déroulement de celles-ci. Fin 2005, la plupart en ont été dotées ou se trouvent en bonne voie.

L'année 2005 a également été consacrée à l'organisation de l'évaluation indépendante d'interventions arrivant à leur terme, ce qui a permis d'assurer une régulation de l'action de l'APEFE en fonction des résultats obtenus et d'assurer la durabilité de leur impact.

C'est dans cette optique notamment que des journées de rencontre et de coordination des coopérants APEFE en poste au Sénégal ont été organisées périodiquement. Celles-ci ont été l'occasion d'approfondir la réflexion autour de cette coopération, et de développer des synergies entre interventions.

L'année 2006 sera une année-charnière, le mouvement de

concentration vers les secteurs prioritaires de la coopération de l'APEFE se traduira par une démarche de prospection dans au moins deux de ces secteurs, visant à asseoir une stratégie cohérente, efficace et efficiente. Celles-ci s'inscriront dans le cadre des politiques sectorielles du Sénégal et contribueront à la réduction de la pauvreté des populations défavorisées.

4 SUCCÈS

L'intervention visant à développer une méthode de lutte biologique piscicole contre la végétation envahissante du fleuve Sénégal à Richard Toll a particulièrement mis en exergue la qualité de la coopération APEFE - Région wallonne et Université de Liège.

En effet, le défi scientifique de réussir la reproduction artificielle des carpes chinoises dans les conditions environnementales propres à Richard Toll a été totalement relevé. De même, la lutte biologique contre la végétation aquatique envahissante a fait ses preuves dans les canaux d'irrigation des champs de canne à sucre. Le type de partenariat établi, qui implique une structure institutionnelle (le Commissariat à l'Après Barrage), un partenaire scientifique (la Direction de la Pêche Continentale et de l'Aquaculture) et un partenaire privé (la Compagnie Sucrière Sénégalaise), s'est avéré propice pour garantir au maximum l'appropriation locale du projet. Même s'il reste encore des questions qui alimenteront probablement les prochaines réunions du Comité Scientifique mis sur pieds, la remise-reprise à la Direction de la Pêche Continentale et de l'Aquaculture a été organisée de manière à favoriser au maximum la poursuite des activités entamées, afin de donner toutes les chances à la lutte biologique piscicole mise au point de porter ses fruits en termes de développement de la région.

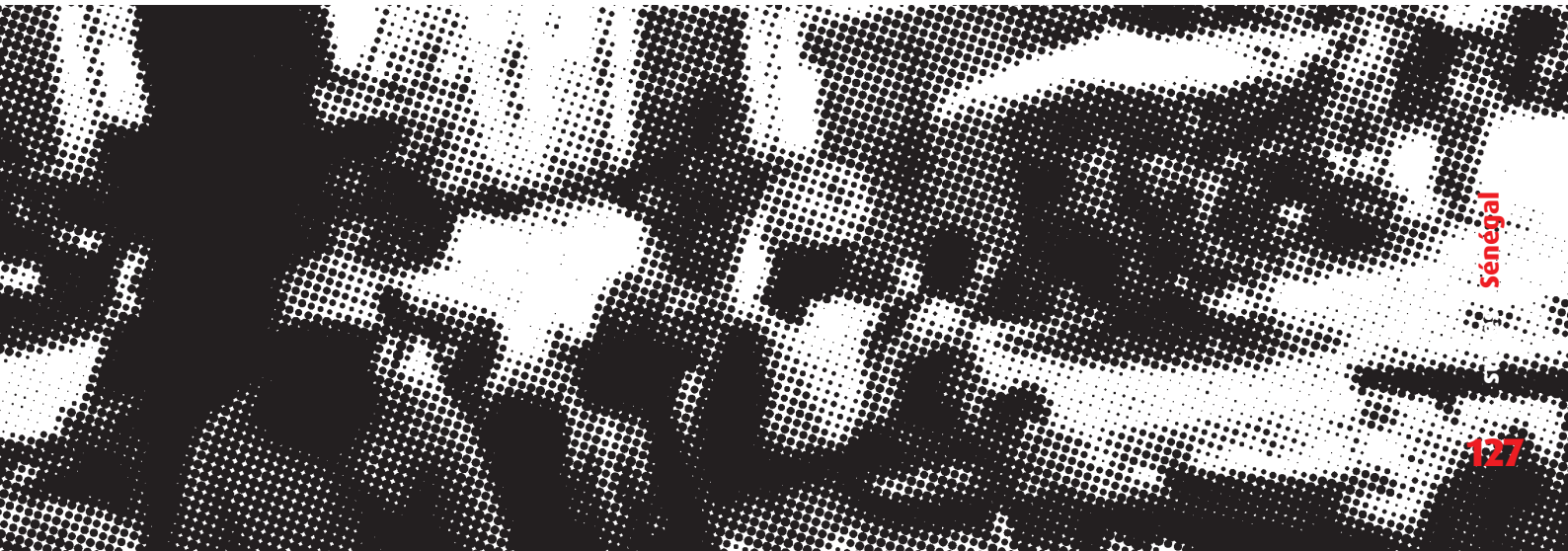

MAGHREB

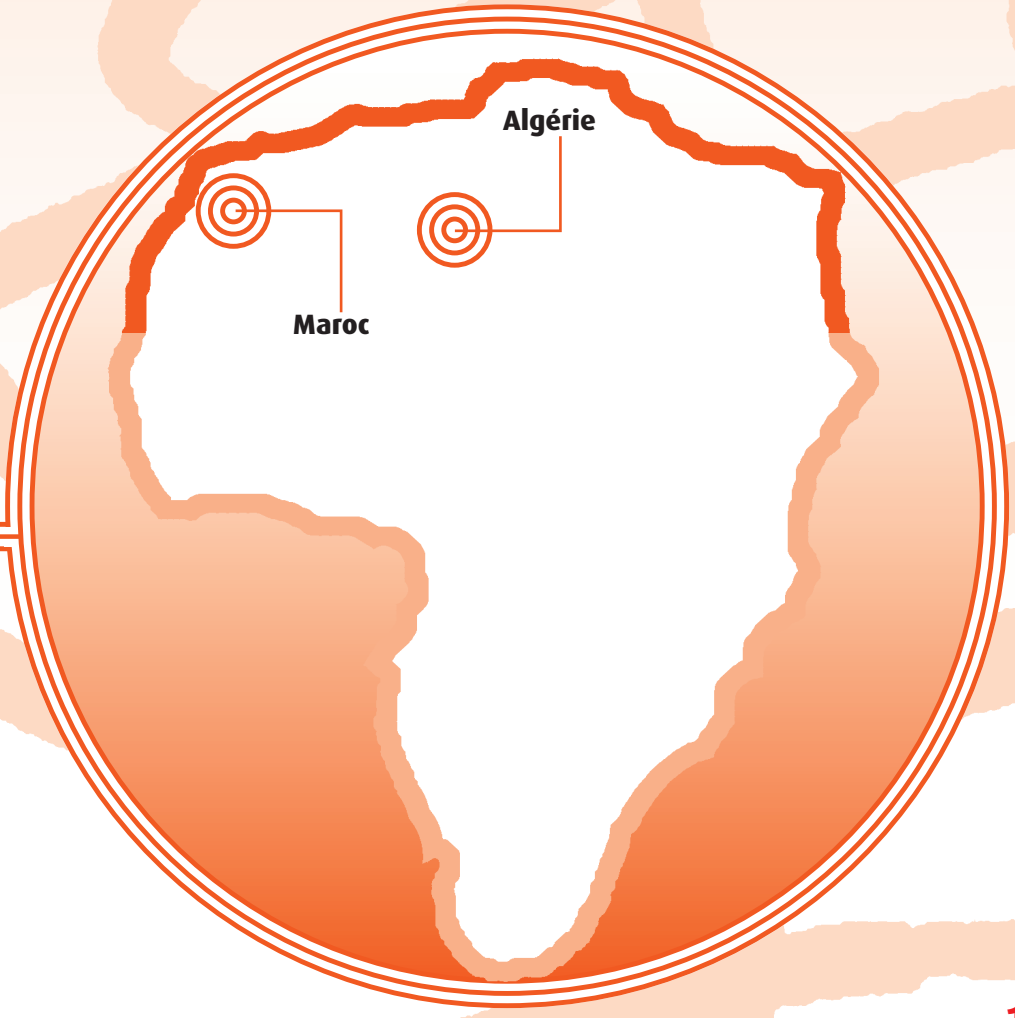

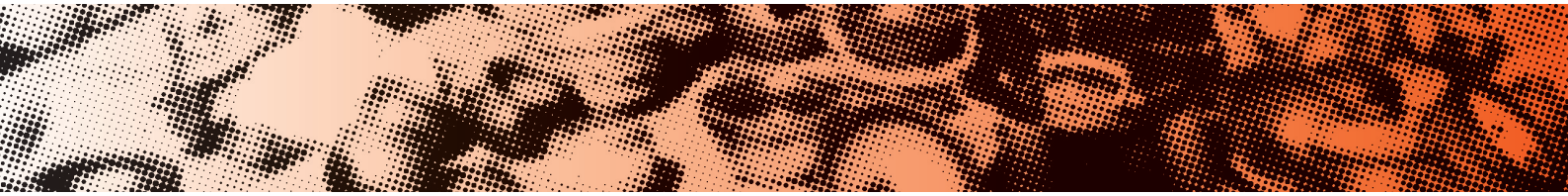

ALGÉRIE

LE CONTEXTE

Classée par la Banque mondiale parmi les Pays à Revenu Intermédiaire, et à la 107ème place sur 173 pays en matière d'indice de développement humain, l'Algérie, bien que disposant de ressources et d'un potentiel économique importants, continue à rencontrer de nombreuses difficultés en matière de développement et de lutte contre la pauvreté.

Le chômage touche environ 31% (estimation de 2002) de la population, en particulier les jeunes. Par ailleurs, 23% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté.

Ces indicateurs ont conduit la Belgique fédérale à retenir l'Algérie parmi les 18 pays prioritaires en matière de coopération au développement. Un Programme Indicatif de Coopération (PIC) algéro–belge de cinq ans (2003 – 2007) a été signé en mai 2000. Il allie tant les orientations des plans de la stratégie socio-économique nationale du Gouvernement algérien, que les priorités de la Coopération internationale de la Belgique.

Les principes directeurs du PIC se concentrent sur la solidarité et la lutte contre la pauvreté, le soutien aux initiatives de renforcement institutionnel, l'environnement, la santé et l'eau, soit des secteurs de coopération où l'APEFE a développé une expertise reconnue. Parallèlement, les Gouvernements de la Région wallonne et de la Communauté française de Belgique ont signé un accord de coopération avec la République algérienne portant essentiellement sur les secteurs de la formation professionnelle et de l'employabilité et de la Santé.

En novembre 2005, Wallonie-Bruxelles a invité les partenaires algériens potentiels à participer à un séminaire visant à définir les lignes directrices de l'action de l'APEFE en Algérie. Sur base de ces lignes directrices et forte de son expertise en matière d'appui structurant par la formation et le transfert d'expertise, l'APEFE a ouvert un bureau à Alger en janvier 2006.

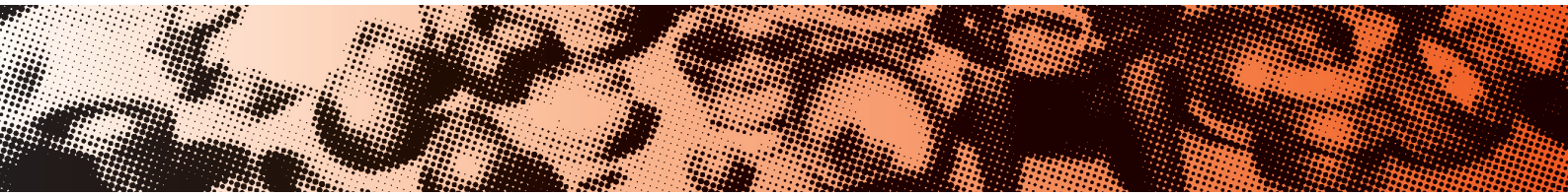

MAROC

1 LE CONTEXTE

Durant l'année 2005, plusieurs chantiers d'envergure ont été entrepris ou consolidés dans différents domaines.
La réforme du code du statut personnel a donné à la femme un statut équivalent à celui des hommes, a réglementé la question du divorce et de l'héritage et a apporté de notables améliorations aux problèmes de filiation.
La réforme de l'enseignement et les travaux de la commission chargée de son élaboration et de sa mise en œuvre, ont permis d'espérer une meilleure adéquation entre l'offre de formation et les besoins du marché ainsi qu'une organisation plus moderne des systèmes d'enseignement.
La réforme de la Justice permet d'espérer des jugements plus équitables, une amélioration des conditions d'incarcération mais aussi une utilisation du temps de détention plus axée sur la réinsertion que sur la coercition.
La réforme du code du travail a fixé un cadre légal interdisant le travail des enfants avant l'âge de 16 ans.
La volonté d'éradiquer l'habitat insalubre et le phénomène de bidonvilles dans les zones urbaines et péri-urbaines a donné lieu au lancement de vastes chantiers de constructions de logement sociaux et 100.000 nouveaux logements seront proposés chaque année.
Le projet de développement touristique du Maroc a fait l'objet de la mise en oeuvre de 6 méga chantiers tant sur la Méditerranée que sur la côte Atlantique.
La réforme de l'administration a permis, notamment, l'organisation de départs volontaires voulant ainsi mettre un terme à l'épineux problème de la masse salariale dans la fonction publique.
La prise en charge obligatoire d'une couverture sociale par les entreprises permettra de garantir un meilleur accès aux soins de santé.
Les avancements dans le domaine de la liberté d'expression ont permis l'émergence d'une presse (presque) totalement libre, mais aussi et surtout, la possibilité pour la jeunesse marocaine de s'exprimer dans les domaines artistiques et notamment musicaux.

Pour autant, le Maroc est encore loin d'être un Royaume où il fait bon vivre pour la grande majorité des citoyens.
Quelques chiffres du Programme des Nations Unies pour le Développement et de la Banque Mondiale en témoignent:

- En 2004, le PNUD situait le pays au 126eme rang sur 177 pays, avec un IDH de 0,62.
- Le taux de croissance pour 2004 a été de 3.5% et devrait se situer à 2,6% pour 2005 alors qu'il devrait atteindre 6 à 7% pour avoir un impact réel sur la création d'emploi et la réduction du chômage.
- Le taux de chômage atteint 21,4% en milieu urbain soit 1,1 million de personnes sur une population active de 5,4 millions. Ce taux atteint 30% pour les 15 – 24 ans.
- Le taux de chômage national est de 11,8% (chiffre de Haut Commissariat au Plan) pour une population active de 10.886.000 personnes.
- L'analphabétisme touche encore 49,8% des adultes.
- Sur une population actuelle d'environ 30.000.000 habitants, 32,3% ont moins de 15 ans soit environ 10.000.000 de jeunes parmi lesquels 1.500.000 sont déscolarisés et 600.000 sont en situation de travail (chiffre du Secrétariat d'Etat chargé de l'Alphabétisation et de l'Éducation non formelle).
- La population urbaine représente 55% des habitants du Royaume et un tiers de la population totale est répartie sur 6 grandes villes (Casablanca, Rabat, Fès, Marrakech, Agadir et Meknès).

Dans un important discours à la nation, le Palais a annoncé le 18 mai 2005, le lancement de «l'Initiative nationale pour le développement humain».
Ce programme, entièrement axée sur le développement social, constitue un véritable plan d'action pour les années 2006, 2007 et 2008.

2 LES PROJETS

2.1. Éducation

Éducation de base

2.1.1 *Renforcement institutionnel et structurel de la Direction de l'Éducation non formelle en vue d'élaborer, de réaliser, de diffuser et d'implanter un curriculum conçu selon l'approche par compétences et d'améliorer les capacités du réseau associatif chargé de l'encadrement des bénéficiaires.*

Au Maroc, malgré les efforts déployés par le Ministère de l'Éducation Nationale (M.E.N.), la scolarisation par le biais de l'école formelle n'est pas généralisée pour les enfants et le taux d'analphabétisme ou d'illettrisme chez les adultes reste très élevé (49,8%).

La nécessité de repenser l'éducation, de promouvoir un système éducatif plus pertinent et plus efficace, s'impose donc comme l'un des facteurs importants stratégiques de changement.

C'est dans ce contexte et dans cette perspective de lutte contre la pauvreté, d'éradication progressive de l'analphabétisme et de l'emploi précoce des enfants, que s'inscrit ce projet contribuant à l'éducation pour tous.

En 2005, le projet s'est articulé dans un processus à deux niveaux. Le premier est d'ordre pédagogique et comporte 3 volets distincts mais complémentaires:

a) Le référentiel curriculaire basé sur l'approche par compétences a été élaboré, finalisé et validé par la Direction de

l'Éducation non formelle et différents experts. Après édition, il a été diffusé auprès des cadres de la Direction et servira de base à l'élaboration de tous les programmes destinés aux enfants fréquentant le non formel.

b) Des manuels conçus sous forme de fiches-contenu (pour élève) et fiches–guide (pour éducateur), ont été rédigés et édités pour quatre matières (langue arabe, langue française, mathématiques et éveil scientifique et technologique) et trois niveaux d'études. Ils seront diffusés auprès de 10.000 enfants et 750 éducateurs.

c) Une phase d'implantation sur le terrain, qui consiste à familiariser les éducateurs à l'utilisation des manuels et à expérimenter les contenus et la méthode, sera le principal objet de l'intervention en 2006. A la fin de cette étape, une édition définitive des manuels sera diffusée durant l'année scolaire 2006 – 2007 et l'implantation et la formation seront généralisées à partir de cette version définitive.

Le deuxième niveau, concernant l'autonomie du réseau associatif chargé de gérer l'encadrement des enfants fréquentant le système d'éducation non formelle, s'est articulé autour de deux axes:

D'une part, le développement d'outils de formation permettant aux partenaires associatifs de développer leurs compétences à l'autogestion en matière de recherche de financements, de marketing associatif et de mise en réseau;

D'autre part, le développement d'une structure de communication au sein de la Direction de l'Éducation non formelle.

Une phase d'études a été nécessaire au préalable afin de mieux cibler les structures et ressources existantes, les opportunités potentielles ainsi que les synergies nécessaires.

2.1.2 *Renforcement institutionnel et structurel de la Direction de la Coopération et de 'enseignement scolaire privé en vue d'améliorer les pratiques de classes à partir de l'aménagement et de la gestion de l'espace dans l'enseignement préscolaire en milieu rural et périurbain.*

La charte nationale de l'Éducation et de la Formation élaborée par la Commission spéciale Éducation Formation (Cosef) en 2000 a donné définitivement sa place à l'enseignement préscolaire dans l'organisation pédagogique du système d'enseignement et a proposé son articulation avec l'enseignement primaire.

Durant l'année 2005, la première phase du projet qui consistait à encadrer la formation d'une équipe de 24 formateurs de formateurs centraux a été finalisée. Il s'agissait, à partir de l'aménagement de classes modèles dans les centres de ressources gérés par le Ministère, de proposer des pratiques pédagogiques propres à l'enseignement pré-scolaire.

Quinze centres ressources ont ainsi été concernés, permettant aux formateurs de formateurs centraux de décentraliser leurs nouvelles connaissances.

Une deuxième phase a été entamée et consiste à accompagner les formateurs directement sur le terrain et à assurer la supervision des formations qu'ils dispensent aux éducateurs. Par ailleurs des accords ont été conclus pour que du mobilier scolaire adapté aux classes maternelles soit construit dans les centres de formation professionnelle d'appui à la réinsertion des détenus (cf. ci-dessous).

2.2 Éducation

Éducation pour une meilleure qualité de vie pour les jeunes et les adultes

Renforcement institutionnel et structurel de la Fondation Mohamed VI pour la réinsertion des détenus en vue de favoriser leur réinsertion socioprofessionnelle.

Le Maroc a entamé en 2002 un programme de lutte contre la récidive des personnes délinquantes (programme de réinsertion socioprofessionnelle des détenus).

La Fondation Mohamed VI pour la Réinsertion des Détenus, créée dans ce contexte, a été chargée de mener un projet pilote dans plusieurs prisons du Royaume.

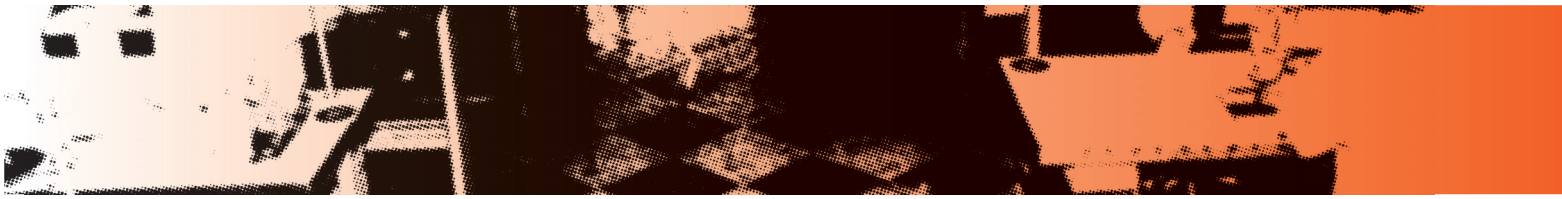

En 2005, l'intervention APEFE a consisté à s'insérer dans ce processus suivant deux axes:

- la mise en œuvre d'un dispositif interne d'accompagnement des détenus: élaboration avec chacun d'entre eux, d'un plan de détention et de formation aboutissant à un projet d'avenir. Fin 2005, 1128 dossiers ont été ouverts et 2487 interventions ont été effectuées auprès des personnes incarcérées.
- Le second axe a consisté à mettre en place une structure post-carcérale permettant aux personnes récemment libérées d'être accompagnées tant dans leurs démarches administratives de réinsertion, que dans la concrétisation du projet élaboré durant leur détention.

À ce jour, deux centres post-carcéraux ont été aménagés dans les villes de Rabat-Salé et de Casablanca. Ils seront totalement opérationnels au mois de mars 2006.

2.3 Éducation

Formation professionnelle

Renforcement institutionnel et structurel de la Délégation régionale de la Formation professionnelle de l'Oriental en vue d'améliorer la qualité du système de formation par apprentissage.

La Charte nationale de l'Éducation et de la Formation insiste sur l'amélioration de l'adéquation de l'enseignement à l'environnement économique.

Elle souligne, dans ce sens, l'importance de la mise en

place d'un système de formation par apprentissage s'appuyant sur les capacités formatives des petites et moyennes entreprises pour permettre aux jeunes, en rupture de scolarité, d'acquérir, à travers l'exercice d'un métier de leur choix, les qualifications nécessaires favorisant leur insertion dans la vie active.

Une intervention en appui à cette nouvelle dynamique a débuté en novembre 2005 et a pour principaux objectifs:

- de favoriser l'accueil et l'orientation des apprentis;
- d'élaborer des plans de formation spécifiques;
- de développer des outils d'évaluation continue et d'assurer un accompagnement durant l'installation professionnelle.

2.4 Agriculture

Vulgarisation agricole

Renforcement institutionnel et structurel de l'École nationale d'Agriculture de Meknès en vue de développer la formation de conseillers agricole en agri-environnement.

Cette intervention a pris fin en juillet 2005. Elle s'inscrivait dans le cadre plus large d'un projet d'initiative propre d'institutions universitaires belges et marocaines centré sur les écobilans appliqués à l'agriculture.

Le projet a permis l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques agricoles édité à 1000 exemplaires et qui sert de support au renforcement des capacités techniques des cadres et agents de terrain du conseil agricole en matière d'environnement.

Il constitue par ailleurs, un référentiel technique et méthodologique à destination du conseil direct sur l'exploitation agricole.

Au terme du projet, un séminaire sur la gestion environnementale de l'agriculture a permis de faire le bilan des différentes actions de recherche menées pendant son déroulement. Les actes de ce séminaire ont été publiés.

3 LA COORDINATION

En 2005, le recentrage sectoriel des interventions s'est concrétisé et tous les projets sont concentrés sur le secteur de l'éducation (éducation de la petite enfance, éducation pour une meilleure qualité de vie pour les jeunes et les adultes, formation professionnelle).

Une attention particulière a été apportée pour favoriser les synergies entre les différentes interventions.

Une mission d'évaluation indépendante a permis de mesurer l'impact de la coordination sur la gestion des interventions.

4 SUCCÈS

La volonté d'inscrire les interventions dans une approche programme a fait l'objet d'une attention particulière en 2005 et on peut considérer que, non seulement chacune d'entre elles était en adéquation avec le plan de développement du Maroc, mais qu'en outre elles rencontraient les priorités présentées dans la déclaration sur «L'Initiative nationale de développement humain».

Par ailleurs, trois d'entre elles ont fait l'objet d'édition de publications, de manuels ou d'outils de formation diffusés à l'échelle nationale.

PROCHE ORIENT

PALESTINE

1 LE CONTEXTE

L'engagement de l'APEFE en Palestine a débuté en 1995 avec des interventions dans les secteurs de l'éducation, du tourisme ainsi qu'une projet juridique contribuant à la consolidation de l'Etat de droit. En 1998, ces interventions se sont concentrées sur la réforme et la conception de programmes de formation débouchant sur des professions spécifiques. Lors de la seconde Intifada en 2001, l'APEFE est venue en appui au Ministère de l'éducation, entreprenant une réforme des curricula de l'enseignement technique. En 2003, dans un climat politique pour le moins instable, le nouveau programme APEFE a fait de l'eau et de l'environnement des secteurs d'intervention prioritaires.

Mais les compétences de l'Autorité nationale palestinienne ne s'exercent plus guère que sur des territoires réoccupés par l'armée israélienne. A la destruction des infrastructures (routes, aéroport, bâtiments officiels et administratifs) se sont ajoutées les représailles du gouvernement israélien ayant un impact économique immédiat: les entraves à la circulation des biens et des personnes ont entraîné un déclin des échanges, un effondrement du secteur touristique - du fait, notamment, du bouclage complet imposé à la ville de Bethléem - et des pertes d'emplois qui touchent encore toutes les familles et tous les secteurs d'activités.

L'économie palestinienne et ses possibilités d'exportation, restent plus que jamais tributaires des choix politiques d'Israël.

En 2004, on estimait à 50% le taux de population vivant en dessous du seuil de pauvreté (moins de 2 US$ par jour). Plus de 22% des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition. En 2005, le décès du président de l'Autorité nationale palestinienne,

Yasser Arafat, a entraîné l'organisation de scrutins pour l'élection d'un nouveau président et de nouveaux conseils municipaux, en attendant les élections législatives prévues pour janvier 2006.
Contrairement aux attentes de la communauté internationale, l'élection de Mahmoud Abbas à la présidence de l'Autorité nationale palestinienne et la mise en place d'un gouvernement réformateur n'ont pas conduit à une relance du processus de paix. Le gouvernement israélien a joué la carte de l'unilatéralisme en procédant à l'évacuation de la Bande de Gaza sans négociation ni concertation avec l'Autorité nationale palestinienne, laissant à cette dernière les défis politiques, sécuritaires et économiques que soulève la gestion d'un territoire enclavé, sans perspective de développement puisque ne maîtrisant ni ses frontières, ni son espace aérien, ni son espace maritime.
Aux effets économiques et sociaux de la seconde Intifada, se sont ajoutés ceux de la construction par les Israéliens d'une «barrière de sécurité» que les Palestiniens qualifient de «mur de l'apartheid». Des milliers de paysans se voient privés d'accès à leurs terres et aux ressources en eau, ainsi qu'aux infrastructures de soins de santé. L'arrêt sans équivoque rendu par la Cour internationale de justice en juillet 2004 n'a en rien modifié la résolution du gouvernement israélien.
Dans ce contexte particulièrement difficile caractérisé par une pauvreté non structurelle et une déficience de l'appareil politique, l'APEFE a pris appui sur la société civile et les ONG pour explorer de nouvelles possibilités de partenariat.
Une intervention dans le secteur de la pêche, dont la faisabilité économique a été confirmée en 2005 par une mission d'expertise, a été identifiée, ainsi qu'une intervention en faveur de l'élaboration d'un plan stratégique de réforme de l'enseignement technique et professionnel en collaboration des Ministère de l'Éducation et Ministère du Travail.
Par ailleurs, le secteur des médias est redevenu l'une des priorités du nouveau gouvernement palestinien qui cherche à asseoir sa légitimité intérieure et internationale. La relance du processus électoral a marqué un rejet des techniques de propagande et d'appel à la violence qui étaient devenues courantes depuis la seconde Intifada, et nécessite notamment une refonte des équipes rédactionnelles de la radio et de la télévision nationales. Tenant compte de ce nouveau contexte, l'APEFE a décidé d'apporter son appui à la formation de techniciens dans le secteur audio-visuel, en partenariat avec le Ministère de la Culture et l'Institut des Médias Modernes.

2 LES PROJETS

2.1 Éducation - Enseignement supérieur

2.1.1 *Appui méthodologique et renforcement structurel de l'université de Birzeit: mise en place d'une structure de formation de traducteurs-interprètes français-arabe et de professeurs de français*

L'intervention, initiée en 1999, visait àrépondre à un manque de programmes de formation de professeurs de français et de traducteurs français-arabe. Son aboutissement permet aujourd'hui, en conformité avec le programme du Ministère de l'Éducation en matière d'enseignement des langues, la mise sur le marché de l'emploi de professionnels qualifiés dont manquaient les institutions et la société civile palestinienne (acteurs politiques, économiques et ONG).

L'intervention a développé, en partenariat avec le département de Langues et traduction de l'Université de Birzeit, un programme d'enseignement du français (licence) avec deux spécialisations possibles: l'une en traduction-interprétariat, l'autre en didactique du français langue étrangère (FLE).

Il s'agissait de mettre en place la structure, sa gestion et d'assurer la formation partiellement extérieure des homologues. En septembre 2005, un premier homologue palestinien a intégré le département de Langues et Traduction de l'Université de Mons-Hainaut (UMH), qui assure la tutelle scientifique de l'intervention. Le second sera recruté en septembre 2006.

Une évaluation indépendante, menée en juin 2005 tant pour l'intervention de Birzeit que celle de Gaza menée en partenariat avec l'université al-Azhar, a conclu à sa réussite et à l'atteinte des objectifs fixés, à savoir: le développement de programmes d'enseignement

répondant à une optique de formation professionnalisante, dont la pérennité a été assurée par la formation d'homologues nationaux disposant d'une expertise suffisante pour reprendre à leur charge les programmes développés.

La formation continuée des homologues détenteurs d'un DES en sciences du langage (orientation traductologie) délivré par l'UMH a été assurée lors d'une mission de courte durée menée par un expert en pédagogie, mission qui visait à les soutenir dans leur apprentissage du métier d'enseignant et à les aider à ajuster leurs démarches pédagogiques (méthodologie du FLE).

2.1.2 *Appui méthodologique et renforcement structurel: mise en place d'une structure de formation de traducteurs-interprètes français-arabe et de professeurs de français à l'université al-Azhar de Gaza*

L'intervention, mise en œuvre en partenariat avec le département d'anglais de l'Université al-Azhar de Gaza, a abouti à la mise en place d'un programme d'enseignement du français (Minor) couplé à un programme d'anglais (licence). Sous la tutelle scientifique de l'Université de Mons-Hainaut, et avec le soutien du CGRI, elle comportait la mise en place de la structure, sa gestion et la formation partiellement extérieure des homologues. Le partenariat avec l'Université de Mons-Hainaut a permis aux deux homologues formés en Wallonie-Bruxelles d'intégrer le corps académique de l'université.

L'évaluation conduite en juin 2005, a également conclu au succès de l'intervention. L'expert désigné pour assurer la formation continuée des homologues a également procédé à l'ajustement du programme selon les normes du cadre européen de référence pour les langues, parachevant ainsi la transférabilité de l'intervention.

2.1.3 *Appui méthodologique et renforcement structurel de l'Institut des Médias Modernes (IMM): mise en place d'une structure de formation aux métiers des médias audiovisuels (niveau BTS / bac + 2).*

Cette intervention identifiée en 2001 mais laissée en veilleuse jusque là, a été relancée au cours du premier semestre 2005. Un atelier de validation du dossier d'instruction a eu lieu en octobre 2005, ce qui a permis de préciser les objectifs, résultats et activités de l'intervention ainsi que d'en actualiser le budget. Le contrat liant les différents

partenaires, à savoir Wallonie-Bruxelles, le Ministère palestinien de la Culture et l'Institut des Médias Modernes a été signé le 4 décembre 2005. Une coopérante a été sélectionnée en concertation avec le partenaire Wallonie-Bruxelles, à savoir l'INRACI; elle prendra ses fonctions dès janvier 2006. Le matériel nécessaire à la formation des formateurs est désormais disponible au sein de l'institution palestinienne partenaire.

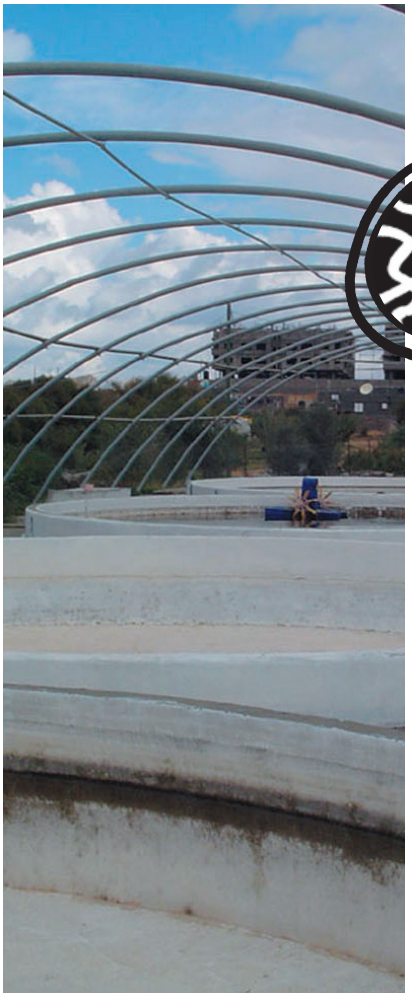

2.1.4 *Renforcement institutionnel et structurel du Ministère de l'Agriculture – département des pêches – en vue de la mise en œuvre d'un projet pilote de pisciculture dans la Bande de Gaza*

L'intervention apporte une assistance technique au développement de fermes piscicoles pilotes dans la Bande de Gaza. Elle prévoit la formation de formateurs du Ministère de l'Agriculture (département des pêches) et de 120 producteurs à la pisciculture et à une agriculture intégrée, l'équipement de 60 fermes piscicoles pilotes, ainsi que d'un laboratoire de production autonome d'alevins. Elle vise aussi à assurer la viabilité économique, en toute autonomie, des fermes piscicoles pilotes.

Le dossier d'instruction établi en 2004, suite à un atelier de planification, a vu ses conclusions confirmées en février 2005 par un expert en pisciculture qui, au cours d'une mission de courte durée, a vérifié la faisabilité économique de ce projet pilote.

La situation politique particulière, liée à l'évacuation de la Bande de Gaza par Israël, et les difficultés rencontrées dans le recrutement d'un coopérant aux compétences très spécifiques, ont considérablement retardé la mise en œuvre de l'intervention. En effet, le jury constitué n'a retenu aucun candidat susceptible de répondre au cahier des charges de l'intervention. Il a donc été décidé de recourir à des missions de courte durée d'experts universitaires de Wallonie-Bruxelles et à un échange d'expertise Sud-Sud pour la formation et le suivi des formateurs.

Un contrat liant les différents partenaires a été signé en décembre 2005. Le matériel nécessaire à la formation des formateurs et à l'équipement du laboratoire du Ministère palestinien de l'Agriculture est disponible.

3 LA COORDINATION

La coordination s'est attelée à l'organisation d'ateliers et de missions d'expertise visant à évaluer, in fine, les interventions s'achevant dans le secteur de l'enseignement, à confirmer les données de dossier d'instruction déjà établis ou à confirmer la faisabilité d'interventions instruites. L'année 2005 s'est achevée par la contractualisation et le démarrage de deux nouvelles interventions (pisciculture et médias).

Dans une perspective d'élargissement des secteurs prioritaires pour l'APEFE en Palestine, des contacts ont été maintenus avec le Ministère de l'Éducation, le Ministère du Travail et la Coopération technique belge, le principe d'une contribution de l'APEFE au nouveau plan stratégique de réforme de l'enseignement technique et professionnel ayant été bien accueilli par toutes les parties.

Le bureau de coordination en Palestine créé en 1998, se justifiait par la présence de 4 coopérants sur place (6 en 2001) et des perspectives de développement démenties depuis, la seconde Intifada n'ayant pas permis les développements espérés. Le coordonnateur exerçait alors à temps partiel en complément d'une activité de coopérant. La faiblesse du portefeuille d'interventions a donc conduit l'association à suspendre momentanément la présence d'un coordonnateur expatrié. La coordination sera assurée à distance par le siège. Des missions de courte durée de suivi sont prévues. Un secrétariat local pourrait être mis en place. La gestion des interventions mises en œuvre sera assurée par les comités de cogestion respectifs.

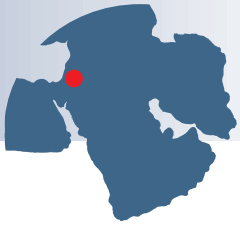

4 SUCCÈS

Les interventions dans le domaine de la traduction ont été évaluées très positivement. L'année 2005 a vu la remise aux partenaires palestiniens de la gestion de programmes aujourd'hui reconnus et dont la qualité est citée en exemple. La formation des homologues est achevée; ceux-ci ont effectivement été recrutés par les institutions partenaires. Autre gage de pérennité, la coopération française a pris appui sur les interventions menées par l'APEFE, pour mettre en place une filière de spécialisation didactique du FLE à l'université de Birzeit, et développer un programme complet de baccalauréat en faveur de l'université al-Azhar de Gaza dès septembre 2006.

ASIE

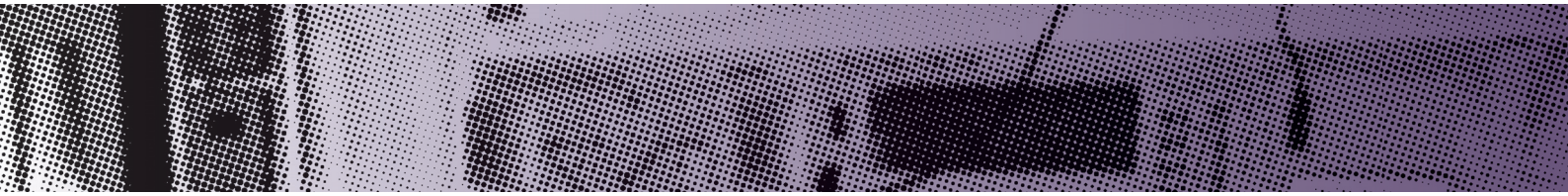

VIETNAM

1 LE CONTEXTE

Après des décennies de guerre, le gouvernement de la République socialiste du Vietnam a lancé en 1986 une politique volontariste de «renouveau», dont les effets, en termes de développement économique n'ont de cesse d'impressionner. Ce changement a permis au pays d'atteindre l'autosuffisance alimentaire, de réorienter ses flux commerciaux après 1989 et de s'ouvrir à l'espace régional, notamment dans l'Association des Nations du Sud-est Asiatique, le Forum de coopération économique d'Asie-Pacifique et la Francophonie. De plus, les négociations pour une entrée à l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) se poursuivent activement. Mais ces succès économiques n'ont cependant pas conduit à une libéralisation politique réelle, ni permis d'éviter le développement de nouvelles inégalités sociales.

Si le taux d'alphabétisation est de 91%, seuls 38% d'une population de 82.069.000 d'habitants (dont 74,1% est rurale) terminent le niveau scolaire secondaire. 29% de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté. En 2003, selon le PNUD, le PIB par habitant était de 553,27 US$. Force est de faire le constat que l'appareil d'Etat a perdu pour une large part le contrôle de l'économie réelle. Selon le Monde diplomatique (2000), le Parti, détenteur de la doctrine, devient du même coup garant de l'unité et de l'indépendance nationale.

En 2004, le PNUD estimait l'Indice de Développement Humain du Vietnam à 0,691 (contre 0,686 en 2003, et 0,583 en 1985). Malgré cette hausse continue de l'indice, traduisant ainsi les progrès obtenus dans les domaines de développement humain (niveau de vie, santé, éducation), le Vietnam reste au 112 rang de développement humain parmi les 177 pays classés. Soit en 41ème position

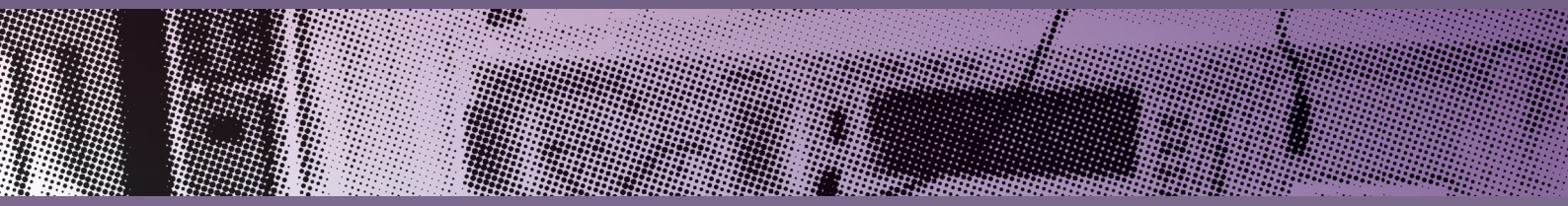

sur 95 pays en voie de développement pour ce qui concerne l'indice de pauvreté humaine (IDH). Le Vietnam reste un pays prioritaire de la coopération fédérale belge et de Wallonie-Bruxelles.
Active au Vietnam depuis 1994, l'APEFE a conclu ses bases de coopération avec le Ministère vietnamien de l'Éducation et de la Formation dans le cadre des Aides Publiques au Développement et a donc pour objectif d'aider le pays à développer le système éducatif au sens large. Elle peut toutefois initier des projets avec des institutions émanant d'autres ministères.

2 LES PROJETS

En 2005, la phase de restructuration entamée en 2004 s'est poursuivie tant au niveau stratégique que méthodologique. Fin 2005, huit interventions étaient en cours, cinq ayant pris fin durant cette année, et trois autres ayant débuté. Des ateliers de gestion participative et planifiée des interventions sont désormais intégrés aux démarches d'identification et d'instruction des actions. En 2005, deux ateliers ont ainsi été organisés, associant de plus en plus, et dès le départ, l'ensemble des concernés. L'instruction et la négociation d'une intervention d'envergure nationale en Infrastructures et services sociaux divers, en partenariat avec l'Université de la culture de Hanoi et les musées nationaux du Vietnam, ont en outre abouti, ce qui devrait permettre de débuter sa mise en oeuvre dès 2006.

En 2005, les secteurs et sous-secteurs prioritaires ont été définis dans un souci de convergence avec les programmes nationaux et la stratégie des principaux acteurs de coopération:

- Éducation, éducation secondaire (enseignement secondaire et formation professionnelle) et enseignement supérieur;
- Santé (une intervention internationale régionale abritée au Laos);
- Par ailleurs, une intervention APEFE en agriculture, financée par la Région wallonne, se poursuit.

2.1 Éducation et enseignement supérieur

2.1.1 *Encadrement pédagogique de la Maîtrise en management public à l'Université Nationale d'Economie de Hanoi*

Dans le cadre d'un passage progressif à une économie de marché à orientation socialiste et de l'application d'une stratégie de lutte contre la pauvreté, l'Etat doit se moderniser afin de jouer un rôle de levier dans le processus de développement et de redistribution des richesses.

La maîtrise en management public mise en place, permet la formation de fonctionnaires publics ayant compris les enjeux de l'intégration du Vietnam dans l'économie mondiale et vise à former ces fonctionnaires aux techniques modernes de management en vue de réaliser les objectifs du gouvernement et d'œuvrer ainsi vers une réduction durable de la pauvreté au Vietnam.

Les réformes suivantes se mettent progressivement en place: réforme de l'administration publique au service des entrepreneurs et des plus démunis, une plus grande compétitivité des entreprises publiques grâce à un système fiscal renforcé, une collecte de l'impôt plus juste et équitable, une rémunération plus correcte des fonctionnaires et un système de sécurité sociale visant à prémunir les citoyens d'une absence de revenus ou des catastrophes naturelles.

Le Ministère vietnamien de l'Éducation et de la Formation supervise le programme mené par l'École de Commerce Solvay (ULB) au niveau belge. Deux coopérants formateurs, l'un basé à Hanoi, l'autre à Ho Chi Minh, sont pris en charge par l'APEFE, tandis que des professeurs visiteurs de l'ULB se rendent au Vietnam (18 missions par an sont prises en charge par le CGRI) pour assurer des formations d'homologues vietnamiens.

En 2005, une réflexion entre les différents partenaires a porté sur la nécessité d'un élargissement visant à effectuer le meilleur transfert de compétences du Nord vers le Sud, la formation effective de cadres vietnamiens, et la naissance d'un partenariat économique avec la Wallonie.

2.1.2 *Maîtrise en management privé à l'Université Ouverte d'Ho Chi Minh ville: coordination et appui pédagogique et méthodologique*

S'ouvrant de plus en plus à l'économie de marché, les entreprises vietnamiennes font face à une concurrence étrangère bien organisée. La course des entreprises vietnamiennes s'engage à plusieurs niveaux, mais se focalise principalement sur les modes de gestion et de production (obtention des certificats de qualité ISO, vision stratégique à long terme, gestion financière stable, etc.).

La maîtrise en gestion a pour objectif de former les cadres vietnamiens aux techniques modernes de management. Elle répond aux objectifs stratégiques de réduction de la pauvreté en développant un secteur privé plus fort, plus stable et plus attractif pour les investissements étrangers. L'intervention consiste en l'organisation et la dispense de travaux pratiques, de séances de synthèse et d'approfondissement, qui permettent une assimilation optimale de la matière par les étudiants du programme.

Comme pour l'intervention à Hanoi, le Ministère vietnamien de l'Éducation et de la Formation supervise le programme dont les formations sont assurées du côté belge par des professeurs-visiteurs de l'École de Commerce Solvay (ULB) sur financements du CGRI. Si la qualité du programme est largement reconnue, l'appropriation par le partenaire local est progressive et devrait s'orienter, comme à Hanoi, vers un désengagement progressif des bailleurs.

2.2 Éducation et formation professionnelle

2.2.1 *Appui méthodologique et technique à l'ENSFPT (École normale technique et professionnelle) de Nam Dinh*

Le gouvernement vietnamien investit dans le système d'éducation professionnelle et technique en fonction de l'orientation du marché du travail.

Les besoins sont énormes dans le secteur industriel, de plus en plus important dans le tissu économique et social, au détriment du secteur agricole traditionnel. Développer une activité économique performante permet à une région d'élever son niveau de vie. Mais les ouvriers doivent s'adapter rapidement à de nouveaux outils et

favoriser la créativité. Des enseignants formés en ce sens, disposant d'outils pédagogiques et didactiques adaptés, est une condition du succès de cette politique.

L'objectif de l'intervention APEFE est axé tant sur la qualité (aide à la réforme méthodologique de l'enseignement professionnel et technique), que sur la quantité (soutien matériel aux élèves et promotion sociale). Le renforcement technique du département d'automation d'institutions vietnamiennes d'enseignement technique et professionnel a été privilégié, cette filière étant directement liée au développement d'outils de production modernes et au développement industriel local. Le département de l'ENSFPT de Nam Dinh a d'ores et déjà été équipé.

Un coopérant APEFE intervient depuis le troisième trimestre 2005. Son action a permis d'initier la phase théorique et de découverte d'outils pédagogiques certifiés. Les supports didactiques ont été adaptés. A terme, l'intervention s'attachera à la réforme du programme cadre (cursus), qui privilégiera pour ce type d'enseignement l'approche par compétences.

L'intervention est placée sous la tutelle du Ministère du Travail, des Invalides de guerre et des Affaires sociales. Son Administration de la Formation Professionnelle participe directement au pilotage. Un partenariat a été établi avec les autres institutions vietnamiennes d'enseignement technique et professionnel où l'APEFE est déjà présente, ainsi qu'avec l'Université du Travail de Charleroi et l'Institut d'Enseignement de Promotion sociale de Colfontaine.

2.2.2 *Appui méthodologique et technique au Centre d'Orientation et de Formation Professionnelle de Hué*

Cette intervention relève du même contexte de priorité politico-économique que le projet précédent. La majorité des professeurs donnant cours dans l'enseignement professionnel sont détenteurs d'un diplôme de l'enseignement général, et ont suivi des «modules» dans l'enseignement professionnel avant d'y dispenser des cours. Leur formation pédagogique et méthodologique est peu efficace et n'est pas assez cohérente pour obtenir des résultats probants sur le terrain.

Une étude de faisabilité commanditée par l'APEFE a notamment relevé l'absence d'école normale dans la province. Dès lors, l'APEFE a choisi d'intervenir en partenariat avec l'École Normale

Supérieure de Formation Professionnelle et Technique de Nam Dinh, une des rares écoles de formation professionnelle du pays, en concertation avec le Ministère vietnamien de l'Éducation et de la Formation.

Le Service de l'Éducation et de la Formation de la Province de Thua Thien Hué participe au pilotage du projet.

Comme pour la précédente intervention, les partenaires scientifiques du Nord sont l'Université du Travail de Charleroi et l'Institut d'Enseignement de Promotion sociale de Colfontaine.

L'intervention, menée par un assistant technique APEFE en poste depuis juin 2005, est appuyée par des missions de courte durée. Elle contribue à la réforme méthodologique de l'enseignement professionnel et technique en assurant son adéquation avec les besoins qualitatifs et quantitatifs du marché de l'emploi.

Elle comporte la formation technique et la formation pédagogique de 20 enseignants du département de pédagogie et d'enseignants du département d'informatique. Des salles de pédagogie et d'informatique ont été équipées et des formations menées par du personnel local s'y donnent sous la supervision du coopérant.

En pédagogie, outre une sensibilisation aux principaux courants pédagogiques, l'action a principalement porté sur les compétences des formateurs, la pédagogie des grands groupes, et la problématique de l'évaluation. A l'issue de chacune de ces étapes, des observations de classe ont été effectuées, et des réajustements opérés. L'auto apprentissage a été encouragé. Du matériel multimédia a été élaboré.

Signe de l'intérêt du partenaire local, le service provincial de l'éducation et de la formation plaide à terme pour une formation diplômante, une certification des formations données est en projet.

2.2.3 *Atelier d'identification au Collège d'Industrie n°III de la province de Vinh Phuc (Nord)*

La province de Vinh Phuc est une des six provinces du pays dont le développement industriel est le plus fort. Son collège d'Industrie III (bac +3), qui forme à la fois des ouvriers et des cadres spécialisés, répond de manière majoritaire à la demande en formation de son tissu économique. Ses cours sont en majorité suivis par des élèves

issus d'un monde paysan en nécessaire reconversion, des provinces reculées du pays (Lao Cai) et des minorités nationales défavorisées.

Le secteur de la formation professionnelle, prioritaire pour l'APEFE au Vietnam, pourrait encore être renforcé.

Les deux premières interventions à Nam Dinh et Hué ayant pu se mettre en oeuvre, un atelier d'identification et d'instruction de nouvelles interventions a eu lieu en décembre 2005 à la demande du Collège d'Industrie n°III de Vinh Phuc, partenaire potentiel, associant notamment le Ministère de l'Industrie et de celui du Travail, des Invalides de guerre et des Affaires sociales, ainsi que des directions de Hué et de Nam Dinh.

Trois axes stratégiques suivants ont été définis à cette occasion pour la Province de Vinh Phuc et pourraient faire l'objet de futures interventions:

- Renforcer les compétences de la branche mathématiques-électronique du département d'informatique (compétences, salle de didactique, documents de référence). Cette branche, en pleine «explosion» en termes de besoins, apparaît comme très importante vu le nombre d'apprenants inscrits.
- Remettre à niveau les compétences de professeurs de 5 départements (formation en pédagogie et en élaboration d'un

programme de formation en pédagogie; formation en langue française; et formation à l'utilisation d'une salle de didactique et de supports didactiques).

➲ Renforcer les capacités de gestion des Responsables d'établissement (direction et départements) dans leurs tâches de gestion de la formation, de gestion de projets, de partenariats, etc.

2.3 Éducation enseignement secondaire

2.3.1 *Appui méthodologique et renforcement structurel du programme national d'Enseignement Intensif du et en français (EIDEF)*

L'enseignement des langues étrangères dans une éducation de base de qualité est considéré comme une priorité par le Gouvernement du Vietnam. Créer une société basée sur le savoir et ouverte sur le monde passe par la formation de futurs cadres supérieurs polyglottes, pouvant mettre en œuvre un esprit critique, imaginatif et scientifique. De nouvelles modalités pédagogiques et une stratégie de formation des enseignants ont ainsi été définies en conséquence.

L'APEFE contribue à cet objectif depuis 1995, par l'envoi d'Assistants pédagogiques dont les interventions servent directement la formation continue des enseignants et homologues locaux, tant sur le plan linguistique (niveau de langue, techniques d'expression méthodologique, français pour les sciences, etc.) que sur le plan méthodologique (méthodes communicatives, développement de l'esprit critique, techniques en formation d'adultes, etc.).

En 2005, près de 700 classes bilingues et 20.000 élèves suivaient ce programme. La formation de formateurs vise environ 550 enseignants vietnamiens, dont 75% pour le français et 25% pour les sciences et les mathématiques en français. Pour l'année scolaire 2004-2005, les assistants pédagogiques oeuvrant dans le programme étaient à 80% des Vietnamiens. Cette nomination d'homologues ainsi que la «socialisation» progressive du programme, à savoir la prise en charge financière du programme par la partie vietnamienne (Ministère de l'Éducation, Services provinciaux de l'Éducation, familles) constituent deux signes forts en termes d'appropriation et de pérennité. L'Université de Mons-Hainaut et l'Université Catholique de Louvain sont les partenaires scientifiques du programme.

Dans cette perspective d'intégration complète et d'autonomisation du programme prévue pour juillet 2006, l'APEFE qui avait, dès 2004, concentré son action sur le niveau primaire, s'est orientée vers le niveau secondaire (français, sciences de l'éducation, matières scientifiques) et s'est située d'avantage en amont. Après un important travail effectué dans des provinces plus reculées, les coopérants APEFE (assistants techniques) se sont répartis en 3 pôles géographiques (Sud, Centre, Nord).

Quatre assistants pédagogiques APEFE sont intervenus durant l'année scolaire 2004-2005. Depuis septembre, un coopérant oeuvre pour le français dans le Sud, et un autre, travaille directement au niveau des matières scientifiques. Ces assistants font partie des commissions pédagogiques nationales par matière.

Sous-système de l'enseignement vietnamien, le programme EIDEF est dirigé conjointement par le Ministère vietnamien de l'Éducation et de la Formation, l'Agence Universitaire de la Francophonie et la coopération française. Tous trois sont représentés au comité national de direction (CND) et au bureau permanent du programme. L'APEFE occupe une place d'observateur au CND. La Centrale Syndicale du Québec participe au programme au même titre que l'APEFE, en envoyant des Assistants pédagogiques. L'Agence Universitaire de la Francophonie est opératrice, tout comme le Vietnam et la France.

Le Centre Régional Francophone pour l'Asie-Pacifique (CREFAP, relevant de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie), partenaire de l'APEFE qui y affecte un coopérant, offre un appui à la formation.

Rôle des assistantes pédagogiques en sciences de l'éducation

A Hanoi, les actions ont été menées pour une meilleure appropriation pédagogique possible du programme par les partenaires vietnamiens.

Des évaluations des pratiques pédagogiques ont été menées, la production du matériel didactique conçu pour le Programme a été supervisée, un travail en binôme a été privilégié. Un transfert de compétences a été réalisé auprès des assistants pédagogiques vietnamiens dans les limites fixées par les partenaires (co-animation lors des stages de formations continues par exemple).

Les Sciences de l'Éducation étant une matière nouvellement

proposée dans le Programme EIDEF, un état des lieux du programme a été mené afin de formuler ses besoins en compétences. Des stratégies de remédiations ont été formulées sur base du diagnostic établi, et mises en œuvre lors des formations continues. Enfin, une aide a été apportée à l'organisation des ressources pédagogiques du Programme, celle-ci devant être impérativement améliorée avant 2006.

Au niveau national, un appui méthodologique à la Commission Pédagogique de Français a été apporté par l'analyse des pratiques pédagogiques liées à l'utilisation des manuels et des recueils de textes FLS conçus pour le Programme EIDEF, par la révision avant publication des supports méthodologiques conçus pour le Programme, la participation à la conception des formations continues de l'été pour les enseignants de FLS et l'animation de modules de formation.

L'assistante pédagogique en poste à Hanoi, a également contribué à l'organisation des examens du Certificat francophone, à leurs corrections et à l'élaboration d'une synthèse sur les formations du Programme EIDEF (1994-2004) pour le Bureau Permanent du Programme.

Au niveau régional, l'encadrement et suivi pédagogique dans la Région Nord Vietnam a été assuré par un conseil pédagogique sur des compétences transversales auprès des enseignants de français (gestion de l'erreur, déroulement d'une séquence, tenue des cahiers des élèves, ...), par la participation à des animations pédagogiques de mathématiques à Hanoi, et par un transfert de compétences auprès des assistants pédagogiques vietnamiens de français (remise de grilles d'observation de classe, de guide d'entretiens avec les enseignants, et réflexion autour des ces outils). Des outils méthodologiques ont été élaborés, et les ressources matérielles du programme ont été organisées.

➔ A Hué, l'assistante pédagogique en sciences de l'éducation a travaillé en binôme avec sa collègue qualifiée en français langue étrangère (FLE), celle-ci se concentrait sur les aspects didactiques des visites de classes. Au fil des sessions de formation et des réunions pédagogiques régulières organisées par les assistants pédagogiques vietnamiens, le développement des compétences suivantes a été assuré en collaboration avec l'assistante technique FLE APEFE: organisation et animation de formation de formateurs, méthodologie de l'enseignement, approche pédagogique des médias, multimédias, et hyper médias.

Des propositions pour la formation continue des enseignants ont été émises sur divers thèmes (gestion de classe, conduite de réunions, évaluation, pédagogie de groupe, apprentissage coopératif, exploitation pédagogique du traitement de texte). Enfin, un travail de correction des manuels utilisés dans les classes a été effectué en collaboration avec la commission pédagogique de français.

Rôle des assistants en français

➲ A Hué, des réunions de bilan des observations mensuelles ont identifié les besoins et potentialités; une grille d'observation a été élaborée et présentée aux professeurs de mathématiques et de sciences. Cette grille prévoit pour eux un plan de formation en français oral et écrit adapté, ainsi que l'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC). Part ailleurs, un soutien a été apporté à l'élaboration ou l'identification de recueils de textes, l'exploitation d'internet et de TV5. Des dossiers pédagogiques ont été présentés sur les ateliers d'écriture et l'exploitation d'Internet en classe de FLE, ainsi que la francophonie. Ce travail a été mené en étroite collaboration avec les deux assistantes pédagogiques vietnamiennes locales.

➲ A Ho Chi Minh ville, les compétences des enseignants de français des lycées de la ville et des provinces du Sud ont été renforcées par l'action conjuguée de l'assistante pédagogique vietnamienne et du coopérant (en structures argumentatives de la composition, activités à l'oral, et activités ludiques). La rédaction (unissant les assistants pédagogiques et les enseignants vietnamiens) du recueil de textes de 12ème et de son guide pédagogique a été poursuivie et achevée en juin 2005. Un stage d'été permettant son appropriation par les enseignants, a été organisé. Par ailleurs, l'APEFE a aussi mis à disposition du matériel didactique complémentaire. Un réseau d'assistants pédagogiques de français du Sud s'est formé pour un meilleur partage des compétences. Son rôle devrait se renforcer en 2006. Au niveau de la commission pédagogique nationale, notons que le coopérant est notamment chargé de la coordination d'une équipe d'enseignants dans le cadre de l'expertise internationale mandatée pour l'expertise du programme et des manuels du lycée.

Rôle de l'assistant en sciences (mathématiques et physique)

L'engagement de cet assistant répond à une demande insistante des Vietnamiens. Depuis son arrivée en septembre, son intervention

en mathématique et physique, tient compte des spécificités de l'enseignement de ces matières au collège et au lycée. Par les observations et les réunions pédagogiques, les compétences des enseignants sont progressivement renforcées. Deux enseignants locaux de ces matières ont été identifiés comme enseignants ressources: ils remplaceront à terme le coopérant. Du matériel pédagogique a été élaboré (formation de l'univers, application des électro-aimants,...). D'autre part, des leçons «informatisables» ont été réalisées (translation, théorème de Pythagore, ...). Une familiarisation avec l'outil de recherche internet pour l'élaboration des cours a régulièrement été encadrée.

Le coopérant prépare pour 2006, un séminaire sur l'état présent et futur de l'enseignement des sciences en classes bilingues.

2.4 Culture

appui méthodologique au Musée National d'Histoire du Vietnam

Le tourisme est en constante progression au Vietnam et génère revenus et emplois permettant de lutter contre la précarité sociale par une augmentation du niveau de vie. Pour donner une plus-value aux collections dans le cadre d'un parcours touristique de qualité, l'APEFE a jusqu'en 2004, contribué à la formation de techniciens en restauration et en conservation. Cette formation d'agents issus des musées d'Histoire, de l'Armée, de la Révolution et des Beaux-arts, s'est donnée au Musée National d'Histoire du Vietnam (Ministère de la Culture et de l'Information), celui-ci ayant un rôle fédérateur par rapport aux autres musées du pays.

En complément à cette intervention, une formation en électrochimie, s'appuyant sur l'expertise locale, a été assurée pour l'ensemble des musées nationaux.

Par ailleurs, une évaluation indépendante ayant fait apparaître la nécessité de renforcer de manière plus structurelle les capacités en amont, une deuxième phase associant les différents musées nationaux du Vietnam et l'Université de la Culture est en formulation pour renforcer la formation continue des agents, mais aussi la formation initiale. Cette future intervention d'ambition portera notamment sur une nouvelle charte déontologique en restauration-conservation-sauvegarde, et donnera lieu à terme à un nouveau cursus officiel en muséologie à l'Université de la Culture.

2.5 Agriculture, élevage et développement rural:

Appui méthodologique et renforcement structurel des services de vulgarisation agricole dans les provinces de Hai Duong et de Ha Nam (projet MOSAÏC: Méthodes et Organisation des Services d'Appui à l'Innovation dans les Campagnes)

Dans le contexte actuel de libération des marchés et de désengagement de l'État, l'intensification, la diversification et l'augmentation de la qualité de la production agricole sont nécessaires en zone de delta pour garantir à la population rurale (80% de la population) un revenu suffisant. Les possibilités de développement des activités agricoles dans ce nouveau contexte vont souvent de pair avec une détérioration accélérée de l'environnement (faute de revenus et de moyens matériels suffisants).

Depuis 2003, soutenu par des bailleurs de fonds internationaux (Organisation pour le Fonds Agricole, Banque Mondiale et PNUD), le Ministère vietnamien de l'Agriculture et du Développement rural prône une vulgarisation agricole à l'échelle nationale. Pour ce faire, un Centre national de Vulgarisation agricole a été créé au sein de ce ministère.

Le Projet MOSAIC démarré en 2003, a tenté de répondre à cet objectif en renforçant les structures de vulgarisation étatiques des provinces de Hai Duong et de Ha Nam (Nord). Financé par la Région wallonne, il bénéficie de l'expertise scientifique de la Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux. Les partenaires locaux directs sont le Département des Systèmes Agraires de l'Institut National des Sciences Agronomiques du Vietnam (DSA-VASI) et les Centres provinciaux de Vulgarisation.

Le rôle du coopérant APEFE en 2005, a consisté à participer à la coordination du projet, à assurer les échanges entre partenaires extérieurs, et à mettre en œuvre l'intervention dans la province de Ha Nam. L'intervention se poursuit en totale autonomie depuis le mois d'août, tout en restant sous la supervision de la coordination APEFE à Hanoi.

En 2005, l'intervention a identifié des besoins au niveau communal de certaines localités pilotes. Des actions spécifiques comprenant la mise en place de modèles (culture de piments, oignons, soja d'hiver, longane), et de groupes de production (riz de qualité, filière porcine, maraîchage,..) ont permis aux paysans d'accéder tant aux progrès techniques qu'aux intrants, à des services de qualité et à une meilleure commercialisation de leurs produits. Des supports de vulgarisation ont été élaborés, tels une centaine d'affiches et un film sur l'élevage de porcs. Enfin, trois guides méthodologiques ont été élaborés. Des formations théoriques et pratiques ont été dispensées aux différents niveaux de la structure. Une base de données informatisée, de documentation et de supports pédagogiques a été constituée. Un séminaire national, dont la conception a été soutenue par une mission de courte durée APEFE, a été organisé à Hai Duong afin de faire connaitre les résultats atteints, capitaliser les acquis et en démultiplier l'impact.

Effet induit de l'intervention: à Ha Nam, le Service d'agriculture envisage la construction d'un village d'élevage porcin et l'aménagement d'abattoirs pour diminuer les acteurs intermédiaires et ainsi améliorer le niveau de vie des paysans.

Le projet a fait l'objet d'une évaluation indépendante en décembre dernier et d'éventuelles perspectives de collaboration ont été dessinées.

2.6 Politique de l'éducation et gestion administrative

Appui méthodologique au programme CREFAP en ingénierie de la formation

Voir chapitre «Interventions multilatérales» de ce rapport.

2.7 Santé, éducation et formation médicale

Développement d'un réseau régional de formation en médecine tropicale et santé internationale à l'Institut de la Francophonie pour la Médecine Tropicale (IFMT)

Voir chapitre «Interventions multilatérales» de ce rapport.

3 LA COORDINATION

Par son Coordonnateur, l'APEFE a continué au Vietnam à s'affirmer comme véritable partenaire de coopération, opérateur reconnu par les partenaires locaux et étrangers. Il a ainsi conforté son rôle de partenaire, prenant en charge l'accueil et la prise de poste des nouveaux coopérants APEFE, assurant un suivi effectif des actions via les comités techniques et de pilotage, établissant pour ce des tableaux de bord des interventions et en portant attention particulière aux indicateurs de résultats. Le Coordonnateur a en outre proposé, organisé et modéré des ateliers participatifs d'identification et/ou d'instruction réunissant l'ensemble des concernés. Ces derniers ont permis une plus grande cohérence de la mission, qui ira grandissant.

L'effort a également porté sur la communication avec les partenaires, toujours bilingues «vietnamien-français» dans le suivi et le pilotage des interventions, mais aussi à l'intérieur de celle-ci, où les coopérants APEFE travaillent régulièrement en binôme avec un interprète vietnamien-français.

Une brochure de présentation de la méthodologie de l'APEFE et de sa stratégie globale ou locale, sont désormais à disposition des

partenaires. Les ateliers ont également apporté la preuve, si besoin était, à une époque d'uniformisation, de la possibilité de travailler, aussi bien, et mieux, en bilingue, si du moins on s'en donne les moyens: «le succès de la coopération, se plaisait à affirmer un de nos hauts responsables de la coopération fédérale, est conditionné par le respect de la culture de l'autre, et de sa mise en valeur», dont la langue fait assurément partie.

4 SUCCÈS

➔ En agriculture: à l'issue du l'intervention en vulgarisation agricole déployée durant trois ans dans les provinces de Hai Duong et de Ha Nam (Nord), un séminaire national de deux jours a été organisé afin d'en diffuser les conclusions et d'ainsi en démultiplier l'impact, en présence du Centre National de vulgarisation, de l'Institut national des sciences agronomiques, de départements de diverses provinces, de représentants d'autres coopérations, ainsi que de la Faculté Universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux. Le projet a notamment permis la publication de trois guides méthodologiques

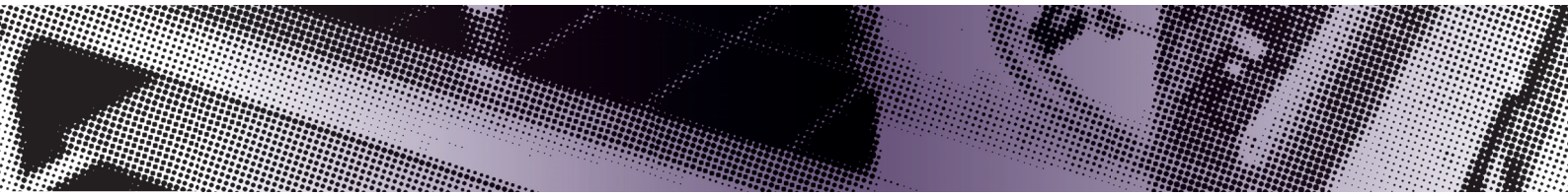

ayant trait au diagnostic agraire communal et à la vulgarisation de planification des actions de vulgarisation, à la mise en place des modèles de démonstration pour les paysans, et aux organisations du monde paysan. L'accent a aussi été mis sur l'insertion dans l'économie de marché, afin de pouvoir élever le niveau de vie des paysans d'exploitation moyenne. Enfin, une évaluation indépendante à conclu à l'utilité de l'intervention, dont une deuxième phase prenant en compte les diverses expériences est à l'identification.

D'un point de vue méthodologique: la méthodologie qui fait référence à l'APEFE, si elle permet de plus en plus d'œuvrer comme partenaire, a également un effet induit, non prévu, qui est celui lié au changement d'attitude locale, qu'il s'agisse de partenaires locaux ou d'autres, de coopération, dans la gestion participative et planifiée des interventions. D'ores et déjà, le recours à l'expertise locale est également devenu une pratique intégrée, ajoutant à la perception locale du concept même de coopération. Aussi, l'évolution des rapports de travail, les attitudes qui y sont liées, et surtout l'implication véritable des uns et des autres contribuent-elles également au renforcement durable des capacités, dont la cogestion, puis la passation au seul partenaire, constituent également, et de manière tout aussi importante, un des objectifs de la coopération au développement. Dans un pays largement marqué par un enseignement et une gestion de type confucéen et mandarinal, le fait que l'APEFE ait été sollicitée par un ministère pour sensibiliser ses responsables à la gestion planifiée par objectifs est sans conteste riche de sens.

INTERVENTIONS MULTILATÉRALES

1 Le CRPF-CIRTEF au Bénin

Gouvernement et société civile
liberté de la presse.

Renforcement durable de la stratégie de formation en production audiovisuelle des professionnels au CRPF-CIRTEF de Cotonou.

Pour la plupart des radios et télévisions d'Afrique, le passage au numérique est une révolution technologique et psychologique. Or ces moyens de communication sont vitaux pour le pays, tant pour diffuser auprès de la population des messages d'intérêts généraux (santé, environnement,...), que pour renforcer la démocratie par la liberté de l'information.

L'APEFE appuie le Centre Régional de Production et de Formation (CRPF-CIRTEF) de Cotonou depuis 1995. Son apport vise le travail du son et de l'image dans une post-production. Il porte sur l'encadrement théorique et technique de stagiaires dans les domaines sonore et de l'image. Les formateurs en son et image encadrent les stagiaires dans leur travail de prise d'image, de prise de son, de mixage et de production à partir d'un matériel numérique.

Le nouveau responsable local du CRPF a pris ses fonctions en juin 2005. Durant l'année, tout en continuant les activités de formation (prise de son, production radio numérique, scénarisation, montage) et d'expertise (doublage, production) tant à Cotonou que dans des pays de la sous-région, l'intervention a permis de développer des activités génératrices de revenus permettant d'atteindre un certain niveau d'autofinancement. Des nombreuses synergies ont été développées (Coopération française, MEPS, UNESCO, URTI, CFI...).

L'engagement de l'APEFE devrait se poursuivre jusqu'en août 2007, ce qui permettra de parfaire la formation des ingénieurs techniciens et d'accompagner le nouveau directeur du Centre. Le CIRTEF a entrepris aussi de consolider la situation contractuelle de certains agents du CRPF, dont les homologues des coopérants, ce qui accroît le potentiel de durabilité de l'intervention.

2 L'I.F.M.T.- AUF au Laos

Secteur Santé, éducation et formation médicale:
Développement d'un réseau régional de formation en médecine tropicale et santé internationale à l'Institut de la Francophonie pour la Médecine Tropicale (IFMT).

Les pathologies tropicales prioritaires touchent les couches les plus pauvres de la population d'Asie du Sud-Est. La formation de cadres régionaux compétents en médecine tropicale correspond à un réel besoin pour améliorer la qualité des soins et réduire le fardeau social lié aux grandes endémies.

L'Institut de la Francophonie pour la Médecine Tropicale (IFMT) de Vientiane (Laos), émanation de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), a une vocation régionale (Cambodge, Vietnam, Laos, la province chinoise du Yunnan, et pour la dernière promotion, Madagascar) et a pour mission d'assurer, en deux ans, une formation en Médecine Tropicale et Santé Internationale visant à terme le niveau «Mastère».

En 2005, celle-ci a été reconnue par le Ministère de l'Éducation Nationale lao. C'est une des premières formations de ce type pour le pays, visant à terme la reconnaissance régionale et dans un futur proche une équivalence européenne qui ne manquera pas de consolider ce jeune institut.

La formation des participants de l'IFMT est ciblée sur la prise en charge rationnelle des pathologies prioritaires, les recherches opérationnelles (clinique et épidémiologique), la gestion de services hospitaliers et la formation du personnel.

De retour dans les hôpitaux provinciaux, ces diplômés IFMT (une vingtaine chaque année) devraient être en mesure de former à leur tour, en langue nationale, le personnel de soins des districts. L'IFMT collabore en réseau avec les institutions nationales et régionales de formations médicales et de recherche.

La seconde phase de l'Intervention APEFE, engagée depuis avril 2004, porte sur la création et le développement de ces partenariats.

Ses trois axes principaux sont:

- le développement des terrains de stages pratiques au Laos et la supervision de leurs moniteurs,
- l'encadrement des activités de recherches des participants du réseau au niveau local et régional,

➔ et la création d'un réseau de formateurs avec soutien à la formation continue (création d'outils et diffusion de modules de formation).

En 2005, au terme de conventions signées, les terrains de stages pratiques lao (hôpitaux de Mahosot et Setthatirath) ont été opérationnalisés et un moniteur de stage a été formé et encadré pour chaque hôpital. La formation par la recherche des participants dans les sites régionaux (Laos, Vietnam, Cambodge) a été renforcée dans le cadre de conventions signées, avec l'Institut Pasteur de Phomh Penh, et celui de Ho Chi Minh ville.

Six tutorats de recherche sur 18 ont directement été suivis par le coopérant APEFE. Trois participants de la 5ème promotion ont été encadrés lors de la Conférence régionale de Médecine tropicale (Bangkok, décembre 2005), à l'occasion de laquelle un poster scientifique «Enquête Tuberculose dans la province de Attapeu-Laos» a pu être présenté. Ce choix de «formation par la recherche» est une option pédagogique originale, quasi unique dans la région. Les travaux de recherche des participants ont ainsi donné lieu à diverses publications ou présentations scientifiques.

L'annuaire des «personnes ressources» du réseau de formateurs a été constitué et une enquête a permis l'identification des besoins en formation sur le terrain. Des formations et des nouvelles des anciens devraient renforcer le bulletin de liaison électronique, qui diffuse les actualités de l'IFMT. Un corpus documentaire de formation continue (FMC) a été constitué à 100% et testé lors de semaines d'enseignement à l'IFMT. Sa mise «en ligne» est en cours, de même que les modules de formation médicale, dont l'accessibilité sera effective lors de la très prochaine installation des nouveaux serveurs informatiques. Seule inquiétude, dans un souci d'action durable, l'homologue du coopérant APEFE pressenti, s'est désisté: un nouvel homologue est donc en cours d'identification. L'intervention, dont le terme est prévu en octobre 2006, fera l'objet d'une évaluation indépendante en avril 2006.

3 La CONFEMEN au Sénégal

Éducation – politique à l'éducation
Appui structurel
à la gestion de l'information
et de la communication de la CONFEMEN

L'éducation de base et la formation professionnelle et technique sont des priorités pour la Francophonie. La CONFEMEN (Conférence des Ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage) s'était fixé des objectifs d'Éducation Pour Tous, mais le Forum Mondial de Dakar (2000) a montré la difficulté que les pays francophones du Sud avaient à l'atteindre.

L'intervention de l'APEFE, clôturée en décembre 2005, visait à relever les défis d'accès à l'éducation et d'amélioration de la qualité de celle-ci. Elle a débuté en octobre 2003 au niveau du Centre d'Information et de Documentation du Secrétariat Technique Permanent de la CONFEMEN. Elle faisait suite à une première intervention qui avait permis de doter le Secrétariat d'un centre de documentation opérationnel et performant de plus de 6000 ouvrages et documents de référence.

L'intervention s'inscrivait dans le contexte du plan de relance de la CONFEMEN adopté par la 50ème Session ministérielle de Ouagadougou en 2002, où les secteurs de l'information-communication constituaient l'un des axes majeurs. Ceux-ci permettent d'accroître la dynamique de communication, tant au sein de la CONFEMEN (entre les Etats et gouvernements membres), qu'avec les partenaires en éducation, les communautés éducatives et les chercheurs dans le domaine de l'éducation.

La plupart des résultats programmés pour 2005 ont été atteints, particulièrement ceux qui concernent la mise en œuvre d'un système de communication externe, la production de supports d'information, les relations avec les médias et le renforcement des partenariats.

L'année 2005 a été marquée par la tenue de deux importantes réunions pour la CONFEMEN: le Bureau de Brazzaville en juin et le séminaire des Correspondants Nationaux en septembre, en Roumanie.

Les principaux outils d'information-communication qui ont été mis en place sont:

- un site Web régulièrement mis à jour; des rapports d'activités périodiques; une lettre d'information trimestrielle CONFEMEN-Infos; des bases de données et listes de diffusion électronique; des brochures de présentation et documents de synthèse; des communiqués de presse et le développement de relations avec les médias; le fonds documentaire du CID.
- L'intervention a fait l'objet d'une évaluation indépendante en mars 2005.

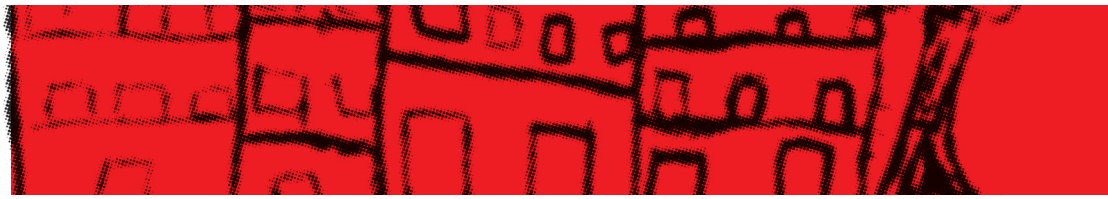

4 Le BRAO - OIF au Togo

Éducation –
politique de l'éducation et gestion administrative
Appui au Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest (BRAO)

Depuis mai 2004, l'APEFE octroie son appui au BRAO basé à Lomé (Togo). Le BRAO représente l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) dans onze pays de l'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Guinée Conakry, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo).

L'intervention APEFE au sein du BRAO vise à aider les pays africains à trouver des structures de financement leur permettant de soutenir leur système d'éducation. Ce programme de recherche contribue également à consolider les aptitudes des cadres des ministères intervenant dans le secteur des plans d'action nationaux d'Éducation Pour Tous (PAN/EPT).

L'intervention initialement programmée pour 24 mois, est actuellement revue pour s'adapter à la nouvelle programmation quadriennale de l'OIF. Elle portera sur les 15 pays de la zone de l'Afrique Centrale et de l'Océan Indien.

Cette intervention vise deux objectifs essentiels: contribuer à généraliser la scolarité des enfants afin de réduire la pauvreté des pays du Sud et renforcer les politiques d'éducation de base dans les pays du Sud.

En 2005, le coopérant APEFE s'est attaché à encadrer et former les experts nationaux relevant des ministères de l'Éducation des pays membres du BRAO, à la rédaction de requêtes pour le financement des plans d'action nationale d'éducation pour tous (PAN/EPT); il les a conseillé dans la collecte et la diffusion d'informations sur les organismes de financement et/ou d'appui à l'éducation.

À la fin de l'année, 41 experts (coordonnateurs «Éducation Pour Tous» et leurs associés) issus de pays du BRAO (Togo, Bénin, Burkina Faso, Mali, Sénégal, Cap Vert, Mauritanie et Niger) ont été formés à l'exploitation des informations nationales collectées et à la confection de requêtes financières recevables dans le cadre de la politique d'Éducation pour Tous.

Un site internet est en cours de développement. Il servira à diffuser des informations pertinentes sur les institutions de financement de l'éducation oeuvrant dans les pays de la juridiction du BRAO.

L'objectif de formation de 55 experts minimum relevant des 11 pays membres du BRAO, devrait être atteint.

5 Le CREFAP au Vietnam

Politique de l'éducation
et gestion administrative
Appui méthodologique au programme CREFAP
en ingénierie de la formation

L'enseignement en général et l'enseignement des langues étrangères (anglais, français, chinois, russe) sont des priorités pour les pays arrivés à un tournant de leur développement économique et social, tels le Vietnam, le Cambodge et le Laos.

Le CREFAP (Centre Régional d'Enseignement du Français en Asie Pacifique) où l'APEFE a détaché un coopérant, a été chargé par les différents ministères de l'Éducation et de la Formation des trois pays d'une mission transnationale d'organisation et de développement de l'enseignement.

Ses objectifs principaux sont l'enseignement du (et en) français, ainsi que la mise en place d'une ingénierie de formation continue efficace et de dispositifs de formation initiale et continue de formateurs de formateurs. Le CREFAP est aussi associé à la refondation de la formation professionnelle et technique. Ces systèmes éducatifs renforcés permettront à terme, la génération de nouveaux emplois susceptibles de contribuer à une réduction de la pauvreté et des inégalités. et indirectement, contribuer à un accroissement des investissements étrangers.

Les ministères de l'Éducation et de la Formation des trois pays supervisent le projet, les universités régionales sont partenaires, ainsi que le Service de Coopération et d'Actions Culturelle français, l'Agence Universitaire de la Francophonie et l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie, dont le CREFAP est une émanation. Plusieurs universités de Wallonie-Bruxelles et de France y sont associées.

En 2005, les principaux résultats ont été les suivants: finalisation d'un référentiel de compétences de formateurs de formateurs; un dispositif de formation continue à distance est fonctionnel depuis la dernière rentrée académique; mise en place de groupes d'experts techniques, au sein desquels l'assistant technique APEFE intervient comme expert méthodologique.

➔ au Cambodge, ce groupe a permis l'élaboration d'un plan pluriannuel de formation continue des enseignants de français et une expérimentation d'un programme innovant de formation continue des enseignants a été initiée;

- au Vietnam, un cahier des charges précis d'un dispositif de formation continue des enseignants de français a été mis sur pieds (2006-2009);
- au Laos, un dispositif de coordination et de gestion des formations du et en français, au sein duquel l'assistant assure des fonctions de facilitation, de régulation et de transfert de compétences, a été mis en place.

Au niveau régional, des recherches sont menées par un groupe de jeunes chercheurs francophones.

Enfin, une section formation continue est mise à disposition, et utilisée, dans le centre de documentation CREFAP ce qui permet aux participants de se former sur base de supports répondant aux particularités locales, de favoriser l'établissement d'un réseau de compétences permettant des échanges qui sont une plus-value pour les systèmes éducatifs.

Les différentes actions de formation ont permis de créer des outils pédagogiques et communicationnels adaptés. Un noyau de formateurs polyvalents (compétences en animation, en évaluation, en conception de projet,...) capables à leur tour d'être les acteurs de la formation continue dans ces pays, assure déjà la pérennisation des résultats atteints.

Notons enfin que le CREFAP a servi de modèle à l'installation d'autres centres régionaux, dont celui du CREFECO (Sofia, Bulgarie).

LES INSTANCES DE L'APEFE

MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE APEFE

Marie-Dominique SIMONET	Vice-Présidente du Gouvernement, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des Relations internationales	Rue Belliard, 9/13 1040 - BRUXELLES
Armand DE DECKER	Ministre fédéral de la Coopération au développement	Rue des Petits Carmes, 15 1000 – BRUXELLES
Thierry ANTOINE	Directeur du Lycée Martin V Rue du Collège, 3	1348 - LOUVAIN-LA-NEUVE
D. BARTHELEMY	Directeur au Secrétariat général Direction des Relations internat.	Boulevard Léopold II, 44 1080 – BRUXELLES
Christian BROCHE	Membre de la CUD (CIUF) Professeur à la Faculté Polytechnique de Mons	Boulevard Dolez, 31 7000 – MONS
Edgard d'ADESKY	Conseiller à la DGCD	Rue Brederode, 6 1000 – BRUXELLES
P. de MARET	Membre de la CUD (CIUF) Dépt. Anthropologie - CP 124	50, Avenue F-D. Roosevelt 1050 – BRUXELLES
Jean DUMORTIER	Directeur général honoraire Ministère Éducation Nationale	Boulevard Louis Mettewie, 95 1080 – BRUXELLES
Christine FAVART	CGRI	Place Sainctelette, 2 1080 – BRUXELLES
Antoine HUMBLET	Ancien Ministre Sénateur honoraire Président fondateur de l'APEFE	Avenue de la Plante, 33 5000 – NAMUR
Henry INGBERG	Secrétaire général de la Communauté Française Direction générale de la Culture et de la Communication	Boulevard Léopold II, 44 1080 – BRUXELLES
Philippe JALET	Conseiller général à la DGCD	Rue Brederode, 6 1000 – BRUXELLES
R. JEUKENS	Chargé de mission auprès du Secrétaire général du Ministère de la Communauté Française	Rue Zeecrabbe, 17 1180 – BRUXELLES
Chantal KAUFMAN	Directrice générale adjointe à la Direction générale de l'Enseignement non-obligatoire	Rue Lavallée, 1 1080 – BRUXELLES
Charles-Etienne LAGASSE	Directeur général adjoint CGRI	Place Sainctelette, 2 1080 – BRUXELLES
Jacques LEFEBVRE	Secrétaire général adjoint de la Fédération de l'Enseignement supérieur Catholique	Rue Guimard, 1 1040 – BRUXELLES
Louis LEFEBVRE	Directeur honoraire de l'École Normale de l'Etat à Verviers	Rue J. Wauters, 44 F 4800 – VERVIER
Jacques LEFERE	Administrateur-délégué du CPEONS	Rue des Minimes, 87/89 1000 – BRUXELLES

B. LEMAIRE	Conseiller adjoint à la Direction générale de la Coopération au Développement	Rue Brederode, 6 1000 – BRUXELLES
Lise-Anne HANSE	Directrice générale à la Direction de l'Enseignement obligatoire Administration générale de l'Enseignement et de la recherche scientifique	Rue Lavallée, 1 1080 – BRUXELLES
Alexandre LOPEZ	Directeur de l'Institut Supérieur St Martin	Mont St Martin, 45 4000 – LIEGE
Louis MANIQUET	Directeur général Ministère Education, Recherche et Formation	Rue de la Chapelle St Donet, 14 5002 - SAINT-SERVAIS
R. MIDELAIRE	Chef administratif à la DGCD Rue Brederode, 6	1000 – BRUXELLES
Philippe MONFILS	Député Européen Ancien Ministre	Rue du Vieux Maîeur, 42 4000 – LIEGE
Danièle MOREAU	CGRI	Place Sainctelette, 2 1080 – BRUXELLES
Etienne SQUILBIN	Conseiller à la DGCD - Stratégies	Rue Brederode, 6 1000 – BRUXELLES
A.VANDER AUWERA	Conseiller général à la DGCD	Rue Brederode, 6 1000 – BRUXELLES
Didier van EYLL	Ancien Secrétaire d'Etat Député bruxellois Député au Parlement de la Communauté Française	Rue Royale, 72/206 1000 – BRUXELLES
M. VAN RIET	Directeur général adjoint à la Direction de l'Enseignement obligatoire	Rue Lavallée, 1 1080 – BRUXELLES
Alain VERHAAGEN	Chargé de cours ULB	Avenue du Prince Héritier, 58 1200 – BRUXELLES
Marielle BRUYNINCKX	Professeur à l'UMH Service de Linguistique et Traitement des données	Place du Parc, 18 7000 - MONS
Martine VANDOOREN	Directrice générale DGCD	Rue des Petits Carmes, 15 1000 – BRUXELLES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION APEFE

Marie-Dominique SIMONET	Vice-Présidente du Gouvernement Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des Relations Internationales	Rue Belliard, 9/13 1040 - BRUXELLES
Armand DE DECKER	Ministre fédéral de la Coopération au Développement	Rue des Petits Carmes, 15 1000 – BRUXELLES
Edgard d'ADESKY	Conseiller à la DGCD	Rue Brederode, 6 1000 - BRUXELLES
Pierre de MARET	Membre de la CUD (CIUF) Dépt. Anthropologie - CP 124	50, Avenue F-D. Roosevelt 1050 – BRUXELLES
Henry INGBERG	Secrétaire général de la Communauté Française Direction générale de la Culture et de la Communication	Bld Léopold II, 44 1080 – BRUXELLES
Philippe JALET	Conseiller général à la DGCD	Rue Brederode, 6 1000 – BRUXELLES
Charles-Etienne LAGASSE	Directeur général adjoint CGRI	Place Sainctelette, 2 1080 – BRUXELLES
Vinciane DE KEYSER	Secrétaire générale adjointe de la FEDSUC	Rue Guimard, 1 1040 – BRUXELLES
Jacques LEFERE	Administrateur-délégué du CPEONS	Rue des Minimes, 87/89 1000 – BRUXELLES
Lise-Anne HANSE	Directrice générale à la Direction de l'Enseignement obligatoire Administration générale de l'enseignement et de la recherche scientifique	Rue Lavallée, 1 1080 – BRUXELLES
F. MASSART	Professeur Unité des Relations internationales de l'UCL	Place Montesquieu, 1 1348 - LOUVAIN-LA-NEUVE
Etienne SQUILBIN	Conseiller à la DGCD - Stratégies	Rue Brederode, 6 1000 - BRUXELLES
Philippe SUINEN	Commissaire général au CGRI Administrateur délégué de l'APEFE	Place Sainctelette, 2 1080 - BRUXELLES
A. VERHAAGEN	Chargé de cours ULB	Avenue du Prince Héritier, 58 1200 – BRUXELLES
Marielle BRUYNINCKX	Professeur à l'UMH Service de Linguistique et Traitement des données	Place du Parc, 18 7000 - MONS
Paule BEKA	Directrice générale Direction générale de l'Action sociale et de la Santé	Avenue Gouverneur Bovesse, 100 5000 - NAMUR
D. LEJEUNE	Directeur Direction générale de l'Emploi et de la Formation	Place de Wallonie, 1 5100 - NAMUR

Francis BRANCART	Directeur Direction générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement	Avenue Prince de Liège, 1 5100 – NAMUR
J.P. THOMAS	Directeur Direction générale des Pouvoirs locaux	Rue Van Opré, 95 5100 - NAMUR
J.P. MEAN	Administrateur général FOREM	Boulevard Tirou, 104 6000 - CHARLEROI
R. MICHEL	Premier Attaché Direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine	Rue des Brigades d'Irlande, 1 5100 - NAMUR
Thierry LEMOINE	Direction générale des Technologies, de la Recherche et de l'Energie	Avenue Prince de Liège, 7 5100 - NAMUR
E. DI RUPO	Ministre-Président Gouvernement wallon	Rue Mazy, 25-27 5100 - NAMUR
Marie ARENA	Ministre-Présidente Gouvernement de la Communauté française	Place Surlet de Chokier, 15-17 1000 - BRUXELLES
A. DETHY	Directrice Direction de la Politique agricole régionale	Square Masson, 1 5100 - NAMUR
Martine VAN DOOREN	Directeur général DGCD	Rue des Petits Carmes, 15 1000 – BRUXELLES
Francine DEVILEE	Administratrice générale IFAPME	Avenue des Arts, 39 – 6ème étage 1040 – BRUXELLES